





Les Fulnaies
1656~1981



Vue du Village des Aulnaies
au début du siècle

Dépôt légal - 3e trimestre 1981
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

Les Aulnaies

1656-1981

Photo de la page couverture: Vue du village des Aulnaies, fin XIXe. Rémi Hamel.
Photographie: Archives nationales du Québec (QQANQ). Inventaire des
Biens culturels (QQIBC). Collections privées.
Conception graphique: Jean-Guy Bernier.

Tous droits de reproduction, d'impression de la totalité ou d'un extrait de cet
ouvrage sont réservés à la Corporation des Fêtes du 325e Anniversaire de la
Concession de la Seigneurie des Aulnaies. Reproduction interdite sans l'auto-
risation de cette Corporation.

P-220



LES AULNAIES
1656-1981

©
Corporation des Fêtes du 325^e Anniversaire
de la Concession de la Seigneurie des Aulnaies

Achévé d'imprimer en juillet 1981
sur les presses de l'Imprimerie Fortin Ltée. La Pocatière

AVANT-PROPOS

Nous soulignons cette année, d'une façon toute spéciale, un événement marquant de l'histoire de Saint-Roch-des-Aulnaies: le 325^{ème} anniversaire de la concession de la seigneurie de la Grande-Anse à Nicolas Juchereau, sieur de Saint-Denis.

En 1956, le troisième centenaire a malheureusement passé sous silence. Depuis le début des années 70, une "vague" de tricentenaire déferle à travers la province. Le fait est que de 1663 à 1672 une forte proportion de concessions ont été octroyées.

Aujourd'hui, Saint-Roch suit ce courant de fêtes. Afin de faire revivre longtemps les souvenirs de nos ancêtres et marquer nos festivités, l'idée de présenter un album-souvenir a surgi.

Cet ouvrage ne prétend pas exposer l'histoire des Aulnaies sous toutes ses facettes. Il se veut plutôt un album-photos commenté, agrémenté de textes pertinents à l'origine et au développement de la seigneurie et de la paroisse. Des contraintes temporelles et autres, nous auront obligé à limiter nos investigations aux sujets les plus justifiés.

Ces pages sont inéluctablement tributaires de plusieurs écrivains tels Pierre-Georges Roy, Roland Martin, Adrien Caron... et Léon Roy dont l'oeuvre, *Les terres de la Grande-Anse, des Aulnaies et du Port-Joly*, demeure un document "à la fine pointe" de notre histoire. Nous avons évidemment tenté d'apporter à notre travail un souffle nouveau: des originaux ont été consultés, des archives dépouillées.

Il est bien certain que de nombreuses interrogations demeurent encore sans réponse. Alors, avis à ceux qui s'intéressent à l'heurologie ou à la paléographie, les portes demeurent ouvertes: plusieurs fonds d'archives et publications restent à consulter.

Avec la généreuse contribution et l'appui d'un grand nombre de personnes, à qui vont nos plus sincères remerciements, nous espérons que cet ouvrage saura vous plaire. Puisse-t-il susciter le plaisir de prendre contact avec le passé et le goût d'aller plus loin dans la découverte de nos racines.

CONTENU

I. XVII^e SIECLE: LES PIONNIERS

. Le premier seigneur: Nicolas Juchereau Sieur de Saint-Denis . . .	13
ses origines familiales	13
ses vingt ans	16
son attrait pour le commerce	18
sa vie de seigneur et de colonisateur	19
arrière-fief Duchesnay	24
arrière-fief de la Chevalerie	27
seigneur de St-Denis (Kamouraska)	28
sa bravoure et ses lettres de noblesse	29
ses héritiers	31
. La concession de la seigneurie des Aulnaies	33
. Les premiers colons	37

II. XVIII^e SIECLE: L'ETABLISSEMENT

. La paroisse	41
. La première église	43
La conquête et les agrandissements	44
Intérieur de l'église	46
La sacristie	47
. Les routes	48
. Les rebelles de 1775-1776	51

III. XIX^e SIECLE: LES BOULEVERSEMENTS

. Les écoles	55
. L'affaire Gagnon	59
. Le nouveau temple	60
Pierre Gauvreau	62
Néo-gothique	63
Jean-Baptiste Hébert	63
Construction	64
Bénédiction	65
Poursuite des travaux	66
Modification et compléments	66
. Le morcellement	68

ALBUM DES PHOTOGRAPHIES	73
-----------------------------------	----

BIBLIOGRAPHIE	165
-------------------------	-----



Manoir de la seigneurie des Aulnaies
Photo: QQIBC

INTRODUCTION

Tout au long de la recherche, les "trouvailles" posent graduellement les jalons qui nous conduisent vers d'autres temps. Chercheurs et lecteurs ont vécu cette fascinante expérience. Lucien Castonguay¹ en témoigne avec beaucoup d'émotion:

*J'ai vu bâtir la première église, entendu sonner la première cloche. J'ai vu s'ouvrir le premier chemin du roi, s'élever le premier pont sur la rivière Ferrée. J'ai vu le premier moulin seigneurial et plus tard le premier manoir. (...) J'ai assisté aux réjouissances (...) et ai été le témoin d'événements malheureux (...) de notre paroisse.*²

Nous vous invitons donc à nous suivre pour cette visite des lieux où s'est écrite notre histoire. Vous côtoierez le premier seigneur des Aulnaies, Nicolas Juchereau de Saint-Denis, depuis sa jeunesse jusqu'à sa mort. Les grandes étapes de sa carrière vous seront longuement exposées. Toute la famille Juchereau mène à cette époque une vie très active dans le commerce et le développement de la colonisation. Modelé sur les bases de la féodalité française, le système seigneurial encadrait la vie économique et sociale de la Nouvelle-France et modela de façon caractéristique la géographie de nos campagnes.

Outre les seigneurs, les serfs sont parmi les principaux acteurs de la mise en valeur de notre territoire. Du coeur au ventre, des mains et des bras solides pour défricher les premiers arpents de terre aux "Aulnets", vous reconnaîtrez le courage de Jean Pelletier et Pierre Sainte-Pierre. L'Église, omniprésente, assurait le support moral et spirituel à la population. C'est autour des missionnaires et curés que la vie collective prend forme. Vous verrez se concrétiser cette force dans les monuments élevés et décorés à la gloire de Dieu.

Le système seigneurial fut officiellement aboli en 1854. Deux ans plus tard, il y eut chez nous un démembrement (paroissial et municipal, mais non seigneurial): Sainte-Louise-des-Aulnaies est fondée. Plus tard, Saint-Damase prendra le même "titre" probablement parce que les limites de la paroisse incluait une lisière de deux milles de superficie sise dans le haut de la Seigneurie.³

La vie dans notre seigneurie était évidemment empreinte de faits de l'histoire nationale. Le tracé des chemins et rangs, les procès-verbaux des Grands Voyers, les Ordonnances des Intendants, etc. . . . en font foi et mettent en évidence les efforts déployés pour assurer le mieux-être de la population.

De la fin du XIXe siècle au premier quart du XXe siècle, vous reconnaîtrez peut-être visages, maisons, oeuvres d'art. "Sachons donc profiter des leçons que nous donnent les trois cent (vingt-cinq) ans d'histoire de St-Roch pour que notre paroisse tire profit de toutes ses belles ressources humaines et de toutes ses possibilités" comme l'a si bien dit L. Castonguay. Le 325e anniversaire de la concession de la seigneurie sera, nous l'espérons, la réalisation de ce souhait.

¹ Auteur d'une des premières recherches sur l'histoire de St-Roch en 1949; nous lui rendons hommage pour ce magnifique travail.

² L. Castonguay. Travail inédit. (A.F. St-R.)

³ A. Caron. Les débuts de Saint-Damase. . . p. 5.

I – XVII^e SIECLE:

Les pionniers

LE PREMIER SEIGNEUR:

NICOLAS JUCHEREAU SIEUR DE SAINT-DENIS

Par un magnifique matin de l'automne 1645, une douce brise gonfle légèrement la voile d'un bâtiment naviguant depuis Québec vers le golfe Saint-Laurent.

A la proue, un jeune homme hume à pleins poumons l'air du grand large, qui déjà porte l'odeur de la mer. Il admire le paysage grandiose qui se déploie sous ses yeux. A babord, sous les feux du soleil, le bleu des majestueuses Laurentides prend toute sa force. A tribord, c'est un tout autre spectacle. Une côte très basse déroule à contre-jour ses côtes arrondis et multicolores. Le navire est maintenant vis-à-vis l'anse nommée par les Sauvages Kannissiguit (nous retrouvons aussi Kamintsisit, Kannissiguit ou Kamouraska).

Cet automne-là, on envoyait en France, la première cargaison provenant de la traite de la "Compagnie des Habitants". Partaient alors pour un séjour: Pierre Legardeur de Repentigny, Jean-Paul Godefroy, Charles Legardeur de Tilly, le gouverneur Chomedey de Maisonneuve et bien d'autres dont notre jeune homme qui n'était nul autre que Nicolas Juchereau de Saint-Denis.

Nicolas retournait pour la première fois vers sa terre natale qu'il avait quittée enfant, accompagnant alors ses parents en Nouvelle-France. A-t-il remarqué l'anse appelée Kannissiguit et rebaptisée par les Français, la Grande-Anse? Peut-être pas à l'occasion de ce premier voyage mais il en fit bien d'autres par la suite. . .

De sa jeunesse, il n'y a malheureusement aucun renseignement. Au moment des premières mentions le concernant, il a déjà une vingtaine d'années.

Ses origines familiales

Pour administrer, exploiter et coloniser le Nouveau Monde, le roi de France eut recours au système des Compagnies. Ces compagnies, comme celle des Cent-Associés (1627-1663) avaient des droits et privilèges, mais aussi des obligations bien particulières. La Compagnie de la Nouvelle-France devait, dès sa première année, faire passer au pays deux à trois cents hommes de tous les métiers. Elle devait les loger, les nourrir et les entretenir pendant trois ans et ensuite leur fournir le blé pour la première récolte afin qu'ils puissent subsister.¹ Ce n'était là qu'une partie de leurs charges. Malheureusement, tout n'alla pas pour le mieux. Avec la prise de la colonie par les Anglais en 1629, la Compagnie de la Nouvelle-France éprouva des difficultés lors de son retour en 1632. Elle eut toute la Nouvelle-France en pleine propriété, seigneurie et justice, avec le pouvoir de concéder des terres en fiefs, seigneuries ou autres titres. Elle ne fut pas, à prime abord, contre la colonisation, mais les profits du commerce des fourrures furent plus recherchés que les rentes provenant des terres.

¹ D. Vaugeois et al. Canada, Québec synthèse historique, p. 62.

Désirant tout de même remplir ses obligations, "elle s'en remet à des particuliers pour voir au peuplement de la colonie. Le 15 janvier 1634, elle concède à Robert Giffard de Moncel² une seigneurie d'une lieue de large sur une lieue et demie de profondeur à Beauport".³ La compagnie fit "quelques efforts sérieux pour réaliser le programme qui lui fut tracé, mais elle se buta à une série de difficultés quasi insurmontables".⁴ Robert Giffard lui-même subit quelques-uns de ces ennuis.



Manoir de la seigneurie de Beauport
Photo: QQIBC

Très tôt, il marqua son désir de venir établir ici quelques-uns de ses compatriotes. Avant même qu'il ne reçût sa seigneurie de Beauport, il suivit de très près les premiers souffles de la colonie. Dès 1621, il fut aperçu sur les terres du Nouveau Monde. A ce premier séjour, il était chirurgien de la marine mais tard il devint premier médecin de l'Hôtel-Dieu de Québec. Quelques mois après son mariage célébré le 12 février 1628 à Mortagne, Robert Giffard revint au Canada. Malheureusement, il éprouva les contrecoups de l'attaque anglaise qui ruina la colonie. Les deux premières grandes expéditions françaises "qui amenaient environ quatre cents personnes et avaient coûté au-delà de 250,000 livres échouèrent".⁵

Monsieur Giffard fut fait prisonnier près de Tadoussac et comme la Compagnie, il perdit une grande partie de sa fortune. Une fois libéré, il mit toutes ses énergies dans l'espoir de réaliser son rêve: revenir défricher des terres en Canada.

Ce qui n'était qu'un idéal quelque temps auparavant, devint réalité en 1634. Au moment où la colonie tenta de se relever, Giffard fut présent et avec courage et détermination, il alla établir les premiers piliers de la colonisation française. Homme d'initiative et affable, il fit traverser (1634) une quarantaine de colons venant de son comté natal, le Perche. Jean Juchereau aurait pu être du même voyage. D'après R. Martin, le reste de la famille Juchereau, soit Mme Juchereau et ses quatre enfants, débarqua en 1644. Par contre, tous les auteurs du *Dictionnaire biographique du Canada* et M. Pierre-Georges Roy mentionnent l'année 1634. De toute façon, il est sûr qu'elle est au pays à partir de 1644. . .

² Il était né au Perche, à Mortagne en 1587 de Louise Pellicot et Guillaume Giffard.

³ D. Vaugeois et al. *Canada, Québec synthèse historique*, p. 67.

⁴ Jean Hamelin et al. *Histoire du Québec*, p. 101.

⁵ *Ibid.*, p. 102.

Jean Juchereau du Maur avait déjà un frère qui travaillait activement à l'administration de la Nouvelle-France depuis 1632: Noël Juchereau, sieur des Châtelets. Il était "licencié en loi, membre du Consul, commis général de la Compagnie des Habitants"⁶ et auparavant membre de la Compagnie des Cent-Associés. Dès lors, les ancêtres de la famille Juchereau côtoyaient des personnes en vue de la colonisation et allaient jouer eux-mêmes un rôle appréciable. Les deux familles Giffard et Juchereau étaient unies par des liens amicaux et de collaboration qui ne firent qu'accroître. Deux filles de Robert Giffard prirent pour époux deux frères Juchereau. A l'image de M. Giffard, plusieurs membres de la famille devinrent seigneurs colonisateurs. Tous eurent la même volonté de mener à bien la colonisation de différents fiefs bien qu'ils ne renièrent nullement le commerce des pelleteries et ses nombreux avantages. Les Juchereau ne manquèrent pas de s'appuyer et s'entraider, s'associant sans hésitation.

Aussi les frères Jean et Noël reçurent-ils le 15 janvier 1635 de la Compagnie, un fief qui englobait les terres à partir du Cap Diamant jusqu'à Cap Rouge. Mais en 1636, les limites de ces terres furent repoussées vers l'ouest, échangées pour une superficie semblable, au-delà de Cap Rouge. Ce geste était posé pour permettre l'établissement de la ville de Québec.

En 1647, Jean Juchereau de Maur reçut du gouverneur de Montmagny la seigneurie de Maur ou Saint-Augustin. (Quelques doutes règnent quant à savoir laquelle de ces seigneuries les frères Juchereau reçurent en commun).

"M. Juchereau, sieur de Maur, contribua beaucoup à créer le courant migratoire qui s'établit vers cette époque entre Le Perche et la Nouvelle-France".⁷

La famille du sieur Maur, habitant la Ferté-Vidame, depuis 1622, s'était enrichie de quatre enfants. (La famille paternelle était originaire de Mortagne-au-Perche.) Jean Juchereau s'était uni à Marie Langlois en 1622.⁸ Ils eurent d'abord un garçon, Jean Juchereau vers les années 1625. Il prit le nom de Ferté "en souvenir du lieu de sa naissance, la Ferté-Vidame".⁹ Frère puîné, nous ignorons la date de naissance de Nicolas, mais en confrontant les données tirées de plusieurs recensements, de son acte de sépulture et autre, il est possible qu'il soit né en 1625 ou 1626. . . (Probablement 1626 si l'aîné voit le jour effectivement en 1625).

Noël Juchereau de Maur, frère de Jean et Nicolas, a laissé très peu de son passage en ce bas monde. Passant probablement en Nouvelle-France avec sa mère, il n'eut pas une longue carrière car il mourut tragiquement en 1649, noyé au cours d'un voyage en France.¹⁰

⁶ P.-G. Roy. La famille Juchereau-Duchesnay, p. II.

⁷ Ibid.

⁸ Elle fut enterrée à Québec le 13 janvier 1661.

⁹ P.-G. Roy. La famille Juchereau-Duchesnay, p. 20.

¹⁰ Ibid., p. 56.

Quant à la cadette de la famille Jean Juchereau, Geneviève, (baptisée en 1633) en prenant pour époux Charles Legardeur de Tilly le 1er octobre 1648, elle fit entrer dans la famille un autre visage important de la Nouvelle-France. Il fut entre autres membre du Conseil Souverain, navigateur et gouverneur de Trois-Rivières. Madame de Tilly décéda le 5 novembre 1687 à Québec. Le père de Nicolas mourut à Beauport le 7 février 1672, il fut inhumé le sur-lendemain. Il avait joué, nous le verrons, un rôle certain dans la traite des fourrures. Le frère aîné, Jean Juchereau de la Ferté, resta très proche de Nicolas. Avec ce dernier, en septembre 1661, la concession de l'arrière-fief de la Chevalerie en l'Île d'Orléans leur fut renouvelée par M. de Lauzon-Charny.

En 1663, le sieur de la Ferté fit partie de la nouvelle administration, au Conseil Souverain. Il vécut les démêlés avec le gouverneur de Mézy et fut un autre acteur de la traite à Tadoussac. Il mourut à l'Hôtel-Dieu le 16 novembre 1685.

Ses vingt ans

La "Compagnie des Cent-Associés" est toujours dans une situation fort difficile lorsqu'en 1644 quelques personnes influentes caressèrent le voeu de former une autre compagnie qui aurait le monopole de traite. Les promoteurs, dont Pierre Legardeur de Repentigny et Noël Juchereau des Châtelets (oncle de Nicolas), voient leur projet se concrétiser en janvier 1645.

La nouvelle compagnie, la "Compagnie des Habitants", devait payer les frais d'administration du pays. Tout associé pouvait traiter à son compte avec les Sauvages, ce qui pourrait expliquer la participation de plusieurs membres de la famille Juchereau. Robert Giffard, Noël Juchereau des Châtelets et Charles Legardeur de Tilly firent partie de la compagnie.¹¹ Jean Juchereau de Maur et son fils, Nicolas, siégeant sur le conseil de la traite, devaient avoir des intérêts dans cette même compagnie. Le droit de faire partie de la compagnie avait été accordé à tout habitant chef de famille, mais la majorité des actionnaires résidait dans la région de Québec.¹²

1645
Les premières exportations de cette nouvelle formation partent donc pour la France à l'automne 1645. Cinq jeunes hommes "de nos connaissances" prenaient place à bord d'un des navires: Jean-Baptiste Legardeur de Repentigny, Louis Coullart de Lespinay, Charles Giffard, Jean Juchereau de la Ferté et son frère Nicolas Juchereau de Saint-Denis.¹³ La flotte ne devait être de retour au pays qu'à la même époque l'année suivante. "A bord, reviennent de France le gouverneur Chomedey de Maisonneuve, Olivier Letardif, Martin Grouvel, le père jésuite Claude Quantin. . ."¹⁴ et les cinq jeunes gens.

Malheureusement, des tiraillements se font déjà sentir au sein de la "Compagnie des Habitants". Grâce à des conditions favorables, il y eut grande abondance de fourrures en 1646. Mais les profiteurs n'attendent pas toujours que la fortune vienne en dormant. Il semble bien que la plupart des directeurs avaient quelque lien de parenté et s'avantageaient considérablement. Certains membres voulurent étaler au grand jour la confusion et le désordre qui régnaient.

¹¹ Dictionnaire biographique du Canada, Vol. 1, p. 312.

¹² D. Vaugeois et al. Canada, Québec synthèse historique, pp. 74-75.

¹³ Marcel Trudel. Histoire de la N.-F. III, la seigneurie. . . p. 182.

¹⁴ Ibid., p. 183.

La conduite des gens apparentés aux directeurs prêtait à scandale: le fils de Pierre Legardeur de Repentigny, celui de Guillaume Couillart, celui de Robert Giffard et les neveux de Noël Juchereau des Châtelets, dont l'un était gendre de Giffard, passaient pour "fripons" qui "avaient fait mille pièces" (tromperies, vilains tours) au voyage de 1645, et ils repartaient de nouveau, sur la flotte de 1646, avec de grands appointements.¹⁵

Nicolas se trouvait donc fort favorisé par ses liens avec un des directeurs, ayant même eu la chance d'avoir des "appointements" pour faire ses voyages. Le favoritisme dont jouissaient ces jeunes espions ne pouvait qu'en exaspérer plusieurs. On voyait bien le népotisme croître avec les profits. Même Noël Juchereau des Châtelets fut l'objet de reproches sévères car il faisait "trop bonne cheire (chère)". M. Giffard réagit vivement contre les abus de Pierre Legardeur de Repentigny et des autres directeurs.¹⁶ Il se rendit dans la Métropole avec le gouverneur de Maisonneuve pour protester contre cet état de fait. On décida d'établir un conseil de surveillance.

Nicolas avait environ une vingtaine d'années lorsqu'il fit ces deux voyages en Europe. Déjà son frère Jean avait épousé Marie Giffard en novembre 1645. Les deux frères côtoyaient déjà le milieu des affaires et très tôt ils en ont connu les règles et rouages.

En 1649, la flotte de la Compagnie partait avec une cargaison d'une valeur possible de 160,000 livres. Toutefois, à cette époque les dettes étaient fort impressionnantes. Retournaient en France Nicolas Juchereau et Robert Giffard, depuis peu beau-père de Nicolas. Ce voyage en était-il un de plaisance pour le jeune marié? N'aurait-il pas été accompagné de sa très jeune épouse, Marie-Thérèse Giffard, âgée d'environ treize ans? Il n'existe cependant aucune mention de cette possibilité.

Le mariage de Nicolas et de Marie-Thérèse avait été béni par le Père Barthélémi Vimont à Beauport le 22 septembre 1649, soit environ un mois avant le départ de l'expédition.

Les témoins étaient: Jean Juchereau, sieur de Maur, Jean Juchereau, sieur de la Ferté et Charles Le Gardeur, sieur de Tilly. C'était le deuxième mariage qu'on célébrait au manoir (de Beauport), le premier avait été celui de Louise Cloutier (...) et de Jean Mignot dit Châtillon.¹⁷

Puisque l'hypothèse d'un voyage de noces est pratiquement exclue, on se demande quels ont pu être les motifs du jeune époux de s'embarquer pour une expédition dont il ne devait être de retour qu'après un an. Était-il déjà impliqué dans le commerce? Accompagnait-il son beau-père pour une quelconque affaire? Ces questions demeurent sans réponse. Ce qui est certain c'est qu'à son retour, il amorcera une longue carrière qu'il vouera d'abord à la traite des pelleteries.

¹⁵ Ibid., p. 186.

¹⁶ Dictionnaire biographique du Canada. . . Vol. I, pp.339-414.

¹⁷ Roland Martin, Les premiers seigneurs. . . p. 17.

Son attrait pour le commerce

La dualité importante de la vie de Nicolas Juchereau était pratiquement méconnue. En plus de ses activités comme Seigneur colonisateur, une autre facette se dévoile maintenant et nous ne pouvons que constater toute son importance. Le Sieur de Saint-Denis afficha le visage d'un homme d'affaires prudent, mais relativement engagé. Il prit une part active, particulièrement dans le domaine de la traite des fourrures.

Plus d'une quarantaine d'actes notariés allant des transports et obligations à des marchés et concessions, ainsi que d'autres documents, montrent le dynamisme qui l'animait. Du reste, il agira d'abord avec une certaine circonspection et pour plus de sécurité, mais aussi pour aider au financement, il fera partie d'associations plus ou moins importantes. Avec une certaine perspicacité il saisira plusieurs des opportunités qui se présenteront au fil des ans.

Il est dommage que les actes notariés n'aient pu tous être consultés. Ainsi en est-il des deux premiers contrats que Nicolas signe à son retour de France: un marché avec Etne Racine, le 31 juillet 1650 (par cette date, il est possible de penser que Nicolas entra au pays en même temps que son beau-père, sur un petit navire en provenance de La Rochelle¹⁸) et une donation de Jean Juchereau de Maur, le 30 novembre 1650.¹⁹

Quels sont les détails de ces conventions? Le 4 décembre suivant, le sieur de Saint-Denis passe un marché avec Ths Touchet et Ant. Rouillard pour la construction d'une maison.²⁰ Il n'avait pas encore reçu l'arrière-fief "du Chenay" où l'on dit qu'il passa la majeure partie de sa vie. Il ne le recevra de son beau-père que le 8 juillet 1651. Pour le moment, il a le souci de loger sa famille, mais à quel endroit?

Cette construction lui coûta 300 livres plus un baril de blé, six pots d'eau-de-vie et quatre pots de vin. Le marché fournit une autre indication fort significative concernant le paiement de l'ouvrage. Juchereau s'oblige à donner la première somme de "cent livres des larrivées des premiers vaisseaux quy arriveront en ce pays en l'année mil six cent cinquante ung".²¹

Attend-il un certain montant d'argent, provenant de la traite ou autre commerce?

Toujours en l'étude du notaire Audouart de Saint-Germain, un autre document extrêmement révélateur est signé le 20 août 1651. Il s'agit d'une "Provocation par Zacharie Cloutier, Guill. Couture et autre pour rendre compte du déchargement de la barque Espérance". Etaient aussi présents: "Abraham Martin demeurant en la banlieu de Québec et Nicolas Juchereau Sr de St-Denys aussi habitant en la dite Coste de Beauport." (Probablement en son arrière-fief Duchesnay qu'il possède depuis peu). Sa soeur cadette était aussi présente au nom de son mari, Charles Legardeur de Tilly, de même que la femme de Jacques Maheut. Par ces présentes, ils constituaient procureur, Jean Juchereau de la Ferté (frère de Nicolas).

¹⁸ Marcel Trudel. Histoire de la N.-F. III, la seigneurie des. . . p. 208.

¹⁹ QQANQ. Greffe G. Audouart.

²⁰ QQANQ. Greffe G. Audouart.

²¹ Ibid.

Pour agir et demandé Raisons et actions au Capp^{ne} par euls cy devant desnommé La barque nommé L'espérance ensemble luy faire Rendre compte de tous aggres choses lesquelles luy ont esté mises en main comme aussy de toutes choses qu'il peult avoir gerees negotiees au nom des susd desnommez.²²

Et s'il refusait, il pouvait être poursuivi en justice. On ne sait pas comment l'affaire s'est terminée. Par contre les demandeurs avaient formé à coup sûr une "société", car ce sont eux qui avaient nommé le capitaine en question. De quel type de "société" (ou entente) s'agissait-il? On ne nomme pas la marchandise que transportait la barque L'Espérance. Était-ce du poisson? Un autre passage stipule: "Rendre compte de toutes les choses qu'il a negotier pendant sond voyage". Pourrait-on supposer qu'il s'agissait là de fourrures négociées avec quelques Indiens? Cela demeure très probable, si les associés faisaient partie de la "Compagnie des Habitants".

Avec le développement du commerce, la basse-ville de Québec subit un essor impromptu dans les années 1655-1663. Ce sont les principaux personnages de la région de Québec qui envahissent le bas de la falaise, dont les Juchereau, Nicolas et Jean.²³ Nicolas Juchereau eut une maison à la basse-ville qu'il aurait quittée, selon Lucien Campeau, comme plusieurs autres avec le changement de gouvernement en 1663. Chose certaine, les frères Juchereau y firent une importante acquisition. Avec François Bissot, ils achetèrent le "Magasin Neuf", le 27 novembre 1656 pour 1600 livres. La "Compagnie des Habitants" avait construit cet entrepôt en 1647 et avait dû s'en débarrasser pour subvenir aux dépenses pressantes. Combien de temps le gardèrent-ils et dans quelle mesure s'en servirent-ils?

Il est certain qu'en 1667, ils ne l'avaient plus. Dans **Papier Terrier de la Compagnie des Indes Occidentales** on trouve plus de détails. Le 14 décembre 1667 au matin, a comparu le sieur de Saint-Denis, lequel

déclare tenir en la censive de nos dits seigneurs le tiers en une place de quatre vingt pieds de long sur la moitié de l'espace qui se rencontre entre la maison des Gaignons et un vieux bastiment vulgairement appelé le Magasin Neuf de présent appartenant à Messire Jean Talon, conseiller du Roy en ses conseils d'Etat et privé, intendant de justice, police et finances de ce pays...²⁴

Toutefois, il n'est pas précisé à quel moment Talon passa contrat pour l'acquisition de ce bâtiment. Nous pouvons évidemment présumer que cette transaction se fit entre 1665, arrivée de l'intendant, et 1667. Cette acquisition ne put certainement que favoriser la carrière de commerçant des frères Juchereau. En 1660, ils firent en effet partie du groupe qui avait reçu le comptoir de Tadoussac en affermage.

De 1630 à 1645, 80% des bénéfices provenant de la traite des fourrures allaient en France, dans les coffres des actionnaires de la compagnie. Mais la situation change terriblement entre 1645 et 1659. Selon M. Jean Hamelin: "moins de 1 pour cent des bénéfices passe directement dans la métropole et plus de 80 pour cent se concentrent dans les mains des actionnaires de la "Compagnie des Habitants".²⁵

²² Ibid.

²³ L. Campeau, *Les Cent Associés et le peuplement*. . . p. 62.

²⁴ P.-G. Roy éd. *Papier terrier de la Compagnie des Indes Occidentales*. . . p. 127.

²⁵ D. Vaugeois et al. *Canada, Québec et synthèse historique*. . . p. 76.

Nicolas Juchereau n'est pas ignorant de cette affaire. Or, justement pour la reddition des comptes de la compagnie (23 août 1657 et 4 mai 1658) il siège sur le conseil de la Traite. Les comptes faisaient état d'une recette de 28763 livres, 3 sols, 8 deniers égales à la dépense. Le conseil accepta ces comptes, mais les "Cent-Associés" ne furent pas satisfaits de cette reddition. Ils l'épluchèrent avec d'autant plus de soin que la Communauté s'était déclarée incapable de verser la rente seigneuriale".²⁶

En 1659, la Communauté des Habitants avait dû vendre ses droits à la "Compagnie de Normandie", à cause d'une baisse notable des bénéfices. De plus, on a de grandes difficultés à acquitter les charges du pays. Le gouverneur d'Argenson soustrait le comptoir de Tadoussac et l'affirme à Jean Juchereau du Maur en 1659.

Voilà une forte charge pour un seul homme. Il devait être parmi les hommes les plus influents, concernant le commerce.

Pour l'année 1660, le comptoir de Tadoussac fut affermé à un groupe de 43 personnes pour la somme de seulement 9000 livres. La liste débutait comme suit: Jean Juchereau de Maur, Jean Juchereau de la Ferté, fils du précédent, Nicolas Juchereau de Saint-Denis, frère du précédent, Jean de Lauzon (fils), Charles Legardeur de Tilly, (beau-frère de Jean et Nicolas). Faisaient aussi partie, de consorts, Charles Aubert de la Chesnaye, un des plus gros commerçants en Nouvelle-France au XVII^{ème} siècle; Denis-Joseph Ruelle d'Auteuil, procureur de la Nouvelle-France de 1674 à 1679 et père du futur seigneur de La Pocatière; et enfin, Robert Giffard (qui ne s'intéressait donc pas uniquement à sa seigneurie de Beauport. . .).

La famille Juchereau se trouvait donc aux premières loges avec quatre de ses représentants et non les moindres. Est-ce la propriété du "Magasin Neuf" qui favorise passablement la situation des Juchereau? L'affermage de 1660 du comptoir de Tadoussac dut être assez profitable, car Nicolas délogera son père des premiers rangs et ce, en investissant une somme considérable.

Le 7 novembre 1661, le bail du droit de quart "qui paie pour l'entretien des charges du pays" est résilié avec la Compagnie de Normandie. Sans cette rupture, il aurait resté encore deux ans de bail à cette compagnie.²⁷ Pour subvenir aux charges du pays, (soit 50 800 livres),

le Conseil de la Traite avait affermé pour 1662 le droit du quart²⁸ à Nicolas Juchereau de Saint-Denys, au prix de 45 000 livres; c'était 5000 livres de moins (de ce qu'aurait fourni la Compagnie de Normandie), mais avec ces 45 000 livres et le fruit de la taxe de 10% sur les marchandises d'importation, on pouvait subvenir aux charges du pays.²⁹

Mais Nicolas ne touchait pas à "l'importation des marchandises de traite, des provisions et des hommes de travail, ni dans l'exportation des fourrures et la Communauté (des Habitants) n'était pas plus capable qu'avant 1660 de faire cette oeuvre d'importation et d'exportation".³⁰ Le Gouverneur ouvrit donc le Saint-Laurent à tous les marchands de France qui voudraient faire le commerce ici. A l'automne, onze navires arrivent. . .

²⁶ M. Trudel. Histoire de la N.-F., III, la seigneurie. . . p. 253.

²⁷ P.-G. Roy. Bulletin des recherches historiques, p. 198.

²⁸ Droit du quart: le quart de la valeur des fourrures revenant à la Compagnie.

²⁹ M. Trudel. Histoire de la N.-F., III, la seigneurie. . . p. 287.

³⁰ Ibid., p. 288.

Le marasme atteint son comble en 1663. Les problèmes monétaires se posaient toujours. C'est alors que le gouverneur d'Avaugour prit l'initiative et agit illicitement "sans se soucier des règles établies".

*Le 4 mars 1663, moyennant une somme annuelle de 50 000 livres (donc suffisante pour le budget), il accorde pour deux ans à un groupe de 17 particuliers la ferme des droits de pelleteries, plus la traite de Tadoussac et la traite exclusive des boissons aux sauvages. En plus de violer ouvertement l'arrêt du roi qui interdisait la traite de l'eau-de-vie aux sauvages (...) Du Bois d'Avaugour n'avait respecté aucune forme dans l'attribution de ce monopole. . .*³¹

De fait, cette entente complètement illégale, n'allait durer que sept mois. Mais de nouveau il est très significatif de voir qui étaient quelques-uns des 17 associés: Jacques Cailhaut de la Tesserie (lieutenant du gouverneur), le baron August Descortes de Mesnil (neveu du gouverneur), Charles Legardeur de Tilly ainsi que ses deux neveux et il en va de soi, les deux frères Jean Juchereau de la Ferté et Nicolas Juchereau de Saint-Denis. . .

Le bilan du règne de la Compagnie des Cent-Associés n'était pas des plus remarquables. Assurément, la volonté de la part des Iroquois de contrôler le commerce des fourrures et les guerres que cela entraîna, avait considérablement nui. Pourtant, cela n'a pas empêché certains de faire leur marque et d'enregistrer des profits plus qu'appréciables. La Compagnie des Habitants avait donc permis le développement d'une certaine bourgeoisie dont la famille Juchereau faisait partie à coup sûr.

En 1663, la sécurité et la stabilité réapparaissent, les règles du jeu changent. Le roi retire les privilèges à la compagnie et reprend sous son égide l'administration de la Colonie qu'il restructure complètement. Louis XIV se fatigue rapidement et dès 1664 crée une nouvelle compagnie: la Compagnie des Indes Occidentales. La pêche demeure libre tandis que le monopole de commerce et de navigation lui revient. Seulement, elle ne fera pas mieux que les précédentes. Nous ne retrouvons Nicolas qu'en 1667. En effet, le 3 mai il passe un marché de barque avec Aigron dit Lamothe.

Grâce à ce marché, nous apprenons que le Sieur de Saint-Denis possédait effectivement une embarcation: La Marie. Il l'avait alors baillée à Pierre Aigron dit Lamothe pour "toute la navigation prochaine".³² Aigron s'engageait à payer au bailleur le tiers de tous les profits qu'il pourra gagner avec la dite barque. En la louant, Nicolas se retire-t-il momentanément du commerce pour s'occuper peut-être davantage de colonisation? Possible. . . car aucun autre acte, entre 1663 et 1670 ne nous fournit des renseignements quant à ses activités. D'autre part, précisément pendant ces années, il développera considérablement sa terre dans l'arrière-fief Duchesnay.

³¹ Ibid., pp. 289-290.

³² QQANQ. Greffe G. Rageot.

Quoiqu'il en soit, Nicolas n'avait sûrement pas commencé sa retraite. Cette fois, en 1670, il s'engage dans une société pour la pêche et la chasse avec Jean Juchereau de la Ferté, Louis Couillard de Lespinay (un des cinq "fripons" . . .), Pierre Aigron dit Lamothe et Jacques Lozier pour François Bissot de la Rivière. Ce sont tous des compagnons de longue date. Le contrat est signé devant le notaire Rageot. Ce retour en force ne serait-il pas expliqué par la liberté de commerce qui fut établie en 1669 à la demande de Talon?

On mentionne dans ce nouveau contrat, au sujet de Pierre Aigron dit Lamothe: "pour le comte dud Sr St denis". Ce Lamothe était donc toujours en contact étroit avec Nicolas. Quant au sieur François Bissot de la Rivière, ce n'était pas la première fois qu'il prenait acte avec les frères Juchereau (l'achat du "Magasin Neuf" en 1656. . .).

Ils forment alors une compagnie pour faire la pêche, la chasse et "tout ce qui pourra ce faire avantageusement du négoce dans le voyage qu'ils sont prêts à faire". Ils se rendirent sur l'Île Rouge, où chacun se faisait allouer un certain nombre de lots. De cette façon, le sieur de Saint-Denis reçoit un lot pour "ses deux sauvages", un pour "sa chaloupe" et un pour le sieur Lamothe. Toute une portion était réservée pour "Le droit de pescher et chasser sur l'île rouge". A cette traite, Nicolas est toujours en possession d'une embarcation et en plus des Français, il avait assurément deux Amérindiens à son service.

Louis Couillard de Lespinay passe un autre acte avec Juchereau de Saint-Denis, le 9 novembre 1671. Un autre personnage apparaît à ce moment-là: François Pollet Pocatière, sieur de la Combe, son gendre. Ils s'associent pour une période d'un an, et cette fois, c'est clair, "pour traité avec les sauvages et françois. . ."³³ Pour ce faire, ils se rendaient fort probablement en la Seigneurie de la Rivière-du-Sud, propriété de Lespinay. Les profits allaient être divisés en trois. De ces deux sociétés nous n'avons pas d'autres renseignements. Nous ne savons pas actuellement comment se terminent ces deux expéditions, mais du moins, nous avons connu l'intérêt qu'avait Nicolas pour le commerce et la traite. Ces deux derniers documents le prouvent sans équivoque.

Nicolas Juchereau avait à l'époque environ 56 ans. Nous n'avons pu consulter d'actes notariés postérieurs et uniquement à partir des titres, il est très hasardeux de se prononcer sur l'orientation que prit alors sa carrière de commerçant. Quelques ventes, quelques baux et quelques accords rendent compte de ses activités pendant les vingt dernières années de sa vie.

Chose certaine, il n'abandonna jamais complètement le négoce, ou du moins, il défendit sérieusement ses droits. Il fit partie d'un groupe de concessionnaires de la Côte-Sud du Saint-Laurent qui envoyèrent une requête au roi, indiquant que leurs droits de traite obtenus par leurs actes de concession, leur avaient été contestés. En effet, "Denis Riverin, représentant de la Ferme d'Occident, obtint subrepticement une ordonnance de Sa Majesté leur enlevant ce droit. Les sauvages qui viennent traiter avec eux viennent du côté de Boston et de l'Acadie et non du nord du fleuve, qui est un obstacle infranchissable pour les canots".³⁴ Cela ne vient que confirmer les nombreuses expéditions de chasse et de pêche qu'il put faire seul ou, nous l'avons constaté, en société avec des amis.

³³ Ibid.

³⁴ E. Richard, Supplément du Rapport du Dr Brymmer. . .

En 1684, il ne s'agissait pas uniquement des privilèges "oubliés" pour son fief Saint-Denis, puisqu'un grand nombre de seigneuries étaient en cause. Les propriétaires signèrent cette requête, tels d'Auteuil, de la Durantaye, Aubert de la Chesnay, de la Bouteillerie et plusieurs autres.

Jusqu'à son dernier souffle, il sera resté fidèle. Son dernier acte date de deux jours avant son décès, soit du 2 octobre 1692. Il signait une obligation pour prêt d'argent avec Marie Giffard, son épouse, à François Magdeleine Ruelle d'Auteuil. Leur fille Marie-Anne l'avait épousé en secondes noces, en 1683.

Nicolas Juchereau de Saint-Denis eut, somme toute, une carrière de commerçant relativement bien remplie et sut en tirer profit, participant à toutes les activités possibles. S'impliquant directement à la traite des pelleteries à Tadoussac, comme d'autres commerçants de l'époque, la pêche et le commerce en général retiennent son attention.

Tout cela ne l'empêcha pas de s'intéresser vivement au développement et à l'exploitation agricole. . .

Sa vie de seigneur et de colonisateur

N'eut-été du dynamisme de seigneurs ambitieux, la colonisation n'aurait pas atteint les succès escomptés si celle-ci n'avait été redevable qu'aux compagnies. De 1623 à 1653, cinquante-trois seigneuries ont été concédées. La population en 1663 n'était encore que d'environ 2500 âmes comparativement à 80,000 en Nouvelle-Angleterre. Du début au milieu du XVII^e siècle, on fait état d'un faible taux d'immigration: seulement 296 Français seraient venus s'établir en Nouvelle-France. Ces piètres performances sont bien plus attribuables aux difficultés commerciales qu'au régime seigneurial, qui constituait à l'époque le système presque idéal. Les efforts de colonisation comportaient pour les compagnies le risque d'une éventuelle baisse des profits. D'une part, le commerce ne requérait pratiquement pas de main-d'oeuvre et d'autre part, l'agriculture rapportait peu, vu l'inexistence d'un marché extérieur. Le système seigneurial ne connaîtra un véritable essor qu'avec l'arrivée de Talon. Il avait l'intention ferme de peupler la colonie et de développer l'agriculture.

Nicolas Juchereau, se montrera dynamique en colonisation et vigilant en agriculture. Il saura fort bien seconder Giffard et poursuivre son oeuvre, son idéal de colonisation. Les deux frères Juchereau avaient la jeunesse et la vitalité pour amies. Ils ne faisaient que suivre l'exemple de leur père et de leur oncle (Jean et Noël) qui avaient été les compagnons de premières armes de Robert Giffard.

Giffard se met à l'oeuvre dès son arrivée à Québec. Avec les valeureux travailleurs perchérons, le défrichement progresse rapidement. Très tôt, les meules de son premier moulin tournent. Il réussit à établir ses amis du Perche pour qui il fut d'un grand secours; infatigable, il ne perdit jamais courage. Son savoir-faire représentait la clef de sa réussite.

Giffard ne manqua jamais d'encourager et d'aider les membres de sa famille qui devaient lui en témoigner une profonde reconnaissance. Il donna le bon exemple; on ne l'oubliera pas.

Arrière-fief Duchesnay

Suite à quelques voyages en France, Nicolas Juchereau se maria au manoir de Beauport et commence à s'installer. Dans un autre élan de magnanimité, Robert Giffard concèdera, le 8 juillet 1651, des terres en arrières-fiefs de sa seigneurie de Beauport, à Jean Juchereau de la Ferté, Marie Giffard, Nicolas Juchereau de Saint-Denis et Louise Giffard.³⁵ Nicolas et son épouse reçoivent alors une terre de neuf arpents de large, située "à l'extrémité nord-est de la paroisse actuelle de Notre-Dame de Beauport": le fief Duchesnay (aussi Le Chenay ou Cheney).

Grâce à "l'aveu et dénombrement" de Nicolas Juchereau à Robert Giffard, nous trouvons sur son arrière-fief en 1659:

C'est à scavoï une maison de quarante-deux pieds de long ayant deux chambres à feu et un pavillon audevant du dit logis.

Item une grange de cinquante pieds de long

Item un estable de vingt pieds en carré

Item une cour et un jardin

Item. . . arpents de terre désertée

*Item Jacques Lehoux vassal du dit fief tenant vingt arpans de terre faisant deux chappons de rente par chacun an et sur les dites terres le dit Lehoux a une petite maison bastie, et une petite grange et une petite estable toutes lesquelles choses le dit sieur de St-Denis a dénombré sauf à augmenter ou diminuer si besoin est. Fait en la maison seigneuriale de Beauport. . .*³⁶

En plus de donner l'état de son arrière-fief, un rapprochement étroit peut être fait avec la description d'une maison fournie dans le marché de construction du 4 décembre 1650. Les ouvriers s'engageaient à ériger une "maison quy aura quarante pieds de long de dedans en dedans (avec l'épaisseur des murs de colombage, environ quarante et un pieds à l'extérieur) et vingt pieds de large de dedans en dedans. Une cloison de colombage au mitan du bastiment pour faire la séparation des deux chambres".³⁷

Ne s'agirait-il pas dans les deux cas d'une même maison? Nous serions tentés de le croire. D'abord, au niveau des proportions, la correspondance est indéniable, d'autant plus que pour l'époque, il s'agissait d'un carré d'habitation assez important. Selon M. Michel Lessard, au XVII^e siècle, les structures avaient environ dix-huit sur vingt-cinq, parfois jusqu'à trente pieds de façade. On constate, en second lieu, qu'il n'est fait aucune mention de l'endroit où sera logée la dite maison et surtout, le sieur de Saint-Denis ne semble pas avoir de lieu de résidence précis, "estant de present and Quebecq".

Effectivement, Nicolas n'avait pas encore reçu officiellement le fief Duchesnay. Comme cela s'est produit à bien des reprises, il put avoir de son beau-père soit une promesse, un billet de concession ou encore une concession faite verbalement. Cela lui permettait de commencer à défricher et à faire construire son logis. Il arriva même qu'une concession faite devant notaire ou non, fut renouvelée plusieurs années plus tard.

³⁵ QQANQ. Greffe G. Audouart.

³⁶ P.-G. Roy, *Bulletin des recherches historiques*, vol. 28, p. 304.

³⁷ QQANQ. Greffe G. Audouart.

De fait, la donation du fief Duchesnay sera renouvelée en 1673, après la mort de M. Giffard. "C'est dans cet arrière-fief que vivra toute sa vie le seigneur des Aulnaies", arguaient certains auteurs. Il est permis d'en douter. L'historien Lucien Campeau mentionnait dans son ouvrage *Les Cent-Associés et le peuplement de la Nouvelle-France 1633-1663*, le développement considérable que subit la basse-ville entre 1655-1663, une des incidences du commerce.

*Qui sont ceux qui envahissent ainsi la basse-ville? Tous les principaux personnages de la région de Québec: les trois fils Lauzon, Gourdeau de Beaulieu, les Juchereau, Robineau, Denis. . .*³⁸

En outre, "ce qui frappe, c'est l'instabilité des familles urbaines" en 1655 et 1667, souligne le même auteur. Il base ses dires tout particulièrement sur les données tirées du recensement de 1667.

Du reste, Nicolas Juchereau résidait probablement en son fief Duchesnay mais la méprise, c'est qu'il n'avait pas abandonné complètement la basse-ville. En cette même année, il avait toujours un logis et qui plus est, fort bien situé.

Le *Papier Terrier de la Compagnie des Indes Occidentales* nous fournit des précisions. Toutefois, nos allégations s'arrêtent au fait qu'il possédait un logis: nous ne pouvons affirmer avec certitude qu'il y demeura. Il pouvait y faire des séjours occasionnels, pour régler ses affaires de commerce. . . Ceci est d'autant plus vraisemblable qu'il en avait la possession conjointe avec son frère, Jean.

Situé dans le prospère quartier des marchands, il était adjacent au "Magasin Neuf". Il faut se rapporter en 1656, au moment où les frères Juchereau et le sieur Bissot avaient acheté ce bâtiment du sieur Lauzon. Cette fois en 1667, le sieur de Saint-Denis déclare: "tenir en censive de nos dits seigneurs le tiers en une place (. . .) entre la maison des Gaignons et un vieux bastiment vulgairement appelé le Magasin Neuf"³⁹, appartenant à cette époque à l'intendant Talon. Ce tiers lui venait donc de l'achat du terrain de ce magasin. Il y avait fait construire "conjointement avec le dit sieur de la Ferté un corps de logis dont la moitié lui appartient, lequel consiste en une chambre basse et une haulte à feux de cheminées, avec cave et grenier, avec un fournil à costé, le surplus estant occupé en cour"⁴⁰.

Le 9 septembre 1673, Marie Regnouard, veuve de Robert Giffard, renouvellera la concession de l'arrière-fief Duchesnay. Il la recevait, relevant en plein fief de la seigneurie de Beauport, suivant le désir de feu sieur Giffard, comme il apparaissait dans l'acte de concession de 1651. En retour, le seigneur de Saint-Denis sera tenu de faire plaider ses tenanciers devant le juge de Beauport. Et devront, lui et sa femme, "leur vie durant seulement", faire moudre leurs grains au moulin de Beauport.⁴¹

³⁸ L. Campeau, *Les Cent-Associés et le peuplement de la N.-F.* . . p. 62.

³⁹ P.-G. Roy, *Papier terrier de la Compagnie des I.O.* . . p. 127.

⁴⁰ *Ibid.*, p. 128.

⁴¹ QQANQ, Greffe P. Vachon.

Nicolas Juchereau ne sera jamais seigneur de Beauport. Il faut attendre la mort de Joseph Giffard pour que la famille Juchereau Duchesnay en devienne suzeraine. Robert Giffard s'étant beaucoup attaché à son neveu, Ignace Juchereau Duchesnay, il lui donne sa seigneurie, n'ayant eu aucun héritier. Quant à l'arrière-fief Duchesnay, il passa selon toute vraisemblance à Louis Legardeur de Repentigny et Joseph-Charles Juchereau de Saint-Denis. Celui-ci demeurait à Saint-Dominique au moment de la vente, le 18 juin 1764 à M. Jean Garneau, habitant de Sainte-Foy.

Nous avons peu de détails sur le développement de tout son arrière-fief. Pendant les quelques années où il fut fortement impliqué dans le commerce, soit vers 1650-1663, s'occupait-il beaucoup de sa concession? Il est permis d'en douter quelque peu, car en 1655, il passa un marché avec Pierre Maheut et Jean Trudel par lequel il leur achète "quarante minots de blé français froment", vingt minots de blé d'Inde et vingt-cinq minots de pois. "Moyennant quoy ledit Sieur de St denis quitte cedde et transporte tous les grains qui sont de présent ensemencés sur la terre du Chesnay sois en la coste de beauport pendants par les Racines".⁴² Alors qu'il vend tout son blé pouvant être cultivé sur sa terre pour racheter blé français, blé d'Inde et pois.

Concédera-t-il d'autres terres? Nous ne le savons pas. Il garda peut-être la majeure partie de ce petit arrière-fief pour lui-même.

En effet, à partir de 1667, Juchereau sera beaucoup plus vigilant quant à la mise en valeur de cette terre. A ce moment, il devancera même la famille Giffard en quantité de terre en culture. Cette période coïncide à son ralentissement dans le milieu de la traite. Est-ce pour cette raison que l'on voit les souches disparaître de plus en plus rapidement au profit de ces grands champs de céréales? Ou bien fut-il convaincu de la bonne cause du développement agricole? Il y a sûrement un peu des deux. Ayant probablement fait fortune avec la traite et ayant été contraint de ralentir ses activités dans ce secteur, tout naturellement, il ne lui reste qu'à développer au maximum sa propre terre.

Grâce aux recensements, il est possible d'apprécier les efforts importants qu'il déploiera pour un meilleur rendement. Celui de 1666 ne fournit que peu de renseignements: Nicolas est âgé d'une quarantaine d'années, Marie Giffard en a 29, ils ont six enfants. D'ores et déjà nous avons une bonne idée de leur niveau de vie. Ils ont cinq personnes à leur service: quatre engagés et Marie Barbaut, servante.⁴³

Le recensement de 1667 donne en plus le nombre d'arpents de terre en valeur. Robert Giffard a 19 bestiaux et 80 arpents en valeur tandis que le sieur de Saint-Denis possède 17 bestiaux et 100 arpents en valeur. Cette fois six serviteurs travaillent sur son domaine.

Le recensement de 1681 est encore plus révélateur. . . Le couple Juchereau de Saint-Denis a alors dix enfants et huit domestiques à son service: Jean Agille, 70 ans; Berthelemy Coton, 40; Pierre Frichet, 25; Claudé Dubreuil, 20; Louis Brosseau, 25; Jean Cahier, 17; Marie Matant, 13 et Marie Perier, 11 ans seulement. A l'actif, on enregistre 37 bêtes à cornes, 2 chevaux, 22 brebis et maintenant

⁴² QQANQ, Greffe G. Audouart.

⁴³ B. Sulte. Histoire des C.-F., 1608-1880, tome IV, p. 80.

250 arpents en valeur plus 8 fusils et 2 pistolets.⁴⁴ Voilà un bien bel état: il est passé, en quatre ans seulement, de 100 arpents à 250 arpents de terre en valeur. Quel cheptel! Rares seront les habitants possédant un tel troupeau. Nicolas était assidu et montrait une grande opiniâtreté dans toutes les opérations qu'il entreprenait. Les Giffard (en l'occurrence Joseph et sa femme, Robert Giffard étant décédé) n'avaient comparativement que 125 arpents de terre en valeur, 24 bêtes à cornes, 4 fusils et 2 pistolets. Ce dernier recensement est donc très significatif quant à l'aisance dont jouissait la famille Juchereau. . . Après un départ discret, Nicolas Juchereau a su démontrer qu'il pouvait être aussi tenace en agriculture qu'en commerce. . .

Notons enfin qu'il eut probablement d'autres terres: une que lui a concédée son père, Jean Juchereau, un an avant sa mort (le 20 avril 1671) en sa seigneurie de Maur. L'année suivante, il la cédait à son frère.

Arrière-fief de la Chevalerie

Commerçant prospère et finalement à 56 ans propriétaire d'une ferme très florissante, comment Nicolas Juchereau fut-il comme seigneur? De fait, il réussit à tirer un bon parti de l'arrière-fief de la Chevalerie tandis que ses deux seigneuries restèrent inexploitées pendant nombre d'années. Par contre, le temps venu, il ne confia pas au premier venu le soin de les défricher. Il fit appel à son gendre, ce qui montre bien qu'il n'a pas agi à la légère mais toujours avec perspicacité et prudence.

L'Ile d'Orléans fut concédée par la Compagnie de la Nouvelle-France à un groupe de bourgeois et marchands le 15 janvier 1636. En faisaient partie, entre autres, Charles de Lauzon et Noël Juchereau, sieur des Châtelets. Comme ce fut le cas bien souvent, ils furent tous beaucoup plus intéressés au commerce qu'à la colonisation.

Le 3 septembre 1657, les frères Jean et Nicolas Juchereau, reçurent en commun la seigneurie de la Chevalerie. Charles de Lauzon-Charny, leur beau-frère, leur avait concédé en arrière-fief une terre de seize arpents de front, située du côté nord de l'Ile. Cette entente fut renouvelée le 7 septembre 1661. Dès l'année suivante, les seigneurs remplirent une partie de leurs devoirs. Par un acte passé devant le notaire Paul Vachon, le 10 août 1662, ils concédèrent des terres à neuf censitaires. En 1663, au moins trois autres terres ont été concédées. Deux terres adjacentes de deux arpents furent remises à Jean Langlois et Jean Pelletier.⁴⁵ Une troisième concession avait été faite en faveur de François Chosse, le 6 février 1663. Il faut noter qu'à cette époque un vent favorable soufflait sur l'Ile d'Orléans si bien qu'en 1663, elle comptait 82 terres en roture.⁴⁶ Alors, même si les deux étaient toujours très actifs dans le commerce (l'affermage du comptoir de Tadoussac. . .) ils s'encouragèrent et surtout, ils n'avaient pas de raison pour refuser de si belles terres aussi proches de Québec.

Le 19 avril 1664, un jugement du Conseil Souverain de la Nouvelle France nous apprend le nom de deux autres censitaires. Cela nous montre bien qu'une concession se donnait parfois par une autre voie que celle des actes notariés.

⁴⁴ Ibid., tome V, p. 81.

⁴⁵ QQANQ. Greffe P. Vachon.

⁴⁶ L. Campeau. Les Cent-Associés et le peuplement de la N.-F. . . p. 59.

En 1672, un mois avant sa mort, Jean Juchereau de Maur fit avec ses fils, Jean et Nicolas, sa fille Geneviève et sa femme, deux ententes ou conventions.⁴⁷ Ils s'accordèrent alors pour que l'arrière-fief de la Chevalerie n'appartienne qu'à Nicolas Juchereau. Ce dernier cédant tous ses droits sur la seigneurie de Maur en faveur de Jean Juchereau de la Ferté. Voilà chacun ira son chemin maintenant.

Nouvelle concession de la part de Nicolas, le 3 février 1678 à Jean Langlois sieur de Boisverdun: une terre d'une consistance de trois lieues. Si nous prenons maintenant en considération l'aveu et dénombrement que fit Nicolas Juchereau le 17 août 1678, il est facile de constater que certains noms ont disparu depuis les premières concessions au profit, bien sûr, de nouveaux arrivants. (1° Jean Leclerc, 8 arpents de front; 2° Gabriel Gosselin, 2 arpents de front; 3° Clément Ruel, 2 arpents de front; 4° Charles Roger des Colombiers, 4 arpents de front; 5° Jean Pichet, 2 arpents de front; 6° Jean Poulin, 2 arpents de front; 7° Jacques Nolin, 2 arpents de front; 8° Jean Langlois père, 3 arpents de front; 9° Jean Langlois fils, 5 arpents de front).⁴⁸

Précisons que la superficie de cet arrière-fief avait été portée de 16 à 28 arpents de front avec le "surplus" de terre entre ce fief et la concession voisine. L'arrière-fief passa semble-t-il à Charles Aubert de la Chesnaye.

Seigneurie de Saint-Denis (Kamouraska)

Le seigneur des Aulnaies, Nicolas Juchereau, ne pensait pas qu'à lui-même et aux colons désireux de défricher et d'exploiter une terre. Il prévoyait pour l'avenir et en particulier pour celui de ses enfants. Preuve en est dans la concession du fief de Saint-Denis qu'il reçut du gouverneur de Frontenac et de l'intendant Duchesneau.

Le 12 mai 1679, il lui fut accordé "pour et au nom de Joseph Juchereau son fils (. . .) les terres qui sont le long du fleuve St-Laurent du côté du sud entre celles des Sieurs de la Durantaye et de la Bouteillerie contenant une lieue de front ou environ, avec quatre lieues de profondeur".⁴⁹ Faisant face au fleuve comme ses voisins de Kamouraska et de Rivière-Ouelle, la seigneurie de Saint-Denis que Juchereau reçut était probablement la plus exigüe au point de vue largeur mais aussi celle qui s'avancait le plus profondément dans les terres. Le texte officiel faisait état d'une largeur d'une lieue de front mais après réajustement des bornes des seigneuries de la Rivière-Ouelle et de la Pocatière, elle n'était plus que d'une demi-lieue⁵⁰ (42 arpents).

Nicolas Juchereau n'aurait jamais exploité cette concession. Le seigneur vaquait en ces années à ses tâches dans sa seigneurie des Aulnaies. Cette dernière offrait des facilités d'exploitation qui faisaient alors défaut à Saint-Denis: fertilité des terres et tout particulièrement, facilité d'accès.

⁴⁷ P.-G. Roy. Inventaire des concessions en fief et seig. . . , vol. 1, pp. 105-272.

⁴⁸ C.M.H.P.Q. L'Île d'Orléans, p. 124.

⁴⁹ QQANQ. Cahier d'intendance, vol. II.

⁵⁰ Hubert Lévesque, Le fief Saint-Denis, p. 7.

Nicolas avait pris possession de la seigneurie de Saint-Denis au nom de son fils, Joseph. Ce dernier mourut en novembre 1694, à l'âge de 31 ans. N'ayant pas laissé de successeur, le fief de Saint-Denis revint à sa mère. Il demeura propriété de la famille Juchereau-Duchesnay jusqu'en 1809 alors que le docteur François Blanchet achetait les parts des héritiers.

Sa bravoure et ses lettres de noblesse

Une première guerre intercoloniale éclate en 1689. "L'Angleterre forme, avec 5 autres nations, la ligue d'Augsbourg et entre en guerre contre la France".⁵¹ Le conflit avec les Iroquois avait repris de plus belle en Nouvelle-France et le massacre de Lachine laissait craindre le pire aux colons. Les revendications des colonies française et anglaise concernant le commerce des fourrures et les pêcheries étaient d'autres brasiers ardents. Le 1er mai 1690, des représentants de quatre états de la Nouvelle-Angleterre prennent la décision d'envahir la Nouvelle-France.

Nicolas Juchereau avait été l'instigateur de la compagnie de milice de Beauport, l'une des première à être organisée. "C'est à la tête de cette compagnie qu'il suivit M. de Courcelles dans son expédition contre les Agniers, en 1666. La conduite qu'il tint en cette circonstance fut si honorable que le commandement lui en fut donné à perpétuité".⁵²

Sous le commandement de l'amiral W. Phipps, une flotte anglaise de 34 navires atteint Québec le 16 octobre 1690. Un débarquement est tenté à Beauport et Juchereau, âgé de 63 ans, affronte les Anglais en tant que commandant de milice de la compagnie de Beauport.

*Le Major Walley débarque avec 1500 hommes et attaque Beauport que défend Nicolas Juchereau de Saint-Denys avec seulement 300 miliciens qui ne cèdent pas un pouce de terrain, obligeant les Anglais à camper sur place. Au second jour, au moment où les Anglais côtoient la rivière St-Charles, les miliciens de Beauport se précipitent sur eux avec une merveilleuse adresse qui les oblige à se replier et à se réfugier dans les bois. Enfin, au troisième jour du siège, (. . .), les miliciens en font un horrible carnage ne laissant de salut aux Anglais que dans la fuite.*⁵³

L'expédition anglaise fut donc un échec total: six cents morts au moins dans la troupe de Phipps alors qu'on en dénombrait six chez les Français, plus quelques blessés dont le capitaine Nicolas Juchereau de Saint-Denis. Suite aux échecs et à la mauvaise température, les Anglais battent retraite dès le 24 octobre.

⁵¹ D. Vaugeois et al. Canada, Québec synthèse historique, p. 118.

⁵² R. Martin. Saint-Roch-des-Aulnaies, les seign. . . , p. 17.

⁵³ Ibid., p. 22.

Frontenac écrit à sa Majesté, le roi de France, afin de lui faire part de la bravoure des soldats canadiens.

Je suis obligé, Monseigneur, de vous marquer le zèle et la bravoure avec laquelle toutes les milices de l'île d'Orléans, Lauzon et principalement celles de Beauport et de Beaupré se sont comportées (. . . et) se sont rendus maîtres du canon des ennemis, le Sr, de St-Denis, cap^t de la milice de Beauport, a eu le bras cassé dans les premières escarmouches; c'est un homme de plus de 60 ans et d'une des principales et plus anciennes familles de ce pays où il est des premiers établis.

Il demanderait fort des lettres de noblesse, et ce qu'il a fait semble le mériter, c'est pourquoi j'ose joindre mes très humbles prières aux siennes.⁵⁴

On exerçait donc des pressions pour que les valeureux combattants reçoivent les honneurs qu'ils méritent. La colonie aurait eu besoin de tous les encouragements possibles pour traverser ces années difficiles. Deux demandes d'anoblissement pour les seigneurs Juchereau auraient été faites. Ce n'est que quelque dix ans après la première demande, soit le 7 avril 1691, qu'un mémoire du roi au gouverneur de Frontenac gratifiait Nicolas Juchereau des lettres de noblesse demandées: "Sa Majesté a aussy accordé la même grâce au Sr de St-Denis, (. . .), en considération de sa valeur distinguée dans la deffense de Québec contre les Anglais. . ."⁵⁵ Toutefois, l'administration royale un peu longue à passer à l'action, mit un an, jour pour jour, avant d'ordonner l'expédition de ces lettres. Malheureusement, le sieur de Saint-Denis ne put jamais prendre connaissance de ces lettres car il semble que la première expédition prévue avorta. Juchereau mourut en octobre 1692.

Pour que la famille ait droit au titre de noblesse, il fallait que les lettres soient enregistrées et marquées du sceau royal. "Les Srs Hertel et St-Denis (un des garçons de Nicolas) doivent se pourvoir au Sceau pour des secondes expéditions des lettres de noblesse, s'il est vray qu'il leur en ayt esté expédie"⁵⁶, indiquait le mémoire du roi du 26 mai 1696. Le second envoi dut arriver à bon port en 1697. Restait l'étape de l'enregistrement. A la requête d'Ignace Juchereau Duchesnay, seigneur de Beauport, elles furent consignées au *Registre des Insinuations du Conseil Souverain de Québec*, en avril 1700. Ces lettres de noblesse, en bonne et due forme, permettaient à la famille de posséder ses armoiries: la tête de saint Denis couleur argent sur fond de gueules (rouge).

Armoiries de la famille Juchereau
Photo: QQANQ



⁵⁴ Rapport de l'archiviste de la province de Québec, 1927-28, p. 42.

⁵⁵ Ibid., p. 53.

⁵⁶ Ibid., 1928-29, p. 306.

Ses héritiers

Le 4 octobre 1692, mourut à Beauport, Nicolas Juchereau de Saint-Denis, gentilhomme, seigneur des Aulnaies. Il fut inhumé le lendemain au cimetière de Beauport. Ce valeureux colonisateur a cru à la vigueur de l'enracinement français en ce nouveau monde. Ses lettres de noblesse l'ont souligné: "au lieu de faire commerce comme beaucoup d'autres personnes, y l fut des premiers qui s'attachèrent uniquement (. . .) à faire des établissements assez considérables et à faire travailler au défrichement et à la culture des terres. . ."⁵⁷ Mais comme nous l'avons dit, il ne manqua pas de saisir les occasions qui se présentaient pour toucher quelques "peaux".

A l'occasion, il côtoya les Sauvages. Il en eut fort possiblement à son service lors d'expéditions de chasse ou de pêche. A sa résidence de l'arrière-fief Duchesnay, une Amérindienne pré-nommée Agnès travailla aussi pour lui. M. Trudel précisait: "Comme les sauvages domiciliés (c'est-à-dire les Hurons, les Algonquins, les Abénaquis et autres) n'avaient pas l'habitude de servir de domestiques chez les Français, nous serions bien tentés de compter parmi les esclaves cette Agnès qui est en service au manoir de Beauport"⁵⁸ Esclave ou domestique, on peut croire qu'elle était en de meilleures mains chez M. de Saint-Denis que parmi les belliqueux Iroquois. Le sieur de Saint-Denis apporta aussi sa contribution aux missionnaires qui oeuvraient au pays. "Le Père Albanel, en 1670, ayant projeté une mission parmi les Sauvages, M. de Saint-Denys ne fit pas de difficultés de lui prêter main forte, quelque danger que présentât l'entreprise"⁵⁹ lui fournissant une escorte de deux hommes. En 1672, il fait aussi profiter le Père Claude Dablon et ses compagnons d'un voyage à bord de son embarcation.

Généreux et prévoyant, il ne néglige rien pour sa famille. A son mariage, il avait reçu une terre de son beau-père et il eut le même geste de bienveillance à l'égard de son gendre, François Pollet. Au moment où des controverses perturbaient les activités du Conseil Souverain, Nicolas accueillit chez lui Charles Legardeur Tilly, son beau-frère, qui se trouvait dans une situation pénible à cause de ses divergences d'opinions avec le gouverneur de Frontenac. Nicolas avait lui-même fait partie d'un Conseil (était-ce celui de la traite?) institué en 1647-48 et du Conseil Souverain, en 1670. L'acte de concession à François Pollet le confirme.

Il eut avec son épouse Marie-Thérèse une famille de douze enfants qui perpétueront la noblesse des Juchereau-Duchesnay jusqu'au XIXe siècle. Sa fille, Marie-Anne, allait épouser le premier seigneur de La Pocatière et donner naissance à Marie-Thérèse qui s'unira au célèbre Pierre Le Moyne d'Iberville. Son fils Charles ira exercer sa carrière de premier juge royal ou d'intendant-général dans la métropole. Ignace, sieur de Saint-Denis, prendra la succession de son père à la tête de la milice de Beauport où il se distinguera lui aussi. Il poursuivra l'oeuvre de colonisation amorcée par Robert Giffard en devenant seigneur de Beauport. Quant à Charlotte-Françoise, elle hérita, à en juger les nombreux actes notariés qui lui sont crédités, de l'assiduité et du don de son père pour les affaires. Le neuvième enfant, Joseph, mort à l'âge de 31 ans, ne put jouir de la seigneurie de Saint-Denis dont Nicolas avait pris possession pour lui vingt ans auparavant.

⁵⁷ Archives publiques du Canada. Lettres de noblesse.

⁵⁸ M. Trudel. Histoire de la N.-F., III, la seigneurie. . ., p. 11.

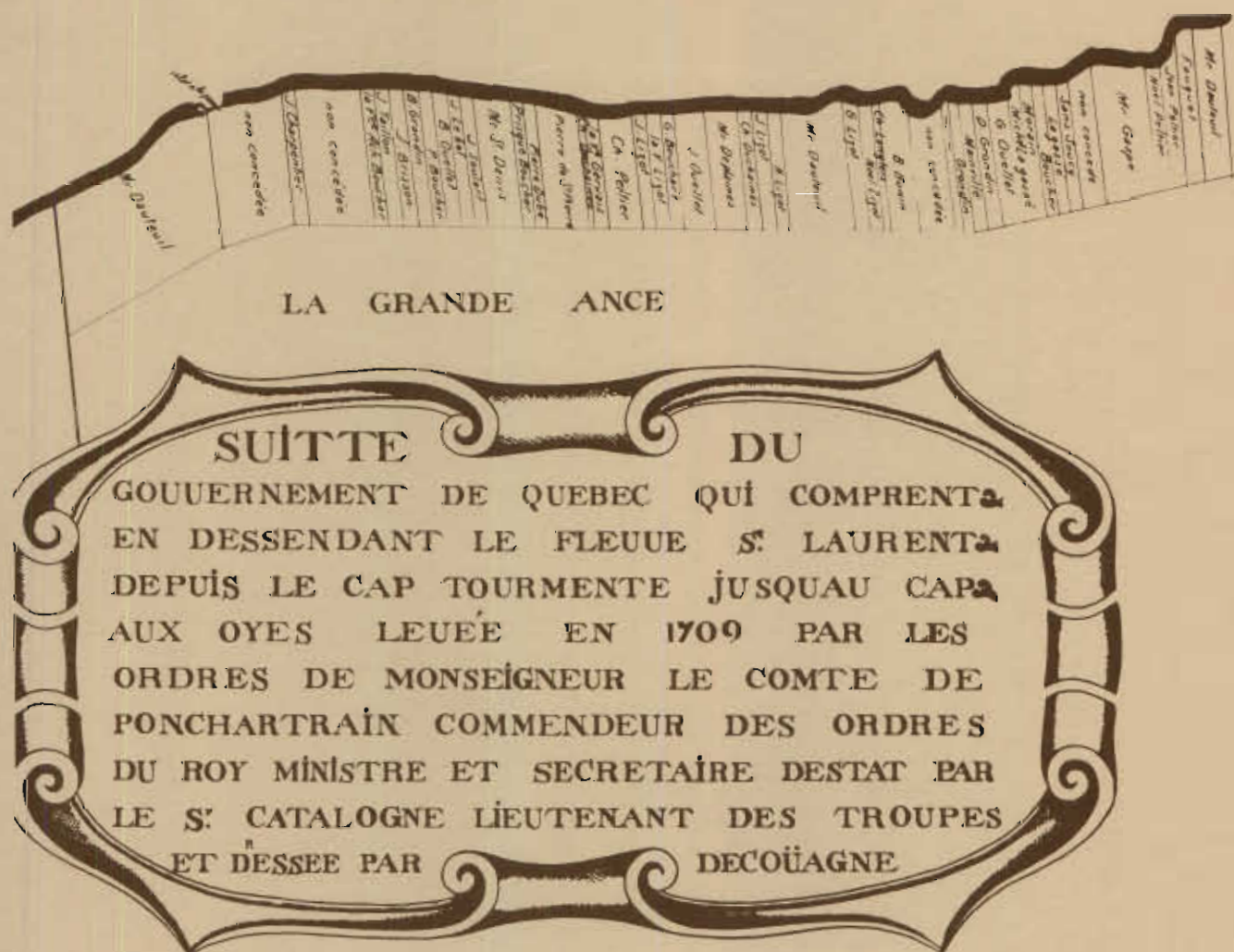
⁵⁹ R. Martin. Les premiers seigneurs de Ste-Anne-de-la-Pocatière, p. 21-22.

Avant de clore ce chapitre, nous désirons préciser ici certaine ambiguïtés concernant l'orthographe du nom de notre seigneur. Bien qu'en général les notaires écrivaient Saint-Denis avec un "y", les dépouillements ont permis de constater que M. Juchereau et son épouse signaient plutôt Saint-Denis. Ce titre prend peut-être sa source dans le fait que le père de Nicolas vécut un certain temps à Saint-Denis-sur-Huisne.

. LA CONCESSION DE LA SEIGNEURIE DES AULNAIES

En 1656, Nicolas Juchereau était propriétaire de l'arrière-fief Duchesnay, sur les côtes de Beauport. Déjà il avait fait des voyages outre-mer et était donc passé à quelques reprises devant la "Grande-Anse" s'étendant de la Pointe de la Rivière-Ouelle jusqu'au sud-ouest de Saint-Roch.

Le 1er avril 1656, le sieur Juchereau de Saint-Denis recevait de la main du gouverneur de Lauzon l'acte de concession d'une seigneurie couvrant une bonne partie de cette Grande-Anse. Cette seigneurie portera plus tard le nom des Aulnaies.



Carte de Gédéon de Catalogne (1709).
Les terres concédées dans la seigneurie
des Aulnaies (22 ou 23) allaient de
Noël Lizot (à l'est) jusqu'à la terre de
Jean Charpentier (à l'ouest)

Photo: QQANQ

Acte de concession de la Seigneurie des Aulnaies

Au Sr. Nicolas Juchereau Sr de St-Denis

Jean de Lauzon, chevalier, conseiller ordinaire du roy en ces conseils d'état et privé, gouverneur, et lieutenant général pour sa Majesté en la Nouvelle France, estendue du fleuve Saint Laurent.

A tous ceux qui ces présentes lettres verront, salut: Sçavoir faisons qu'en vertu du pouvoir à nous donné par la compagnie de la Nouvelle France enregistré où besoin a esté, nous avons donné, octroyé et concédé, donnons, octroyons et concedons par ces présentes à Nicolas Juchereau escuyer sieur de St. Denis, la consistance des lieux qui ensuivent c'est à sçavoir: trois lieues de front sur le fleuve Saint-Laurent du costé du sud au lieu dit Kamouraska par les sauvages, à prendre les dites trois lieus de front à commencer une lieue au dessus de la pointe du sud ouest en montant et deux lieus en descendant au nord est et deux lieus de profondeur dans les terres avec toutes les isles et bature qui se rencontrent au droit et vis-à-vis de la dite estendue; pour jouir des dits lieux en fief et en tous droits de haute, moyenne et basse justice et seigneurie luy ses hoirs et ayans cause et aux mêmes droits que la compagnie de la Nouvelle France en jouit par la donation qui luy en a esté faite par l'edit de son établissement à la réserve toutesfois de la foy et hommage que le dit sieur St. Denis lui ses hoirs et ayans cause seront tenus porter en la seneschaussée de Quebec par un seul hommage, et pour rachapt le revenu d'une année à chaque mutation de possesseur suivant la Coutume du Vexin françois enclavé de celle de Paris, et que les appellations du juge qui sera estably sur les dits lieux ressortiront pardevant le grand senéchal de la Nouvelle France ou ses lieutenants en la juridiction de Québec si donnons en mandement au grand seneschal de la Nouvelle France ses lieutenants ou commis mettre le dit sieur de St. Denis en possession des dits lieux de ce faire lui donnons pouvoir.

En temoin de quoy nous avons signé la présente, à icelle fait apposer le cachet de nos armes et contresigner par un de nos secrétaires.

Au fort St. Louis de Quebec, ce premier avril mil six cens cinquante six.

(Signé) De Lauzon⁶⁰

⁶⁰ Pièces et documents relatifs à la tenure seigneuriale. . . , p. 341-342.

Une question se pose d'abord: pourquoi concéder, dès 1656, une seigneurie aussi éloignée de Québec? La seigneurie des Aulnaies est la plus ancienne à s'être établie en aval de celle de la Rivière-du-Sud (1646; près de la ville actuelle de Montmagny). Entre les deux, sept lieues et demie (23 milles) de terres non concédées et il en restait aussi plus près de Québec. Qu'y avait-il de si attrayant dans la Grande-Anse? Juchereau reçut-il cette seigneurie simplement à titre honorifique?

Des années 1650 à 1656, le sieur de Saint-Denis occupe, nous l'avons vu, une part active dans le commerce. Ses affaires semblent prospères puisqu'en novembre 1656 (après la concession), il achète un important entrepôt à Québec. Il faut dire que la Côte-du-Sud était devenue à ce moment un lieu propice pour prendre contact avec les Indiens venant des régions de Boston et de l'Acadie. . . Et la Grande-Anse était un havre idéal où pouvaient mouiller en toute sécurité les embarcations. Juchereau s'y serait peut-être arrêté à quelques reprises avec son vaisseau. En outre, l'Anse offrait l'autre avantage d'être située à mi-chemin entre les deux grands postes de traite de Québec et de Tadoussac.

Dans l'acte de la concession, la situation du territoire de la seigneurie est précisée en ces termes:

Trois lieues de front sur le fleuve Saint-Laurent du costé du sud au lieu dit Kamouraska par les sauvages, à prendre les dites trois lieues de front à commencer une lieu au dessus de la pointe du sud ouest en montant et deux lieues en descendant au nord est et deux lieues de profondeur dans les terres. . .⁶¹

Carte dessinée par M. Joseph Bouchette couvrant le territoire de Tadoussac jusqu'à Québec. Publiée à Londres le 2 mai 1831

Photo: QQANQ



⁶¹ QQANQ, Cahier d'Intendance, vol. II.

Le seigneur de Saint-Denis fit une première tentative de colonisation en 1670. En septembre de cette année, Nicolas Juchereau rétrocède à son gendre, François Pollet, sieur de la Combe Pocatière, une portion de la seigneurie de la Grande-Anse (le fief Saint-Denis-de-Sainte-Anne). Pollet engage aussitôt Jean Langlois-le-Jeune et part défricher ses terres. Mais au printemps 1672, il meurt "sur son domaine, à la Grande-Anse, où il se livrait au défrichement. . ."⁶² La même année, le 29 octobre, l'intendant Jean Talon " . . . concédait à Marie-Thérèse Juchereau, veuve du sieur de la Combe-Pocatière, (. . .), une lieue et demie de terre de front, sur autant de profondeur, à prendre sur le fleuve"⁶³ entre les seigneuries de la Bouteillerie et de la Grande-Anse. La jeune veuve annexera à ses terres de la seigneurie de la Pocatière le fief Saint-Denis-de-Sainte-Anne hérité de son mari. Donc ce fief d'une demi-lieue de front sur deux lieues de profondeur était soustrait de la superficie de la seigneurie de la Grande-Anse (deux lieues et demie de front plutôt que trois).

Juchereau attendra une autre dizaine d'années avant de reconcéder des terres dans sa seigneurie. Entre temps, d'autres activités l'accaparaient: le commerce, sa terre de l'arrière-fief Duchesnay, l'exploitation de sa seigneurie de la Chevalerie de l'Île d'Orléans. On peut se demander aussi s'il n'aurait pas eu, à priori, quelque appréhension à coloniser sa nouvelle seigneurie? L'embûche majeure: les Iroquois. Quelques semaines seulement après la concession de la seigneurie des Aulnaies, des Iroquois s'étaient en effet rendus à l'Île d'Orléans pour massacrer un grand nombre de Hurons réfugiés là. "Les Iroquois eurent l'audace de passer devant Québec en plein jour avec leurs prisonniers".⁶⁴

Quant au nom du domaine, les documents et textes concernant la seigneurie de Nicolas Juchereau y réfèrent, de façon vague, sous de nombreuses appellations (orthographiées de façon très variée): seigneur de la "Grande-Anse", de la "Grande Pointe", de "Saint-Denis", des "aulnes", des "Aulnets", cette dernière appellation étant devenue officielle au XIX^e siècle. Si on prend en considération ce qui précède ainsi que le fait que Juchereau a reçu une autre seigneurie (un peu plus bas) appelée de "l'Anse-Saint-Denis", on comprend facilement la difficulté d'éclaircir l'origine exacte de certains documents. . . D'aucuns chercheront peut-être à savoir d'où vient le nom des "aulnes" ou des "Aulnets" utilisé à partir de 1678. "Una aulnaie (ou aunaie) est un lieu planté d'aulnes (ou d'aunes). L'aulne a formé les noms de lieux Aulnay, Auneuil, puis Augny, Augnot (. . .). La rivière Ferrée qui traverse la paroisse était bordée d'aulnes".⁶⁵ En fait, il n'y en avait pas que le long de la rivière: un procès-verbal pour le tracé du "grand chemin" permet de vérifier qu'il y en avait un peu partout:

*. . . suivra (. . .) Le Long des aulnes a haute mer (. . .) Et continuera ainsi jusque a une pointe d'aulne un peu au nord d'un gros fresne (. . . et enfin) viendra Le Long des aulnes jusque a la pocatière. . ."*⁶⁶

La guerre iroquoise (1640 à 1665) rendait donc la situation très périlleuse et faillit même être fatale pour la colonisation qui s'ébauchait à l'est de Québec. Si les Français défrichaient et cultivaient un territoire de plus en plus vaste, les Iroquois, pour leur part,

⁶² Léon Roy. Les terres de la Grande-Anse. . . , p. 21.

⁶³ QQANQ. Cahier d'Intendance, vol. II.

⁶⁴ C.M.H.P.Q. L'Île d'Orléans, p. 39.

⁶⁵ P.-G. Roy. Les noms géographiques de la province de Québec, p. 93.

⁶⁶ QQANQ. Procès-verbaux des Grands-Voyers.

faisaient tout ce qui était en leur pouvoir pour être maîtres du commerce des fourrures. Après quelques années de guerre et de maladie, leur audace finit par s'estomper. Enfin, en 1667, la paix revint.

La même année, Nicolas Juchereau fait acte de foi et hommage "pour un fief à lui appartenant au lieu dit Kannissigit par les Sauvages et par les Français la Grande-Anse. . ."⁶⁷ La paix signée, le sieur de Saint-Denis n'hésite pas à ajouter "que pour le présent il est prest de faire valloir son dit fief, le faisant exploiter tant par ses mains que par la distribution qu'il en fera aux personnes qui se présenteront pour s'y établir. . ."⁶⁸ Voilà qui était normal: il devait se montrer disposé à recevoir des censitaires et à exploiter ses terres, sans quoi il se serait exposé à perdre ses droits. Malgré les bonnes dispositions du seigneur, les premiers colons tardèrent à venir (1679).

LES PREMIERS COLONS

Jean Pelletier et Pierre St-Pierre furent les premiers colons de la Seigneurie des Aulnaies. Pendant quinze ans, ils furent, avec leurs familles, les seuls habitants de la "Grande Pointe" c'est-à-dire Saint-Roch-des-Aulnaies. Lors du recensement de 1681, commandé par Mgr de Laval sur le territoire de Saint-Roch, il n'y avait que deux familles de onze âmes. Ces dernières vivaient à quinze arpents l'une de l'autre.⁶⁹ Mais qui étaient donc ces hommes assez hardis pour venir s'installer en pleine forêt, avec pour seule route: le fleuve?

Pour connaître l'histoire de Jean Pelletier, il faut remonter à ses origines en "Perche", ancienne province de France qui aujourd'hui fait partie du département de l'Orne. Fils de Guillaume Pelletier et Michelle Mabile, Jean Pelletier naquit à Tourouvre le 12 juin 1627. C'est suite à l'incitation de Robert Giffard et des frères Juchereau que Guillaume décida de venir au Canada. Au printemps 1641, il vendit ses biens et s'embarqua avec son épouse et son fils Jean, qui a alors 14 ans, pour un engagement de cinq ans. C'est sur une terre à Beauport, tout près des chutes Montmorency qu'il s'installa.

En 1646, Jean qui avait 19 ans, se donna aux Jésuites et partit avec le Père Lalemant pour Trois-Rivières. Les "donnés" étaient une catégorie d'aides créés par les Pères pour les assister dans les pays de mission. C'est ainsi qu'il accompagna un convoi de Hurons jusqu'au fort Sainte-Marie et y vécut quelques temps. Sainte-Marie, au pays des Hurons, fut le premier établissement européen à l'intérieur du Canada et Jean Pelletier en fut donc un des pionniers.

En 1647, Jean voulut se marier, mais il dut attendre deux ans parce que sa fiancée, Anne Langlois, n'avait que dix ans et l'âge prescrit par le droit canon était de douze ans. C'est donc le 9 décembre 1649 que Jean Pelletier se maria à Québec avec Anne Langlois fille de Noël Langlois et Françoise Grenier de Beauport. Le jeune ménage s'installa chez les parents de Jean, Guillaume Pelletier à Beauport. Jean hérita de cette terre après la mort de son père en 1657. De ce mariage naquit sept enfants (Noël, Anne, René, Jean, Marie, Charles et Marie-Charlotte).

⁶⁷ P.-G. Roy. *Papier terrier de la Cie des I.-O.*, 1667-1668, pp. 103-104.

⁶⁸ Ibid.

⁶⁹ Léon Roy. *Les terres de la Grande-Anse. . .*, p. 41.

En 1663, Jean Pelletier se fit concéder, par les frères Juchereau, une terre de deux arpents de front à l'Île d'Orléans. Elle était située dans l'arrière-fief de la Chevalerie et voisine des terres de Jean Langlois-dit-Boisverdun et de Noël Langlois-dit-Traversy, les beaux-frères de Jean. Pourtant ce n'est qu'en 1665 que Jean et sa famille déménagèrent à l'Île d'Orléans. Il demeura quand même propriétaire de sa terre à Beauport. Est-ce pour l'aventure ou pour un meilleur rendement qu'il déménagea? On n'en sait trop rien si ce n'est que sa terre de Beauport lui rapportait, par le biais d'une location. En 1668, Jean vendit sa terre de l'Île d'Orléans à son beau-frère et revint à Beauport.

C'est en 1672, que Jean Pelletier eut un premier contact avec la Grande-Anse. En effet, c'est en cette année que mourut François Pollet, époux de Marie-Anne Juchereau, qui avait commencé à y défricher une terre depuis peu. Les frères Juchereau durent déléguer deux personnes, dont Jean Pelletier, pour aller faire l'inventaire des biens du défunt.⁷⁰ A-t-il apprécié ce coin du pays...? Nous n'en savons rien, mais toujours qu'en 1675, Jean Pelletier repart pour s'installer à l'Île-aux-Oies puis à l'Île-aux-Grues.

En 1679, il se fit concéder un lot à Saint-Roch-des-Aulnaies. Il avait à ce moment 52 ans. Sa terre se décrivait comme suit: "une concession de 5 arpents comprenant aujourd'hui les terres de Joseph-Louis Pelletier et de Georges Pelletier".⁷¹ On sait qu'il mourut à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, fin février 1698 à l'âge de 71 ans, probablement chez son fils aîné Noël, pionnier de Sainte-Anne. Jean Pelletier fut donc inhumé à Rivière-Ouelle où se trouvaient à l'époque l'unique cimetière et l'unique église de la Grande-Anse.



Demeure ancestrale de la famille Pelletier

Photo: collection privée

⁷⁰ Maurice Pelletier. Guillaume Pelletier, 1598-1657, et son fils Jean, p. 19.

⁷¹ Hector Pelletier. Travail inédit.

En 1700, il y eut: "la vente des meubles d'Anne Langlois, veuve de Jean Pelletier, à Charles Pelletier son fils (12 septembre 1700)".⁷² C'est donc son fils Charles qui prit la relève sur la terre de Saint-Roch. Charles épousa en secondes noces Marie-Barbe St-Pierre en 1711 et eut 15 enfants de ses deux mariages. Ainsi nous retrouvons les deux familles des pionniers, Pierre Saint-Pierre et Jean Pelletier, unies par leur descendance. Jean Pelletier peut être considéré à juste titre comme l'ancêtre des nombreux Pelletier de la région de Québec et du Bas du Fleuve.

Pierre Saint-Pierre-dit-Dessaint, pour sa part, est né à Saint-Martin de Rouen vers 1643, fils de Michel Saint-Pierre et Françoise d'Engran. Il serait venu en Nouvelle-France au cours de l'année 1664. On sait que certains arrivants qui ne pouvaient payer leur passage devaient, avant leur départ de France, signer un engagement. Ce contrat les liait pour quelques temps à une personne déjà en Nouvelle-France et ce, avant de pouvoir se faire concéder une terre. Un document, que l'on retrouve dans les jugements et délibérations du Conseil Souverain de la Nouvelle-France, confirmerait l'arrivée de Pierre Saint-Pierre à l'automne 1664. Ce dernier s'engage: "à Charles Cloustier pour son temps au prix de quatre vingt livres par an selon son marché de France".⁷³ Ce document fut signé en Nouvelle-France le 21 janvier 1665. Le 24 avril 1679, il épousa à Sainte-Famille Ile d'Orléans, Marie Gerber. C'est probablement la même année, que lui fut concédée sa terre en la seigneurie des Aulnaies. "Pierre Saint-Pierre avait obtenu la même année 13 arpents comprenant aujourd'hui la terre de Gérard Castonguay et les autres à l'ouest jusqu'à la terre du Moulin".⁷⁴ C'est de la Côte de Beaupré qu'ils partirent pour venir s'établir à Saint-Roch-des-Aulnaies.



L'une des premières maisons de pierre

Photo: collection privée

⁷² Tiré principalement de Maurice Pelletier, *Guillaume Pelletier 1598-1651, et son fils Jean*.

⁷³ *Jugements et délibérations du Conseil souverain de la N.-F.*, vol. 1, p. 313.

⁷⁴ Hector Pelletier. Travail inédit.

Au recensement de 1681, on y retrouve: "Pierre Saint-Pierre 38 (ans); Marie Gerbert, sa femme, 22 (ans); enfants: Marie 2 (ans); Madelaine 1 (an); 1 fusil; 6 bêtes à cornes; 3 arpent en valeur".⁷⁵

Lorsqu'en 1690, l'abbé de Francheville recruta une petite armée pour repousser les Bostonnais à Rivière-Ouelle, il y eut 39 hommes en état de porter les armes. Pierre Saint-Pierre fut parmi les combattants. C'est aussi chez Pierre Saint-Pierre que fut célébrée la première messe aux Aulnaies le 23 juin 1694 suite à une permission spéciale accordée par Mgr de St-Vallier.

Les époux Pierre Saint-Pierre et Marie Gerber donnèrent naissance à 13 enfants, tous nés à Saint-Roch: Marie-Anne, Marie-Madeleine, Marie-Barbe, Ignace, Elisabeth, Thérèse, Marie-Louise, Pierre, Pierre-Charles, François, Jacques, Marie-Ursule, Alexandre.

On dit aussi qu'en 1715, une société se serait formée entre Philippe Peire, marchand de Québec et Marie Gerbais (ou Gerber?) de La Pocatière épouse de Pierre Saint-Pierre. Cette société avait pour but la pêche aux marsouins à l'Île St-Denis (?). M. Peire était tenu de fournir les cordages, les cuves, les chaudières et les barriques pour les huiles. Ce dernier aura droit au tiers des bénéfices. Tandis que Mme Saint-Pierre s'engageait à construire un hangar pour les cuves et à s'occuper de l'entretien de la pêche. Elle aura droit aux deux tiers de toutes les huiles et peaux de marsouins.

Estant anfsy convenu Entre les parties que pour que dieu beniffe Leur Entreprize qu'ils feront prefent de toute lhuisle que pourra produire Le premier marfouin qu'il prendront a la ditte pesche a Leglize parroissiale quy s'establira (?) en lad. seigneurie de la pocatière ou a la chapelle quy y En presentement Establie pour Estre Employee a ses plus presens Bezoins.⁷⁶

Pourquoi cite-t-on La Pocatière, on n'en sait trop rien. Saint-Pierre est-il propriétaire d'une terre à La Pocatière? A-t-il déménagé? Toutes ces questions restent sans réponse mais un doute persiste puisque ses enfants ont hérité, après la mort de leur père, de terres situées à Saint-Roch.

Il est difficile de déterminer la date exacte de la mort de Pierre Saint-Pierre puisqu'aucun document ne le précise. Certains auteurs la situent entre 1713 et 1725. Il existe toutefois un document précisant le partage des biens entre la veuve Saint-Pierre et ses enfants, le 9 avril 1727. Certains descendants de Pierre Saint-Pierre et Marie Gerber ont adopté exclusivement comme nom de famille le surnom de leur premier ancêtre "Dessaint".

⁷⁵ Benjamin Sulte. Histoire des Canadiens-Français, 1608-1880, tome V, p. 78.

⁷⁶ QQANQ. Greffe du notaire L. Chambalon.

L'établissement

LA PAROISSE

Il y aurait eu tout un chapitre à écrire sur l'administration de la seigneurie à la fin du XVII^e, début XVIII^e. Outre Marie-Thérèse Giffard, veuve de Nicolas Juchereau, il y aurait eu plusieurs autres membres de la famille à la tête de la seigneurie. Mais nous ne nous attarderons pas davantage sur cette question. Il importe plutôt maintenant, avant d'entrer dans le vif du sujet de ce chapitre, de situer brièvement les débuts de la paroisse.

Les quelques habitants de la rive sud du Saint-Laurent, vivant dans un isolement quasi complet, recevaient sporadiquement les secours spirituels d'un missionnaire. C'est la situation qui prévalait au XVII^e siècle. Il n'y avait évidemment ni chapelle, ni église.

En 1681, Mgr de Laval "... demande aux missionnaires d'encourager les habitants à ériger d'espace en espace des chapelles".¹ Deux ans plus tard, les habitants du Cap Saint-Ignace avaient la leur, puis ceux de la seigneurie de la Bouteillerie en 1685. Un mémoire présenté au Roi par Mgr de Laval (1683, "Plan General de l'Estat présent des Missions du Canada") révèle que M. Thomas-Joseph Morel, prêtre, desservait "... 27 lieues de pays le long du grand fleuve du côté sud".² Sur l'étendue de la mission de M. Morel, qu'il couvrait en entier deux fois l'an, il y avait la seigneurie de Juchereau de Saint-Denis comptant alors deux familles (onze âmes). La visite des ouailles se faisait évidemment en canot d'écorce.

A compter de 1685, il y eut un missionnaire résidant soit à la Rivière-Ouelle, soit à Sainte-Anne, qui se chargeait des habitants de la seigneurie des Aulnaies. Les actes concernant ces gens ont été inscrits aux registres de la Rivière-Ouelle et, à partir de 1715, à ceux de Sainte-Anne-de-la-Pocatière où un missionnaire résidant s'installa. Le choix du lieu d'établissement des missionnaires était fait de façon plutôt aléatoire. En fait, les critères canoniques de l'époque étaient assez énigmatiques et des intervenants autres que l'évêque pouvaient influencer les décisions. Suivant un arrêt du Conseil d'Etat de 1692, l'évêque était tenu d'observer certaines règles pour l'édification d'une cure et les juges royaux devaient se prononcer selon le cas. Une lettre de MM. de Vaudreuil et Bégon datée du 6 novembre 1717 nous apprend que l'évêque "... consentait à ce que le district de chaque paroisse fut réglé conjointement par le gouverneur, l'intendant et lui-même. ..."³. Un procès-verbal portant sur l'étendue de chaque district de paroisse devait être envoyé en France pour être ratifié par le Roi. L'implication de ces divers niveaux administratifs a pu être la source de certaines ambiguïtés, entre autres, celle concernant le patronyme de notre paroisse (qui aurait porté le nom de Sainte-Trinité). On ne connaît à l'heure actuelle qu'un seul document pertinent: il s'agit d'un procès-verbal du Grand Voyer (pour le tracé du chemin, 1713) dans lequel il est question que le fief de la Demi-Lieue et la seigneurie des Aulnaies font partie de la paroisse Sainte-Trinité. Le plus ancien document qui mentionne le nom de

¹ Léon Roy. *Les terres de la Grande-Anse*, ..., p. 32.

² *Ibid.*, p. 32.

³ *Rapport de l'archiviste de la province de Québec*, p. 182.

Saint-Roch daterait de 1721. S'il est facile de deviner l'origine de l'appellation "des Aulnaies", il n'en va pas de même pour ce qui est du choix du patron de la paroisse. Deux hypothèses sont retenues. La première est que Charles Juchereau, seigneur et fils de Nicolas, voulut honorer la mémoire de sa grand-mère, Marie Langlois, née en France au manoir de son père, seigneur de Saint-Roch et de la Potherie. La seconde est qu'il se trouvait sur le rocher de la Pointe Rouge (à 3 milles à l'est de l'église) "... des marques donnant l'illusion de pas humains et de pistes d'un chien. Une légende veut que saint Roch ait visité ces lieux en compagnie de son chien".⁴ Ni l'une ni l'autre de ces hypothèses n'est évidemment vérifiable et la raison véritable du choix de saint Roch peut être d'un tout autre ordre.

Le procès-verbal d'une assemblée de paroissiens venus de Rivière-Ouelle, paroisse Notre-Dame-de-Liesse, de La Pocatière, paroisse Sainte-Anne et des "Aulnets", paroisse Saint-Roch, tenue au presbytère de Sainte-Anne le 24 mars 1721, nous informe sur la paroisse de Saint-Roch:

... trois lieues et demye ou environ d'estendue le long du fleuve St-Laurent (on compte donc le petit fief Saint-Denis de Sainte-Anne) scavoir trois lieues qu'a le fond du dit fief des Aulnets sur deux lieues de profondeur (...) que sur le front du dit fief des Aulnets il y a vingt quatre chefs de famille résidents et trois concessionnaires qui n'ont encore point fait d'establissement sur leur terre.⁵

A ce moment, l'église de Sainte-Anne n'est située qu'à quatorze arpents de la limite avec Saint-Roch. Enfin, "les paroissiens de la dite paroisse de St-Roch travaillent à construire aussy une nouvelle église en pierre et ont desjà amassé des matériaux pour cet effet".⁶ C'est lors de cette même assemblée de mars 1721 que les habitants de la Rivière-Ouelle présentèrent le projet de séparer la paroisse de Sainte-Anne entre la leur et celle de Saint-Roch. Ils invoquaient le prétexte que leur paroisse est plus ancienne et que la subsistance des curés serait mieux assurée. En fait, ce qui les motivait devait plutôt être leur désir d'avoir à nouveau dans leur paroisse un curé résidant. Les gens de Sainte-Anne et leur seigneur s'opposèrent à ce démembrement. Dans un mémoire présenté au Conseil de la Marine par M. D'Auteuil le 11 avril 1722 il était précisé que la seigneurie des Aulnaies

... suffira pour faire une grande et bonne paroisse, puisqu'elle aura 3 lieues de front sur le fleuve et jusqu'à ce tems ceux qui y sont établis peuvent venir, comme ils ont toujours fait, (à Ste-Anne), ne paraissant pas juste de démembrement et détruire une cure aussi bien établie, pour fortifier une qui ne l'est pas...⁷

Ce projet de démembrement avorta évidemment. C'est plutôt la paroisse de Saint-Roch qui perdit la Demi-Lieue au profit de Saint-Jean en 1775. Quant à la terre de la fabrique de Saint-Roch et tout particulièrement la pointe de terre où est logée l'église, la confusion concernant sa propriété entraînera la tenue d'un procès au XIXe siècle.

⁴ Lucien Castonguay. Travail inédit. (A.F. St-R.)

⁵ Rapport de l'archiviste de la province de Québec, 1921-22, pp. 346-349.

⁶ Ibid.

⁷ Ibid., 1922-23, pp. 97-98.

. LA PREMIERE EGLISE

Les édifices religieux constituent une part importante du patrimoine artistique des Québécois. Même les édifices disparus sont importants. Ecrire sur l'histoire d'une collectivité sans glisser un mot sur ses édifices culturels nous semblerait inconcevable. Voilà pourquoi nous nous proposons de nous attarder sur la première chapelle et la première église de pierre de Saint-Roch-des-Aulnaies.

Comme la très grande majorité des établissements, la paroisse fut tout d'abord desservie par voie de mission. L'arrivée du premier missionnaire résidant, M. Charles Gareault, n'eut lieu qu'en 1750.⁸ On ne sait que très peu de chose sur la première chapelle, dans l'état actuel de la recherche. Dans le premier quart du XVIIIe siècle, Mathieu-Benoist Collet et son greffier, Nicolas Boucault, tinrent une enquête dans chacune des paroisses pour considérer l'opinion des seigneurs et des habitants sur "la commodité et l'incommodité" de leur église. Le 24 mars 1721, ils longeaient la Côte-du-Sud. Arrêtés au presbytère de Sainte-Anne, les habitants de Saint-Roch leur déclarèrent que:

*L'église paroissiale de Saint-Roch-des-Aulnaies est scituée environ dans le milieu du did fief des Aulnets à la distance d'une lieue et demie ou environ de la ligne qui le separe du dit fief du costé d'en bas d'avec le dit fief de la Pocatière; qu'ils travaillent à construire aussy une nouvelle église en pierre et ont desjà amassé des matériaux pour cet effet (. . .)*⁹

C'est là le seul document qui atteste l'existence de la première chapelle. Il ne fait qu'indiquer sa situation géographique.

Nous ne connaissons point sa date de construction. Quant à sa forme exacte, son style et son contenu, la carence documentaire nous impose la prudence. Sans trop de risque d'erreur, on peut néanmoins émettre l'hypothèse qu'il devait s'agir d'un édifice modeste, possiblement fait de colombages et de dimensions restreintes. C'était probablement une "chapelle d'établissement" comme on pouvait en rencontrer habituellement dans les paroisses de fondation récente.¹⁰

Mais s'il y a des manques au niveau de la documentation autour de la première église¹¹, nous en avons cependant une certaine connaissance et certains éléments peuvent être précisés.

Comme on l'a vu antérieurement, dès 1721 les habitants accumulaient divers matériaux dans le but d'édifier une église de pierre. Le 12 juin 1724, Mgr de Saint-Vallier écrivit aux paroissiens afin de les féliciter du zèle qu'ils démontraient dans la construction de leur église et de les engager à poursuivre. Il les exhorta à suivre les directives du Père Maurice Imbault, alors missionnaire, pour tout ce qu'il pourrait dire concernant la manière dont l'église pourra être édiflée.¹² Il appert qu'à ce moment, le chantier était ouvert.

L'emplacement sur lequel le temple était situé fut donné par la veuve Soulard, le 10 septembre 1724. Dans une copie de l'acte de donation, il est clairement fait état de:

⁸ Roland Martin, *Saint-Roch des Aulnaies*, . . p. 134.

⁹ *Rapport de l'archiviste de la province de Québec pour 1921-1922*, . . p. 342.

¹⁰ A ce sujet voir: Alan Gowans, *Church architecture in New-France*, pp. 14-17.

¹¹ Les comptes et délibérations de la fabrique antérieurs à 1781 ont été autrefois perdus.

¹² *Rapport de l'archiviste de la province de Québec*, 1941-42, p. 229

*l'emplacement de l'Église de la dite Seigneurie des Aunes (sic) laquelle est construite sur une pointe de terre (...)*¹³

Une autre pièce d'archives vient préciser l'acte de donation. Quand on construisit l'église actuelle, il fut spécifié qu'elle serait "au nord de celle qui existe actuellement."¹⁴ L'ancienne église était donc à proximité de la présente, un peu plus vers le sud.

Nous ne détenons que très peu d'informations pour le reste de la période comprise par le Régime français. En 1736, à la requête de "monsieur Gastongué missionnaire", Chartier de Lotbinière accorda que les habitants puissent acquitter la location de leur banc en blé plutôt qu'en argent, la numéraire s'avérant alors rarissime.¹⁵ En 1742, la fabrique se porta acquéreur d'une cloche, qui fut d'abord par erreur livrée à l'Islet.¹⁶

La conquête et les agrandissements

Nous retrouvons l'église tout de suite après la Conquête. Contrairement à ce que certains ont osé affirmer d'une façon tout à fait gratuite,¹⁷ l'église de Saint-Roch ne fut pas détruite par les troupes anglaises.¹⁸ En 1761, elle nécessita toutefois des réparations. M. Gareault alors missionnaire résidant écrivit à son évêque et lui décrivit la situation financière précaire dans laquelle la paroisse était. Il mentionna:

*'(il) m'a fallu faire faire des réparations à L'Église et au presbitere à mes frais Sans esperance de les recuperer de sitot (...)*¹⁹

La nature et l'envergure de ces travaux ne sont pas indiquées. Il pouvait s'agir d'entretien normal que le missionnaire jugea prudent de réaliser sur-le-champ, avant que la situation ne se dégrade trop.

Au troisième quart du XVIII^e siècle, la paroisse semble être aux prises avec des problèmes démographiques. La population croissante rendit l'église un peu moins apte à répondre aux besoins. Comme dans plusieurs autres paroisses, il fallut se poser la question à savoir s'il était préférable d'agrandir l'église ou de la remplacer par une plus vaste. C'est ainsi qu'en 1773, monsieur Porlier écrivit à Mgr Briand pour avoir son approbation pour agrandir l'église, afin de se conformer aux ordres donnés lors des visites pastorales. Il est même spécifié que les matériaux sont rendus et que les ouvriers sont sur place. On dit aussi que "La Paroisse afsemblée veut L'Église à la récolet (...)"²⁰ La réponse est rédigée le même jour. L'évêque consent à ce que l'on construise un nouveau temple mais il attend qu'on lui soumette un plan avant d'accorder la permission officielle.²¹

¹³ A.F.St-R.: Extrait du contrat de donation. . . 30 nov. 1777.

¹⁴ A. E. La P., St-R.: Dossier I, no 137.

¹⁵ A. F. St-R.: Arrangement par Mr de Lotbinière. . . 14 mars 1736.

¹⁶ Pierre-Georges Roy. Inventaire des Ordonnances des Intendants, Vol. III, p. 26.

¹⁷ Henri Tétu. Notice biographique. . . , p. 17.

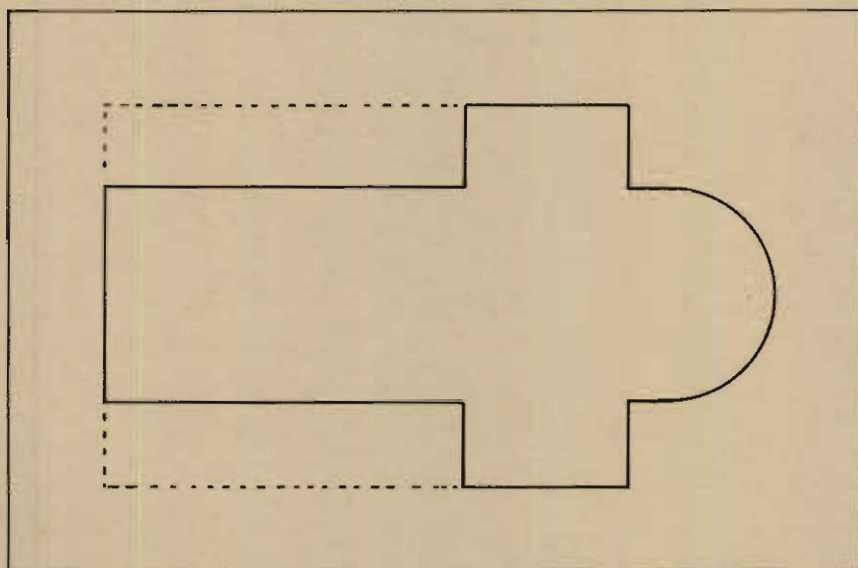
¹⁸ Marcel Trudel. "Les églises ont-elles souffert de la Conquête?" Revue d'histoire de l'Amérique française, pp. 57-59.

¹⁹ A. E. La P., St-R.: Dossier I, no 4.

²⁰ A. E. La P., St-R.: Dossier I, no 11.

²¹ Rapport de l'archiviste de la province de Québec pour l'année 1929-1930, p. 98.

La situation nous apparaît pour le moins remplie d'équivoques. La paroisse demande la permission d'agrandir et l'évêché accorde l'autorisation de reconstruire. Comme pour ajouter à la confusion, les livres de comptes sont inexistant pour ces années. Pour notre part, nous favorisons la possibilité d'agrandissement. C'est l'évêque qui parle de construire. La paroisse quant à elle semble bien savoir ce qu'elle désire: même les matériaux étaient prêts. La question de présenter un plan à l'autorité pour effectuer les travaux et les observations de cette dernière sur le plan à la récollet²² peuvent s'expliquer aisément si l'on jette un coup d'oeil sur les manières dont on agrandissait alors les églises. Il y avait deux façons de faire: on pouvait rallonger par la façade ou, dans le cas d'une église en croix latine, on pouvait ajouter deux bas-côtés. L'église en croix latine se voyait ainsi transformer en église de plan récollet (voir graphique). Nous croyons que cette solution a pu être favorisée à Saint-Roch-des-Aulnaies, l'importance des travaux expliquant la nécessité de présenter un plan. La transformation de l'église en église de plan récollet justifierait les observations émanant de l'autorité épiscopale. Un petit croquis de l'église de Saint-Roch, sur un plan dressé en 1792, nous présente une église sans transept.²³ Ceci tend à confirmer notre hypothèse.



Plan d'église en croix latine; en pointillé, agrandissement donnant un plan récollet

L'église subit un nouvel agrandissement en 1802. Sans doute, celui-ci fut exécuté par la façade, puisqu'il est question d'une allonge de 30 pieds.²⁴ Ceci est tout à fait en accord avec la situation démographique; de 1765 à 1790, la population est passée de 560 habitants à environ 1,460.²⁵ Les travaux ont dû s'échelonner jusqu'à l'année suivante puisque le curé eut la permission de célébrer au presbytère les jours de semaine, "durant les travaux".²⁶ On profita de l'occasion pour blanchir les murs de l'église et de la sacristie, tant en dedans qu'en dehors et pour peindre la voûte, les fenêtres, la grande et les deux petites portes.²⁷

²² Henri Tétu, *op. cit.*, p. 19.

²³ Archives des arpentages du Québec, 1792 (note transmise par l'abbé Adrien Caron).

²⁴ A. E. La P., St-R.: Dossier I, 13 juillet 1802.

²⁵ Lucien Castonguay, Travail inédit. (A. F. St-R.).

²⁶ Rapport de l'archiviste de la province de Québec pour l'année 1928-1929, p. 232.

²⁷ A. E. La P., St-R.: Dossier I, 25 février 1804.

Intérieur de l'église

Bien que nous ayons jusqu'ici envisagé plusieurs aspects, nous n'avons rien dit sur l'intérieur. Nous livrerons ici ce que nous en connaissons.

Nous ignorons tout de l'aspect qu'il présentait dans les années suivant la construction. C'est seulement à compter de la fin du XVIII^e siècle que les ténèbres s'écartent. On fit alors quelques acquisitions et quelques travaux d'importance. En 1792, on commanda un maître-autel à Jean Baillairgé.²⁸ En 1798, ce sont deux autels latéraux. L'année 1811 semble une année particulièrement importante. On passa un marché pour une chaire et un banc d'œuvre, qui furent exécutés par François Baillairgé.²⁹ Les diverses pièces de mobilier sont aujourd'hui à l'église de Sainte-Louise. La même année, on agrandit les deux fenêtres du sanctuaire,³⁰ puis on remit un acompte à Amable Charron pour le retable qu'il était à confectonner.³¹ Tout ce qu'on sait de ce décor, c'est qu'il comportait deux anges dans la partie haute.³²



Statuettes façonnées par François Baillairgé pour orner le maître-autel de l'église de Saint-Roch (ici seulement deux des quatre)

Photo: QQANQ

La dernière réalisation de cette année fut un jubé. Rien de bien spécial nous dira-t-on, jusqu'à ce que l'on sache qu'il était supporté par des thermes. Elles furent même jugées indécentes par l'évêque.³³ Quinze ans plus tard, on fit une voûte neuve et de "très beaux bois de merizier choisi."³⁴ En 1833, il semble qu'on songea à faire d'importants travaux, toujours à l'intérieur,³⁵ sans préciser leur portée. Vraisemblablement, on ne concrétisa pas cette idée.

²⁸ A. F. St-R.: Comptes et délibérations, 1781-1860.

²⁹ Voir la section des illustrations: "Les églises".

³⁰ A. F. St-R.: Comptes et délibérations, 1781-1860.

³¹ Ibid.

³² Ibid., 1822.

³³ A. F. St-R.: Visite de l'évêque, 23 juin 1833.

³⁴ A. F. St-R.: Assemblée des marguilliers, 9 juillet 1826.

³⁵ A. F. St-R.: Visite de l'évêque, 23 juin 1833.

La sacristie

En 1804, l'évêque donna son accord et l'on construisit une nouvelle sacristie, mesurant 24 pieds sur 30 pieds.³⁶ Il semble que l'église en possédait déjà une, car il est question d'une "nouvelle sacristie". On ne s'était peut-être pas, à Saint-Roch, contenté de l'espace compris entre l'autel et le fond du sanctuaire, comme c'était couramment le cas au XVIII^e siècle.³⁷ En effet, dès 1785, il est question de "raccomoder les portes et le cullet (sic) de la sacristie."³⁸

On poursuivait toujours d'une façon assez assidue l'entretien de l'église. En 1826 par exemple, la grande porte fut refaite à neuf, "avec un vitraux (sic)".³⁹ En 1835, on dut abattre le clocher qui était dans un état menaçant et en ériger un nouveau.⁴⁰ Mais l'idée d'une nouvelle église commençait à germer dans les esprits.

Peu après son arrivée, le curé David-Henri Têtu souigna à l'évêque:

*Notre église ne contient à peu près que le tiers de la paroisse et il faut faire sortir le tiers de ce que contient l'église pour y faire les processions.*⁴¹

La situation devenait de plus en plus insoutenable. Lors de son passage dans la paroisse en 1843, l'évêque écrivit:

*"(. . .) vu l'état de vétusté et de petitfse de l'Eglise de cette paroisse et aussi l'état menaçant du clocher, nous avons insisté auprès des dits marguilliers de prendre au plus tôt les moyens nécessaires pour construire une nouvelle église plus spacieuse et plus adaptée à la population croissante de cette paroisse (. . .)"*⁴²

En dépit de cet avertissement, on construisit un second jubé, en 1845, pour loger un instrument de musique.⁴³ Mais le mouvement amorcé s'est avéré irréversible. La nécessité d'une nouvelle église était évidente. Alors que l'ancienne est toujours en usage, on en effectua la translation des corps qui y étaient inhumés, en 1853.⁴⁴ La nouvelle construction se profilait déjà. La vieille église croula sous le pic de paroissiens-démolisseurs, vraisemblablement en 1854.⁴⁵

³⁶ A. F. St-R.: Comptes et délibérations, 1781-1860.

³⁷ Luc Noppen, *Les églises du Québec 1600-1850*, p. 34.

³⁸ A. F. St-R.: Comptes et délibérations, 1781-1860.

³⁹ A. F. St-R.: Assemblée des marguilliers, 9 juillet 1826.

⁴⁰ A. F. St-R.: Comptes et délibérations, 1781-1860.

⁴¹ Henri Têtu, *op. cit.*, p. 41.

⁴² A. F. St-R.: Comptes et délibérations, 1781-1860.

⁴³ *Ibid.*

⁴⁴ A. E. La P., St-R.: Dossier I, no 155.

⁴⁵ A. E. La P., St-R.: Dossier I, 3 mai 1854.

LES ROUTES

Des débuts de la colonie jusqu'au XVIII^e siècle, les communications se faisaient essentiellement par voies navigables. Le fleuve Saint-Laurent était en fait "le seul chemin qui marche entre Québec et Montréal". Par terre, c'était l'isolement complet. "Soixante-dix ans avaient passé depuis l'arrivée des premiers colons à la Grande-Anse. Aucune route ne permettait encore de communiquer avec les seigneuries situées à l'ouest".⁴⁶

La direction de la construction de chemin incombait alors aux Grands Voyers et ce depuis 1667. Elle passa ensuite aux commissaires des chemins (1832-1841), puis aux municipalités et finalement au Ministère de la Voirie.

En vertu du système original, chaque propriétaire devait construire, "sous le contrôle du Grand Voyer, la partie du chemin qui traversait ses terres et devait l'entretenir. . . Le Grand Voyer traçait le parcours des routes et en ordonnait et surveillait la construction."⁴⁷ Les inspecteurs locaux ou sous-voyers étaient des capitaines de milice. "Les routes entre concessions devaient être entretenues et réparées par ceux qui en avaient demandé la construction (. . .) sous peine d'une amende de 10 chelins".⁴⁸

C'est en août 1713 que Pierre Robineau de Bécancour, occupant le poste de Grand Voyer, se rendit à la seigneurie des Aulnaies, appartenant alors à Marie-Thérèse Giffard, veuve de feu Nicolas Juchereau de Saint-Denis, pour y régler le marquage du grand Chemin Royal. Ce chemin serait

*. . . de trois lieu de long. Et de vingt quatre pieds de large a prendre a la ligne du Sr dauteuil dans le bois descendra chez Lebel fils et suivra le sentier tracé jusque chez Soullard. Suivra ensuit le long des aulnes ahaute mer jusque ala pointe fêche que lon passera par dans lebois Et ira aboutir ala Rivière ferée ou lon fera un pont, lequel pont passé reprendra le sentier ordinaire Et passera derrière la maison depierre St pierre fils rapprochera les clotures du bord de l'eau Et ira paffer droit a une coupe qui est proche du Rocher Et suivra le sentier jusque chez St pierre derrière la maison Et continuera ainsi jusque a une pointe daulne un peu au nort d'un gros fresne. . .*⁴⁹

La largeur normale du chemin devait être de 24 pieds. Les ponts devaient avoir 12 pieds de large au moins. "On prépare de chaque côté de la rivière de bons chevalets au sommet desquels on place une grosse poutre de bois. Cinq lambourdes de cèdre, fixées sur ces poutres de trois pieds en trois pieds, réunissent les deux rives. On couvre le tout de pieux équarris, . . . retenus sur les lambourdes au moyen de chevilles de bois plantées à leurs extrémités".⁵⁰

Chaque propriétaire, une fois son bout de route construit, devait le garder praticable. Tous devaient couper les arbres nuisibles, ôter les pierres, remplir les vallons et baliser au début de chaque hiver. Mais l'application de ces règlements ne fut pas chose facile. En fait, le principal obstacle à l'établissement de voies de communi-

⁴⁶ Léon Roy, *Les terres de la Grande-Anse*, . . . p. 45.

⁴⁷ Lucien Castonguay, Travail inédit.

⁴⁸ Ibid.

⁴⁹ QQANQ, Procès-verbaux des Grands-Voyers.

⁵⁰ Jacques Lacoursière et al., "En canot ou à cheval", *Nos Racines*, chap. 29, pp. 561-580.

L'un des nombreux ponts construits sur la rivière Ferrée

Photo: collection privée



cation terrestre était l'attitude même des habitants. Ceux-ci, même sous peine d'une amende, ne laissaient que la largeur d'une charrette, posaient clôture ou barrière. . .

C'est le 12 juillet 1713 qu'une ordonnance obligeant les habitants de la Grande-Anse, de la Rivière-Ouelle et de Kamouraska de faire chemins, clôtures et fossés fut édictée.⁵¹ Les gens devaient aussi veiller à ce que leurs animaux n'encombrent pas la route:

*. . . plusieurs habitants des dites côtes mettant leurs chevaux sur les grèves sans qu'ils soient enfargés, parmi lesquels il s'en trouve de vicieux qui courent, tant sur les gens de pied que de cheval. . .*⁵²

En 1733, le capitaine de la milice et son enseigne constatèrent qu'il y avait à Saint-Roch ". . . vingt et un ponts qui sont à refaire tant sur les fossées de lignes ou autres que sur les rivières, ruisseaux ou cavées naturelles."⁵³ Tous ces ponts sont à refaire étant construits de pieux ronds presque pourris faisant courir des risques aux utilisateurs.

Un peu plus tard (1735), on défendit aux particuliers des seigneuries de la Bouteillerie, la Pocatière et des Aulnaies de circuler à travers les terres ensemencées pour "abrèger leur chemin" et depuis les semences jusqu'à la fin des récoltes. Trois ans plus tard, il fut décidé de redresser les "coudes et recoudes" en plusieurs endroits de la seigneurie des Aulnaies.

Les habitants du deuxième rang n'avaient à ce moment

*. . . aucun chemin démarquer ny tracer, ce qui les empêche de vaquer à leurs affaires, empêche aussy que les ordres de Messieurs le Gouverneur Général et l'Intendant ne leur soient portés avec célérité, prive les malades des secours spirituels de leur pasteur, de ceux du chirurgien et de la sage femme et empêche les enfants d'aller aux instructions pastorales.*⁵⁴

⁵¹ Edits et ordonnances, Vol. III. p. 434.

⁵² Ibid., p. 435.

⁵³ QQANQ, Procès-verbaux des Grands-Voyers.

⁵⁴ Léon Roy, Les terres de la Grande-Anse, p. 64.

Le Grand Voyer marquait donc en septembre 1749 le chemin dit trait carré, allant du nord-est au sud-ouest, allant courant sur le Ruisseau du bras. . . jusqu'au moulin où il y a une côte près d'une vieille étable.⁵⁵ Selon le même procès-verbal, pendant qu'une partie des habitants du deuxième rang devait faire et entretenir cette "route du moulin" (?), les autres devaient s'occuper du chemin de descente pour aller à l'église, chemin tracé au même moment (mais peut-être non construit?).

Les procès-verbaux des Grands Voyers de la fin du XVIII^e siècle (1780-1795) font état des nombreuses difficultés de communication qui subsistaient dans la seigneurie et ce surtout "dans les terres". Le "village des Belles", celui "des Bois Brûlés" et de "la rivière Ferrée" se situaient probablement tous dans la deuxième concession. Une partie du deuxième rang actuel aurait possiblement porté le nom de "village des Belles". C'est du moins ce que laissent supposer certains indices. Par exemple, il était défendu ". . . aux habitants de la seconde concession du village des Belles ou du sud-ouest de Saint-Roch de passer sur les terres (. . .) se trouvant au sud-ouest de l'église"⁵⁶ pour descendre au premier rang. La localisation exacte du "village des Bois Brûlés" demeure inconnue. Quand au "village de la rivière Ferrée", il était évidemment implanté quelque part le long de la rivière dans la première concession. Ce dernier village, aussi appelé "village de Saint-Denis" de la paroisse de Saint-Roch, avait eu son chemin de tracé, le long de la rivière jusqu'au 3^e rang, en 1743. En 1789, les dix-neuf habitants du "village des Belles" avaient obtenu le tracé d'un chemin du Roi permettant de se rendre à la "route des commissaires", à la limite des fiefs d'Auteuil et Saint-Jean. Notons que cette "route des commissaires" (Route Elgin) ne sera ouverte sur toute la profondeur de la seigneurie qu'en 1843.

A compter de 1791, une pléiade de requêtes furent expédiées au Grand Voyer par les habitants du premier rang et par ceux des trois villages ci-haut mentionnés. D'abord, c'est le capitaine de milice de Saint-Roch, Jean-Marie Castonguay et d'autres habitants qui tentent d'obtenir une route allant du 2^e au 3^e rang afin d'y atteindre plus facilement leur terre. Puis des problèmes de limite de concessions amènent les habitants du premier rang à soumettre à M. Tachereau le problème suivant :

*. . . la route du fronteau, au lieu de passer entre la première concession, et la seconde, passe sur les terres de vos suppliants de la première concession qui sont obligés non seulement d'entretenir le susdit fronteau, mais aussi un autre qui est à environ huit arpents plus haut. . .*⁵⁷

Puis les habitants du "village des Belles" réclament une route à l'église qui continuerait éventuellement aux 3^e et 4^e rang. Ils soulaient que la route des Bels (?) et celle de la rivière Ferrée deviendraient inutiles car il se trouverait deux routes beaucoup plus faciles à entretenir: celle pour l'église et l'autre pour le moulin.⁵⁸ Ils se plaignaient également que le chemin marqué entre leur village et celui "des Bois Brûlés" restait imparfait ". . . puisque, malgré les défenses, on passe encore en travers les champs des suppliants en suivant les clôtures. . ."⁵⁹ Les 10 colons du 3^e rang, au-dessus "des Bois Brûlés", demandaient aussi à M. G. Elzéar Tachereau de se transporter

⁵⁵ Ibid., pp. 64-65.

⁵⁶ QQANQ. Procès-verbaux des Grands-Voyers.

⁵⁷ Ibid.

⁵⁸ Ibid.

⁵⁹ Ibid.

sur les lieux et de marquer une route où il le trouverait propice, de même qu'un chemin de travers dans le fronteau, entre le 2^e et le 3^e rang.⁶⁰ Appuyant cette revendication, les gens du 2^e rang soulignaient que le chemin de la rivière Ferrée tracé depuis le fleuve jusqu'au 3^e rang était un grand détour pour aller à l'église et réclamaient de plus belle la route de l'église.

Enfin paraît le procès-verbal de l'honorable Tachereau pour la continuation du chemin du Roi dans la deuxième concession de la paroisse de Saint-Roch, comté de Devon, entre le "village des Belles" et celui "des Bois Brûlés", qui continue une partie du chemin du Roi de la troisième concession et fixe deux routes de sortie pour les dites deux concessions.⁶¹ L'une de ces routes avait été tracée à partir de la rivière Ferrée jusqu'au fleuve, entre les terres de l'Église et celles du Sieur Alexis Morin. Mais en octobre 1795, encore une partie de la population est "... contre cette nouvelle route parce qu'elle est très inconveniente pour la majeure partie des habitants"⁶² qui demandent de garder le chemin de la rivière Ferrée. Malgré cette intervention, le Grand Voyer décharge plusieurs habitants du deuxième rang du chemin de la rivière Ferrée (1798) qui dut finalement être abandonné.

Chemin du Roi des première et deuxième concessions, chemin "des Bels" et de la rivière Ferrée, route du moulin et de l'église, voilà autant de réalisations du génie et de la technique de l'époque. Outils devenus nécessaires à l'évolution de la colonisation au XVIII^e siècle, les principales routes tracées par nos ancêtres sont plus que jamais indispensables. La consultation de plans qui accompagnent soit des requêtes, soit des procès-verbaux, pourrait éventuellement permettre d'élucider certaines ambiguïtés sur le tracé des routes de la seigneurie ainsi que sur la localisation exacte des villages.

. LES REBELLES DE 1775-76

Pour conquérir le Canada et assurer par là la sécurité de la Nouvelle-Angleterre, la métropole avait dépensé beaucoup d'argent. Il lui sembla que les colonies devaient contribuer à défrayer les dépenses faites à leur bénéfice. Alors, elle décida d'imposer quelques taxes: lois sur le commerce et la navigation, loi du timbre, les Townhend Duties, impôt sur le thé, etc.⁶³

Les 13 colonies américaines entrèrent alors en lutte ouverte avec la métropole en vue de conquérir leur indépendance. Elles invitèrent les Canadiens à se joindre à elles. On fit parvenir dans tous les foyers des circulaires à ce sujet. Des émissaires du Congrès américain parcoururent aussi le pays.

Plusieurs Canadiens, particulièrement marqués par le souvenir de 1760, accueillèrent ces invitations avec sympathie et entraient dans la mêlée malgré les exhortations de Mgr Briand les priant de respecter leur serment d'allégeance à la couronne britannique.

À la fin de 1755, la situation est critique. Les troupes américaines attaquent Québec, siège qui dura jusqu'au printemps suivant. M. de Beaujeu, seigneur de l'Île-aux-Grues, réussit avec l'aide de l'abbé Bailly de Messein à enrôler dans les paroisses d'en bas une

⁶⁰ Ibid.

⁶¹ Ibid.

⁶² Ibid.

⁶³ Denis Vaugeois et al. *Canada, Québec synthèse historique*, p. 226.

troupe d'une centaine de volontaires dont une vingtaine de Saint-Roch. Ce détachement se mit en route pour aller participer à la défense de Québec en détruisant les batteries américaines à la Pointe-Lévis. Il fut cependant attaqué à Saint-Pierre de la Rivière-du-Sud par les Bostonnais renforcés de 150 Canadiens. Les rebelles sortirent victorieux du combat où trois royalistes furent tués dont deux venaient de Saint-Roch: Joseph et François Morin. Dix autres furent blessés et un grand nombre fait prisonnier dont François Pelletier, fils de Jacques et Louis Pelletier, fils de François, tous deux de Saint-Roch.

Le résultat de ce combat jeta la consternation dans les paroisses qui avaient fourni des volontaires. On fit des reproches aux curés, loyalistes pour la plupart, les rendant responsables de la mort de ceux qui étaient partis.⁶⁴ Le desservant de Saint-Roch, l'abbé Porlier, curé de Sainte-Anne, dut subir cette montée de colère de la part de ses paroissiens. A Sainte-Anne-de-la-Pocatière, certains avaient été très actifs, faisant du recrutement pour les Américains. Clément Gosselin fut un des premiers à s'impliquer, "avec son beau-père Germain Dionne, marchand à l'aise aussi de Ste-Anne, son frère Louis Gosselin et d'autres. Même le notaire Joseph Dionne se montrera sympathique aux rebelles".⁶⁵ Il semble qu'il y eut moins de ces esprits échauffés à Saint-Roch.

Dans le cours de juin et juillet 1776, trois commissaires, nommés par le gouverneur Carleton, firent une tournée dans le district de Québec pour établir des milices dans chaque paroisse mais aussi pour enquêter sur les personnes qui avaient assisté ou aidé les rebelles. Ces trois commissaires étaient à Saint-Roch le 13 juillet. Leur rapport mentionne que le capitaine François Pelletier, le lieutenant Joseph Ouellet, Jacques Pelletier, enseigne et les sergents Bazil Saint-Pierre et Pierre Dubé ont vu leurs commissions révoquées. Ils étaient officiers de milice depuis l'été précédent. Pour les remplacer, on nomme Jean Morin capitaine, Jean-Marie Castonguay lieutenant tandis que Charles Pelletier, Pierre Bouchard, Ste-Marie Saint-Pierre et François Lizotte sont nommés sergents.

Le capitaine François Pelletier semble avoir été le chef des rebelles. En janvier 1776, il reçut une proclamation de Clément Gosselin et Ayot de Sainte-Anne-de-la-Pocatière invitant les rebelles à prendre les armes en faveur du Congrès. Il fit lire cette proclamation à la porte de l'église et l'afficha ensuite. Il favorisa le transport du blé volé au moulin de M. Duchesnay par ordre des rebelles jusqu'au Cap Saint-Ignace. Il fit même allumer des feux devant servir de signal aux navires. "Après le retour du détachement de Mr. Beaujeu les rebels lui firent rendre sa commission de capt. et lui en délivrèrent une pour le service du congrès qu'il accepta. Il s'en démit environ un mois après en la remettant à un officier Bostonnais".⁶⁶ Cependant il avait déjà commandé avec zèle un détachement de M. Beaujeu. "En un mot il paraît qu'il y a eu plus de faiblesse et de timidité que de mauvaise intention dans sa conduite".⁶⁷ L'état de besoin dans lequel se trouvaient les soldats américains les incita à poser des gestes qui ne firent que baisser la considération populaire.

⁶⁴ Lucien Castonguay. Travail inédit, (A. F. St-R.)

⁶⁵ Gérard Ouellet. Sainte-Anne de La Pocatière 1672-1972, pp. 80-81.

⁶⁶ Rapport de l'archiviste de la province de Québec, pp. 493-499.

⁶⁷ Ibid.

Ainsi à Saint-Roch

le nommé Ferré (assisté de M. Jean-Baptiste Lebrun) (alla) prendre environ 110 minots de blé au moulin et à la maison appartenant à M. Duchesnay. Le sieur Metote beau-frère du sieur Lebrun a été employé à la faire mesurer. Ce bled a été porté chez le sieur Lebrun au cape Ste-Ignace par des voitures d'icy qu'ils ont commendées avec autorité. Joseph Quéré munier de Mr. Duchesnay déclare que le sieur Lebrun lui dit en le menaçant qu'il fallait avoir la quantité de bled qu'il avait et que le sieur Lebrun lui envoya quelques temps après un reçu des rebels pour 90 minots qu'il avait livré d'un article.⁶⁸

Les plus séditionnaires à Saint-Roch furent Louis Gauvin et le grand Joseph Ouellet. "Cette paroisse paraît en général avoir été moins rebelle que les autres".⁶⁹ Voilà ce qu'enregistraient les trois commissaires pour Saint-Roch. Il n'y eut pas seulement l'abbé Porlier qui souffrit des blâmes des paroissiens. En effet, M. de la Valinière, au début de sa courte cure à Saint-Roch (1777-1778) éprouva quelques embarras à ce sujet. Lors de son séjour à l'Assomption, comme curé, il avait été accusé d'avoir pris le parti des rebelles. A Saint-Roch, voulant probablement prouver sa bonne foi (ou se reprendre), il avait "encouragé ou félicité ceux dont les enfants ont été blessés ou font encore prisonniers chez les Bostonnais pour le service du Roi ou même ont été tués."⁷⁰ L'évêque et les Messieurs du Séminaire lui avaient laissé entendre qu'il s'agissait d'une paroisse bien zélée pour le service du roi. Son ennemi de toujours, le "démon", lui aurait donc causé quelques ennuis puisqu'il précise, dans une de ses lettres, qu'il devra prêcher souvent l'obéissance au roi. C'était un personnage angoissé et qui ne fit que se plaindre pendant son séjour au Canada. En 1777, la petite population de Saint-Roch n'avait donc pas oublié le passage des Américains qui avait sûrement causé bien des émotions.

Le capitaine de milice était le "chargé de pouvoir" de l'autorité civile, juge de paix du temps, arbitre de différends, etc. Il donne lecture des ordonnances du gouverneur et veille à leur application. Il semble qu'à Saint-Roch, les premiers capitaines n'aient été commissionnés que vers 1760; cette charge publique dura jusqu'en 1862. Les hommes valides de 16 à 60 ans subissaient une fois la semaine un entraînement rudimentaire sous les ordres du capitaine de milice. Ce capitaine avait un petit état-major composé d'un lieutenant, d'enseignes et de sergents.

A l'époque de la conquête, un habitant-milicien de Saint-Roch, Pierre Castonguay s'en fut prendre part à la bataille des plaines d'Abraham; il y fut fait prisonnier et il semble qu'il soit mort en exil. C'était l'ancêtre des Castonguay de la région.⁷¹

⁶⁸ Ibid.

⁶⁹ Ibid.

⁷⁰ A. E. La P.

⁷¹ Lucien Castonguay. Travail inédit. (A. F. St-R.)



III – XIXe SIECLE: *Les bouleversements*

LES ECOLES

“Les parents laissent vivre leurs enfants dans la fantaisie et leur donnent trop de liberté”.¹ Voilà un bien piètre portrait dont fait état Mgr de Saint-Vallier concernant la situation de l’enseignement telle que vécue à la fin du XVIIe siècle. Tous les torts ne vont cependant pas aux parents. En effet, sur le vaste territoire s’étendant de Québec à Gaspé, l’insuffisance d’écoles primaires se manifestait non seulement en nombre mais aussi en qualité et n’était donc pas sans affecter l’enseignement supérieur.

En 1826, la paroisse de Saint-Roch-des-Aulnaies tout entière fut bouleversée par la disparition de Monsieur Joseph Verreau qui oeuvra comme curé de cette paroisse pendant près de quarante ans (1780-1818). L’école de la Fabrique de cette paroisse conservera de façon toute particulière sa mémoire. En effet, cet homme de bien légua un tiers de ses revenus à “. . . Messire le curé et à Messieurs les marguilliers de l’oeuvre de la fabrique de cette paroisse pour fonder et soutenir une école de garçons au milieu de ses paroissiens”.² La somme pour l’école était de 2306 piastres. Quatre mois seulement après le décès de Monsieur Verreau, l’école fut établie et s’ouvrit en octobre 1826 dans le vieux presbytère.

A ce moment, trois types d’administration scolaire se partageaient plus ou moins la part de l’enseignement dans le Bas-Canada: l’Exécutif (Institution royale), les Fabriques ou le Clergé et le Parlement ou l’Assemblée. Chez nous, suite à une tentative infructueuse d’implantation d’une école de l’Institution royale, seul le second type a pu s’assurer une place solide. En effet, quelque vingt ans avant la fondation de l’école des garçons de la Fabrique de la paroisse, la loi de l’Institution royale était adoptée dans le but de dispenser un enseignement primaire. A cette fin, une maison de pierre fut érigée en bordure de la rivière Ferrée (elle fut démolie en 1946). Toutefois, cet établissement aurait vu sa vocation mutée vers celle de remise à marchandises pour le magasin de M. Charles Dupuis! Mais entre temps, a-t-elle servi à l’enseignement? Selon certains auteurs, “Cette école n’aurait jamais été utilisée comme telle à cause de l’opposition du clergé et des paroissiens qui voyaient, et avec raison, une menace à leur foi et à leur langue. . .”³ Il vrai que l’Institution royale ne fut pas très populaire chez les Canadiens-Français, mais certaines de ces maisons ouvrirent leurs portes à Saint-Thomas de Montmagny, à la Rivière-Ouelle, à Saint-Louis de Kamouraska. Nous serions tentés de croire que celle de Saint-Roch fonctionna aussi quelque temps, selon les rapports des maîtres d’école en 1820. Clément Cazeau y aurait été professeur, recevant un salaire de 54 livres et enseignant à 27 élèves. Ceux-ci voyaient la lecture, l’écriture et l’arithmétique mais uniquement en français. Ce sont les seuls renseignements que nous possédons sur l’Institution royale à Saint-Roch. . .

¹ P.-G. Roy. *Toutes petites choses du régime français*, p. 260.

² A. F. St-R.: *Notes historiques et délibérations. Ecole des garçons*, p. 3.

³ L.-P. Audet. *Le système scolaire de la province de Québec*, Tome III, p. 264.



L'école de l'Institution royale au Village des Aulnaies

Photo: Office provincial de publicité

De 1826 à 1841, l'enseignement élémentaire bilingue aux garçons de la paroisse et des environs a donc été dispensé dans le vieux presbytère. Entre temps, Monsieur le curé Louis Brodeur (1818-1939), imitant le geste de son prédécesseur, légua à son tour "... à l'École des garçons de la Fabrique de l'Eglise de cette paroisse de Saint-Roch la somme de 200 louis courant (\$800.) pour être employée à l'achat ou établissement d'une maison d'école dans le voisinage de l'Eglise de cette paroisse. . ."⁴ Suite à ce legs, les administrateurs firent donc l'acquisition d'une maison sise à quelque douze (12) arpents à l'ouest de l'église.

A la fin de l'année 1889, des pressions furent exercées par des contribuables pour que cette école soit logée sur le terrain de la Fabrique, près de l'église. Cependant, le Cardinal Taschereau désapprouva ces projets sans toutefois les contrecarrer. On dit que c'est avec chagrin que le Cardinal apprit cet état de fait et qu'il se déchargea de toute responsabilité de ce déplacement (manque d'eau potable aux environs de l'église). D'autre part, quelques citoyens de l'endroit dressèrent une pétition visant à manifester leur opposition au plan de relocalisation. Leurs argumentations allaient en ce sens:

Vu que cet emplacement et cette maison servent à l'enseignement depuis au-delà de 30 ans, Que au-delà de cent familles francs tenanciers fréquentent la dite école depuis sa fondation, Que cette école est dans le centre de l'arrondissement et donnée à la paroisse en cet endroit et que la Fabrique ne peut avoir plus que l'administration de la dite école. Que le nouvel emplacement est trop petit et que nous en avons besoin pour nos chevaux, Donc nous protestons contre les résolutions de la dite assemblée.⁵

Malgré ces oppositions, un emplacement de 30 x 30 pieds fut acheté sur le terrain de l'église au prix de 400 piastres. Monsieur Auguste Dupuis, horticulteur, donnait 125 piastres et achetait l'emplacement de l'ancienne ainsi que la maison pour un montant de

⁴ A. F. St-R.: Notes historiques et délibérations. Ecole des garçons.

⁵ A. F. St-R.: Opposition au changement de la maison d'École de la Fabrique, 8 décembre 1889.

quatre cents piastres. La relocalisation de l'école des garçons, dite de la Fabrique, a donc pu être réalisée grâce à ces sommes et à l'aide offerte par la paroisse qui s'engagea à transporter les matériaux de l'ancien presbytère et de l'ancienne école pour la construction du nouveau bâtiment. De plus, Monsieur Georges-Odilon Pelletier devait fournir ou faire fournir le bois qui manquerait. Depuis les années 1890 jusqu'à son remplacement par le système moderne, l'école de la Fabrique ne connut pas d'autre perturbation, tout au moins en ce qui a trait à sa localisation.

L'administration de cette école, tout comme celle de tous les établissements d'enseignement de Fabriques de la province, était assurée par le pasteur de la paroisse et les marguilliers en place. Les règlements tels qu'énoncés en 1872, devaient être strictement suivis par l'instituteur(trice) chargé(e) de l'école. Voici ce à quoi on devait se conformer à cette époque:

Obligé d'admettre les écoliers qui y seront présentés par M. le Curé. Ne chassera aucun élève sans l'avis préalable du dit Curé. N'admettra non plus comme élève ou pensionnaire personne contre le gré du dit curé. Marquera régulièrement le temps et jours où chaque écolier se trouvera absent et n'exigera d'eux ou de leurs parents aucun paiement pour ce temps non plus que pour celui des vacances. Ne donnera aucun congé et ne fera aucun changement au jour de congé ni aux heures d'école sans l'avis du Curé. Se tiendra présent des écoles, les commencera et les finira par quelques prières et (...) convenablement. Avant, par le Veni Sancte Spiritus et après par le (...). Autant que possible, il assistera avec ses élèves à la messe basse. Veillera au bon ordre parmi eux: soit à l'école, soit à l'église. Il recevra trente louis courant par année sans soustraire le temps des vacances. Il aura droit d'exiger de chaque élève qui assistera toute l'année ou pendant tout l'hiver seulement une demie corde de bois de la qualité de celui dont les parents se chauffent eux (...). Ils devront prévenir d'avance les journées d'absence. Ils seront obligés de payer les choses qu'ils briseront à l'école ou dans les environs. Ils se distingueront par leur politesse à l'égard de leur maître et de tout autre personne. Se lèveront par respect lorsque quelque personne considérable entrera dans l'école jusqu'à ce qu'on leur dise de s'asseoir. L'instituteur prendra bien garde de ne point donner des coups violents aux élèves; autant que possible, il tâchera de les prendre par les sentiments de religion et d'honneur. Il est nécessaire d'ajouter que tous les élèves seront traités de la même manière avec douceur et charité, ces égards devant les disposer à l'obéissance, à l'amour et au respect dus à leurs instituteurs. Quant aux parents et aux bienfaiteurs des élèves, l'instituteur n'en parlera qu'avec estime et discrétion. Manquer en matière notable à ces règlements par obstination serait s'exposer à perdre sa place. On ne prendra des pensionnaires des autres paroisses que quand il y aura des places qui ne seront pas employées".⁶

Le bassin de population que l'école modèle des garçons de la Fabrique de Saint-Roch-des-Aulnaies desservait était relativement important. Des élèves originant de diverses paroisses y reçurent leur enseignement élémentaire (Sainte-Louise, Saint-Damase, Cap St-Ignace, Saint-Philippe, Sainte-Anne-de-la-Pocatière, Saint-Aubert, Saint-Gervais, Saint-Pamphile, Sainte-Perpétue, Saint-Jean-Port-Joli, New-Bedford).

⁶ A. F. St-R.: Ecole de la Fabrique, règlements 1872.

L'existence et l'opération de l'école impliquaient à l'époque, et comme toujours, des difficultés et des faits heureux et parfois cocasses. Qu'il suffise ici de ne mentionner que quelques-uns de ces faits.

Le Cardinal Taschereau, archevêque de Québec, refuse à la Fabrique la possibilité que des Frères viennent y enseigner (1887) et ce afin de ne pas s'exposer à nuire aux établissements voisins. De plus il était d'avis que "vu les capitaux que vous avez, il sera facile d'avoir des institutrices de première classe qui répondront au besoin de la paroisse".⁷ Le capital était alors de six mille dollars (\$6000.00).

Le procès-verbal d'une assemblée de la Fabrique tenue en juin 1895 fait état de la situation suivante: "... il a été constaté 1° que l'Ecole indépendante telle qu'elle est actuellement organisée ne répond pas au besoin de la paroisse".⁸ Les paroissiens voulaient une école indépendante donnant un cours commercial supérieur à celui offert à ce moment-là pour permettre à ceux qui le désiraient d'entrer dans des classes plus élevées au Collège. Il fut donc décidé d'engager un instituteur compétent et de n'accepter que les enfants les plus avancés de la paroisse. Le professeur choisi était J.A. Chabot; il demeurait à l'école, chauffée aux frais des parents, et gagnait \$250. par année. Les élèves recevaient "... un cours commercial complet dans les deux langues, français et anglais. Et ces élèves n'ont absolument rien à payer, les fonds laissés par le généreux fondateur - lesquels s'élèvent aujourd'hui à \$5200.00 - suffisant à toutes les dépenses".⁹

Monsieur Auguste Dupuis fut l'un des principaux bienfaiteurs de l'école des garçons. En plus des dons monétaires qui lui sont crédités, Monsieur Dupuis fut le fondateur de la bibliothèque de l'école. "Le 22 mars 1898, (...), il donne à l'Ecole des garçons l'Encyclopédie du XIXe Siècle, ouvrage précieux et considérable contenant 70 volumes (...) cet ouvrage est à lui seul toute une bibliothèque".¹⁰

Le rapport annuel de l'école de la fabrique pour l'année scolaire 1918-1919 faisait état des précisions suivantes:

- Institutrice	:	Isabelle Eugénie Pelletier
- Salaire annuel	:	\$250.00
- Nombre de mois pendant lesquels l'école a été tenue	:	9 mois (170 jours)
- Nombre d'élèves	:	15 garçons
- Moyenne de la présence	:	12
- Grammaire	:	Frères des Ecoles Chrétiennes
- Histoire Sainte	:	De la Congrégation
- Histoire du Canada	:	F. X. Toussaint
- Géographie	:	Frères des Ecoles Chrétiennes
- Arithmétique	:	Toussaint
- Tenue des livres:	:	(...)

Sans doute le programme suivi à l'école des filles devait-il se rapprocher de celui présenté ci-haut. Il est certain, toutefois, que l'origine de l'école des filles s'apparente de près à la fondation de celle des garçons. C'est Monsieur Louis Brodeur, curé de Saint-Roch,

⁷ A. F. St-R.: Notes historiques et délibérations. Ecole de la fabrique (1887).

⁸ A. F. St-R.: op. cit., Ecole des garçons, p. 12b - 13a.

⁹ H. Tétu. L'abbé David-Henri Tétu, curé... p. 73-74 (situation en 1898).

¹⁰ A. F. St-R.: Notes historiques et délibérations. Ecole de la fabrique: bibliothèque, p. 16a.

qui fit don à la Fabrique de la paroisse d'une maison et d'un circuit de terre situés au premier rang des concessions de la paroisse. Cette terre, de trois quarts d'arpent de front sur trois quarts d'arpent de profondeur que Monsieur Brodeur avait acquise en 1830 pour la somme de 125 louis courant de Thomas Ansbrow (instituteur à l'école des garçons) et de son épouse Paschale Tremblé, avait appartenu à Patrice Donnelly, Ecuyer (médecin) et sa Dame, Marie-Catherine Cadwell. Ces derniers l'avaient eue de Philippe Aubert De Gaspé, Ecuyer, en sa qualité de Sheriff de ce district de Québec.

En septembre 1836, la première institutrice de l'école des filles, Dame Marie-Anne Derome-Goulette de Saint-Pascal, femme séparée de corps, d'habitation et de biens de son époux, ouvre l'école.

Le dit curé et les dits marguilliers permettent à la Dame Marie-Anne Derome (...) de demeurer personnellement dans la maison de la dite fabrique (...) et ce pour le tems qu'il plaira à l'une ou l'autre des parties au moins pour un an. A charge par Dame Goulet qui s'oblige de tenir une école de filles dans la dite maison qui sera la dite Ecole ouverte à toutes les filles qu'on y voudra faire instruire.¹¹

La première institutrice ne pouvait... "sous aucun prétexte ni réclamer, ni exiger des dits fabriciens aucune somme quelconque pour traitement comme maître d'école".¹² Ce sont les parents des élèves qui devaient défrayer les coûts de l'éducation de leurs filles. La nouvelle occupante devait entretenir maison, hangar, terrain et clôtures jusqu'à l'expiration de son contrat. L'école était aussi sous la direction de Monsieur le Curé et de Messieurs les Marguilliers de l'oeuvre et de la fabrique de Saint-Roch. C'est quelque trois ans après la fondation de l'école des filles que L'Honorable Amable Dionne, Seigneur de la Seigneurie Grande Anse en la paroisse de Saint-Roch, fit geste gracieux de don et abandon de son droit d'exiger cens et rentes sur la propriété donnée à la Fabrique. Puis, c'est en 1869 que fut adoptée la résolution de remettre aux commissaires le contrôle de l'école modèle des filles. Mentionnons que les jeunes élèves recevaient leur première formation dans les différentes écoles de rang. Toute une époque disparut avec la construction de l'Ecole Centrale. Il n'en reste que des souvenirs...

. L'AFFAIRE GAGNON

Le 8 août 1847, après plus de vingt ans de discussion et de procès, le différend entre Louis Gagnon et la Fabrique de Saint-Roch prit fin.

L'objet de ce différend était une pointe de terre, au nord-est de l'église, que Louis Gagnon, marchand et agriculteur, disait avoir été concédée à son ancêtre en 1712. Il y coupait le foin et avait même commencé à transporter des matériaux pour clore. La fabrique, pour sa part, prétendait avoir droit à ce terrain par ses titres et jouissance (les paroissiens attachaient leur chevaux à des piquets). Le litige avait commencé en 1822 lorsque, suite à une poursuite de Louis Gagnon, l'assemblée des marguilliers décide d'aller en cour. L'autorisation d'une défense légale est accordée par Mgr Panet après qu'il ait pris

¹¹ A. F. St-R.: (Convention entre Messire Brodeur et Messieurs les Marguilliers de la fabrique et Dame Gabriel Goulette, 25 sept. 1836).

¹² Ibid.

connaissance des titres. Il avait même été question de "congédier" le curé, M. Louis Brodeur, après qu'il se soit prononcé en faveur de la fabrique. C'est en 1826 que la Cour rend son jugement: la fabrique a gain de cause. L'affaire revient en appel en 1827 et cette fois la fabrique perd son procès. Le jugement en appel est rendu en janvier 1827. L'avocat de la Fabrique, M. Panet, commente ce jugement en précisant qu'il est évident que le juge s'est abusé. Celui-ci avait précisé que la fabrique ne pouvait "acquérir de titre de particuliers qui attachent leurs chevaux à des piquets".¹³ Son analyse des titres, si favorable fut-elle pour Gagnon, demeurerait pour la Fabrique mal interprétée. Le juge aurait conclu que ce terrain ne paraissait pas appartenir à la Fabrique mais plutôt au seigneur. "Après une si bonne cause, si mal jugée, par un homme cependant si intelligent qui oserait être certain du gain de son procès?"¹⁴ ajoutait Panet. Il restait une alternative à la fabrique: c'est de faire appel au roi, à Londres. M. Isidore Bédard, avocat et membre du Parlement, est choisi pour défendre la cause en Angleterre. En 1833, le curé Louis Brodeur "pour calmer quelques esprits inquiets", s'engage à payer de ses propres deniers les frais de l'appel en Angleterre. Quatre ans plus tard, il y eut règlement et passation de titres de Louis Gagnon à la fabrique mais la "chicane" se poursuit d'année en année. L'abbé Lemieux, desservant après la mort de M. Brodeur, fut capable de se tenir loin de cette affaire. Quant au nouveau curé, l'abbé D.-H. Têtu, il fut très affecté et découragé par ces altercations qui ne cessaient. C'est ainsi jusqu'en 1847, par un contrat fait par le notaire Amable Morin, Louis Gagnon fait abandon de ses droits au terrain avec certaines réserves (ex.: place de pêche à anguilles et aux petits poissons, bois apportés par la marée) et obligation au curé et marguilliers de faire dire une messe le 15 janvier de chaque année.

Les Fabriciens prirent alors possession à perpétuité du dit terrain.¹⁵

LE NOUVEAU TEMPLE

On a vu précédemment qu'au premier quart du XIXe siècle, Saint-Roch-des-Aulnaies s'est retrouvé avec une forte population et une église peu propice à répondre aux besoins, tant par son état de vétusté que par ses dimensions restreintes.

L'abbé David-Henri Têtu, cinquième curé de la paroisse, semble avoir joué un rôle prépondérant quand vient le moment de construire une nouvelle église. Né à Saint-Thomas-de-Montmagny en 1807, il fut vicaire à Saint-Roch, Québec, à partir de 1829. Il devient curé de cette même paroisse en septembre 1833.¹⁶ Six ans plus tard, à la faveur d'une nomination il fut muté à Saint-Roch-des-Aulnaies, où il fut curé jusqu'en 1875, année de son décès. Il avait connu et apprécié les grandes églises de la capitale. Quand il arriva sur la Côte-du-Sud, la paroisse était forte de 2,000 habitants et la fabrique disposait de revenus assurés. Il est plausible de songer que M. Têtu put alors faire quelques projets. . .

Dès l'été 1846, les choses commencèrent à se préciser. Il y eut en juin une assemblée de paroisse où,

¹³ A. F. St-R.: Lettre de M. Panet à M. Brodeur. 1827.

¹⁴ Ibid.

¹⁵ A. F. St-R.: (différents documents, lettres).

¹⁶ Wilfrid Lebon. Histoire du collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Premier demi-siècle: 1827-1877, p. 331.

après lecture faite du Procès-Verbal dressé par Mesfire Mailloux Vicaire Général, Comissaire Spécial délégué par sa grandeur Monseigneur l'Archevêque de Québec pour la démarcation d'une nouvelle Eglise & d'une Nouvelle Sacristie & aussi l'approbation de Monseigneur du dit Procès-Verbal dans laquelle il est suggéré à la paroisse de faire des tours au lieu d'un clocher il a été résolu à l'unanimité d'ordonner un plan d'Eglise à être fait par Monsieur Baillairgé Architecte avec des Tours & sur les dimensions marqués dans le Procès-Verbal du Sus dit Grand Vicaire (. . .) .¹⁷

L'architecte dont il est ici question est Thomas Baillairgé (1791-1859). Il n'est pas surprenant de le voir intervenir. En plus d'être architecte prestigieux à l'époque, il avait déjà travaillé dans la région. Vers 1840, il avait soumis un projet d'agrandissement pour le collège de Sainte-Anne.¹⁸ Cinq ans plus tard, il dessina les plans de l'église de Sainte-Anne. M. Alexis Mailloux était alors et supérieur du collège et curé de la paroisse.¹⁹ Baillairgé fut le premier à soumettre un projet. Dans une missive datée du 23 juillet 1846, il proposa des éléments et demanda un supplément d'informations. Cette lettre, conservée dans les archives de la fabrique, est intéressante à plus d'un titre.

Il appert qu'en plus des dimensions générales et du principe d'avoir deux tours en façade, d'ores et déjà plusieurs autres éléments étaient alors déterminés. Les fabriciens optaient pour une église à galeries²⁰ tandis que le curé désirait un étage sous la sacristie. Baillairgé analysa tout spécialement ce dernier point, scrutant les retombées qu'entraînerait tel ou tel choix. L'architecte nous révèle aussi quelques-unes de ses préférences, comme le décor à colonnes et attique pour les églises à galeries qu'il préfère à celui à soubassement et colonnes.

Aucun dessin de Thomas Baillairgé concernant ce projet n'a été retrouvé. Il peut paraître étonnant, à prime abord, que cette seule lettre ait été conservée. L'abbé Têtu semble en avoir tiré parti même si ce n'est pas Baillairgé qui obtint le contrat. Il profita de ce que l'architecte développait des arguments positifs et négatifs sur les divers items pour indiquer à un nouvel architecte ce qui pourrait être exécuté ou évité.

L'architecte proposait trois possibilités de forme, en ce qui a trait aux ouvertures. Il indiquait sa préférence pour celle avec grande baie se terminant par un arc en plein cintre, surmontée d'un oeil-de-boeuf. Il s'agissait exactement du même type d'ouverture réalisé à Sainte-Anne en 1845²¹ donc, l'année précédente. Les paroissiens se rendirent compte du fait et réagirent vivement.

Le plan commencé par Mr Baillairgé refsemblant beaucoup à celui de Ste Anne La Pocatière La Paroisse S Roch jugea à propos de demander un autre architecte pour son plan d'Eglise & Mr Pierre Gauvreau fut chargé de l'exécuter d'après les dimensions fixées au procès Verbal & d'après les defseins proposés & acceptés par la Paroisse .²²

¹⁷ A. F. St-R.: Assemblée des marguilliers et des contribuables. 29 juin 1846.

¹⁸ Le plan est conservé au collège.

¹⁹ Wilfrid Lebon. op. cit., p. 39.

²⁰ A. E. La P., St-R.: Dossier I, 26 avril 1846.

²¹ Louise Voyer et al. *Eglises disparues*, p. 71.

²² A. F. St-R.: Procès-verbal d'une assemblée.

En arrière-plan, l'église de Sainte-Anne-de-la-Pocatière
Photo tirée d'une plaque de verre
Photo: collection privée

Un autre architecte participa au concours pour le projet de l'église: P. F. Trépanier. Il fut cependant écarté, son concurrent présentant de meilleures offres.²³



Pierre Gauvreau

Dans l'état actuel de la recherche, nous disposons de peu d'information sur la vie et l'oeuvre de cet homme. Les plans et devis qu'il dressa pour l'érection de l'église demeurent introuvables.

Il étudia au Séminaire de Québec. Il apprit d'abord la menuiserie, la maçonnerie ainsi que l'architecture. En 1848, il fut nommé architecte du Gouvernement. A ce titre, il a construit un grand nombre de palais de Justice et de prisons; il fut également l'auteur de centaines d'édifices conventuels. Il participa aussi à l'édification du Parlement actuel de Québec.²⁴ A la lumière de divers articles de journaux, il ne nous apparaît pas comme un grand concepteur. Nous croyons plutôt qu'il était le "réalisateur" de certains projets, un "ingénieur" en quelque sorte.

²³ QQIBC. Artistes et artisans. Documentation. Trépanier, P.-F. (av. 1847-) Architecte.

²⁴ QQIBC. Artistes et artisans. Documentation. Gauvreau, Pierre (1815-1884) Architecte, maçon et menuisier.

Nous ne possédons point les plans originaux de l'église mais cette dernière étant toujours debout, on peut toujours l'imaginer et faire quelques remarques, en tenant compte des modifications.

L'église de Saint-Roch-des-Aulnaies demeure la seule entièrement due à Gauvreau. Son expérience en ce domaine était fragmentaire et ses connaissances sur le style gothique l'étaient peut-être davantage. . . Compte tenu que, de plus, les grandes lignes de l'édifice furent déjà décrites par Thomas Baillairgé et que le curé avait conservé la lettre de ce dernier, ne pourrait-on pas penser que Gauvreau ait amorcé ses plans en se servant des dessins de Baillairgé? Il est permis de le croire. Si tel est le cas, on pourrait résumer la situation comme suit: les fabriciens demandèrent des plans à un architecte réputé et, pour éviter d'effectuer d'onéreux déboursés, refusèrent les plans, ayant toutefois soin de conserver les bonnes idées. Ils se tournèrent par la suite vers un architecte moins connu pour la réalisation, les honoraires étant moindres.

Néo-gothique

Tout ceci ne justifie pas cependant l'utilisation du néo-gothique. Pour expliquer ce fait, il faut ouvrir nos horizons à la grandeur du Québec.

Le renouveau néo-gothique est un style qui est apparu dans l'architecture des églises catholiques québécoises avec la construction de Notre-Dame-de-Montréal, en 1824-1829.²⁵ Dans ce retour à un style ancien, on ne cherchait pas un style archéologique mais des images que ce style a toujours évoquées: la foi, la grandeur et la beauté.²⁶ Il s'agissait plus de capter "l'atmosphère" de ce style plutôt que la logique de son système de construction.²⁷ L'église principale de Montréal était un modèle prestigieux et influença notre architecture religieuse. Quelques années plus tard, le temps de s'y faire quoi, le néo-gothique commença à se répandre. En 1834, l'église de Sainte-Thérèse-de-Blainville fut remodelée suivant ce style. En 1849, c'est à Beauport que l'action se déroula: selon les plans de Charles Baillairgé (1826-1906), on édifia une grande église néo-gothique. C'est la même année que débuta la construction de l'église à Saint-Roch-des-Aulnaies.

Jean-Baptiste Hébert

Nous nous sommes jusqu'ici attardés sur le plan et le style. Abordons maintenant la construction proprement dite.

Le marché de l'entreprise fut passé entre la fabrique et Jean-Baptiste Hébert le 20 septembre 1849.²⁸ Cet architecte et entrepreneur de Saint-Jean-Baptiste-de-Nicolet avait déjà travaillé dans la région précédemment, puisqu'il construisit l'église de Saint-Pascal de Kamouraska, entre 1845 et 1848. C'est son fils qui était curé à cet endroit. Le curé Têtu a possiblement fait sa connaissance à Saint-Pascal, puisqu'il était présent à la bénédiction de cette église en novembre 1848.²⁹

²⁵ Jean-Claude Marsan, *Montréal en évolution*, p. 176.

²⁶ *Ibid.*, p. 178.

²⁷ *Ibid.*, p. 177.

²⁸ A. F. St-R.: *Marché de l'entreprise de l'Eglise et Sacristie*, ... 20 sept. 1849.

²⁹ C. D. F., 150e, 1827-1977 *Saint-Pascal se raconte*, p. 43.

A l'image des marchés de construction de cette époque, celui de l'église fourmille de détails et de précisions. Même le style est clairement mentionné:

Laquelle Eglise sera faite suivant l'art gothique Simple et suivant les règles de cet art, les ouvertures portes chassis et soupiraux seront de la forme et de la grandeur montrées au dit Plan et Suivant l'art ci dessus mentionné et Ses règles.³⁰

Il serait oiseux de citer entièrement ce marché. Nous nous limiterons aux extraits qui nous semblent les plus significatifs.

Même si l'idée de séparation de Sainte-Louise était dans l'air, le curé désirait un vaste temple. Il devait avoir 150 pieds de long sur 78 pieds de large, "le tout mesuré en dehors des murs et au pied anglais". Il devait y avoir en façade "deux tours, une sur chaque coin du Grand pignon semblables à celles de l'Eglise de St-Pascal de Kamouraska et proportionnées à l'Eglise."³¹

L'emplacement même de l'église fut une question qui engagea bien des pourparlers. Il fallut du temps pour résoudre le problème; on finit par s'entendre pour ériger la nouvelle construction juste au nord de l'ancienne.³²

Amable Dionne, seigneur des Aulnaies
Photo de J.-E. Livernois
Photo: QQANQ



Construction

Les préliminaires une fois réglés, les travaux purent débuter. C'est le 24 août 1849 que le chantier s'ouvrit.³³ Le 27 juin suivant, la première pierre fut bénite, en présence de plusieurs prêtres du collège de Sainte-Anne et de quelques curés de la région.³⁴

En février de l'année suivante, soit 1851, il semble que les travaux étaient relativement avancés puisque la discussion s'engagea au sujet des fenêtres. Au cours d'une assemblée de paroisse, il fut résolu "que les chassis de la nouvelle Eglise au lieu d'avoir des Vitres Carrées auroient des Vitres En Losange".³⁵ La chose peut paraître banale à prime abord, elle a, en fait, de l'importance. Cet item est un des seuls qui, avec la forme des fenêtres, confère à l'extérieur l'esprit néo-gothique.

Les archives demeurent muettes jusqu'en février 1852. Les matériaux utilisés pour la construction furent en majeure partie donnés par les paroissiens et l'on en fit alors l'exacte estimation. Le tout fut évalué à £7088 - 4 - 2.³⁶ Le même jour se tint une assemblée pour l'élection de syndics. On fit alors remarquer que la somme d'argent qui avait été souscrite et collectée était épuisée et qu'il faudrait avoir recours à de nouvelles souscriptions, particulièrement pour des cloches et du plomb pour les clochers.³⁷ Le seigneur Amable Dionne avait déjà favorisé l'église d'un don substantiel lors du début de l'entreprise. Il ne demeura pas insensible à la mauvaise situation financière et avisa l'assemblée qu'il consentirait à accorder de nouveaux subsides.

³⁰ A. F. St-R.: Marché de l'entreprise de l'Eglise et Sacristie. . . 20 sept. 1849.

³¹ L'église de Saint-Pascal possédait à l'origine deux tours. La façade fut refaite vers 1887.

³² A. E. La P., St-R.: Dossier I.

³³ A. F. St-R.: Comptes et délibérations, 1781-1860.

³⁴ Ibid.

³⁵ Ibid.

³⁶ Ibid.

³⁷ Ibid.

L'abbé Têtu chérissait un projet complémentaire à l'édification de l'église: l'acquisition de nouvelles cloches. Il réussit à amasser les fonds nécessaires pour concrétiser ce désir. Il put acheter un carillon de trois cloches, d'un poids total de 2097 livres, de la fonderie Mears, à Londres.³⁸ Il fut béni solennellement le 28 octobre 1852, à l'issue d'une grand-messe, par le curé de Montmagny, M. L. Beaubien.³⁹ Il s'agit du premier carillon à avoir été installé sur les bords du Saint-Laurent en bas de Québec. Il eut bonne réputation durant fort longtemps.⁴⁰

Bénédiction

Le 11 août 1853 fut sans doute un grand jour pour les saint-rochois. C'est alors que leur nouvelle église fut bénite, au terme de plus de trois années de labeur. M. Beaubien, toujours curé de Montmagny, présida la cérémonie. Les chroniques nous apprennent que le tout eut lieu "au milieu d'un concours nombreux de prêtres et de fidèles".⁴¹ La statue de saint Roch, qui occupe le sommet du pignon de la façade, fut présentée ce même jour par quelques paroissiens et bénite.⁴²



L'église de Saint-Roch telle qu'elle se présentait à la fin de sa construction

Photo: collection privée

³⁸ A. F. St-R.: (Prix et poids des cloches).

³⁹ A. F. St-R.: Comptes et délibérations, 1781-1860.

⁴⁰ Henri Têtu. David-Henri Têtu. . . , p. 42.

⁴¹ A. F. St-R.: Comptes et délibérations, 1781-1860.

⁴² Ibid.

Poursuite des travaux

Même si l'église fut bénite durant l'été 1853, les travaux n'étaient pas totalement terminés. Selon toute vraisemblance, on besogna au parachèvement de l'intérieur au moins jusqu'à la fin de l'année suivante,⁴³ sinon davantage.

On peut affirmer que la période entourant la construction se termine en janvier 1856, alors que François Fournier, architecte de Montmagny, vint rendre sa sentence arbitrale.⁴⁴ La fabrique et l'entrepreneur avaient en fait conjointement demandé à cet architecte, jusqu'ici en aucune façon mêlé aux travaux menés à Saint-Roch, de prendre connaissance du marché de construction et des plans et d'examiner les ouvrages réalisés aux fins d'établir si tout avait été effectué correctement, selon ce qui avait été entendu au départ. Du document il ressort que

*tous les ouvrages de maçonnerie, menuiserie et de charpente des dites batifses, comme les murs, l'intérieur des dites batifses et la charpente d'icelles paraissent très bien fait (...).*⁴⁵

Tout fut strictement fait conformément aux marchés et devis, à l'exception des flèches des clochers. Elles auraient dû être à huit écarts au lieu de quatre. D'ailleurs, elles s'harmonisaient plutôt mal au reste de l'édifice étant de forme grossière et surtout trop trapues. Cet état de chose persista longtemps. Il faudra attendre les années 1920⁴⁶ avant de voir réaliser les flèches actuelles, plus conformes à l'idée d'origine.

Modifications et compléments

L'église n'est point demeurée tout à fait dans l'état où elle fut livrée par l'entrepreneur Hébert. A quelques reprises, elle fut l'objet de modifications, de retranchements et de compléments. Nous nous proposons ici d'élaborer succinctement sur cet intéressant aspect de ce qu'il est convenu d'appeler la "vie de l'église".

En 1875, les arcades furent coupées d'une travée à l'avant, afin de permettre l'installation des nouveaux autels latéraux. David Ouellet fournit les plans de cette modification.⁴⁷ C'est que la fabrique venait de se porter acquéreur de trois nouveaux autels, confectionnés par Sabas Thibault,⁴⁸ selon le modèle de ceux de Sainte-Emilie-de-Lotbinière.⁴⁹ Ils furent bénits avec toutes les solennités prescrites le 29 octobre de la même année.⁵⁰ Jusqu'à ce jour, on s'était accommodé des autels de l'ancienne église. Cette année-là, ils furent donnés à la fabrique de Sainte-Louise.⁵¹

C'est en 1883 que fut construite la chapelle dédiée à sainte Anne située à gauche lorsque l'on pénètre à l'intérieur. Elle le fut à

⁴³ Ibid.

⁴⁴ A. F. St-R.: Sentence arbitrale, . . . 21 janvier 1856.

⁴⁵ Ibid.

⁴⁶ A. F. St-R.: Comptes et délibérations, 1867-1926.

⁴⁷ Ibid.

⁴⁸ A. F. St-R.: Contrat pour la fabrication des autels, 15 mai 1875.

⁴⁹ A. E. La P., St-R.: Dossier I, no 195.

⁵⁰ A. F. St-R.: Comptes et délibérations, 1867-1926.

⁵¹ Ibid.



Intérieur de l'église de Sainte-Louise
Photo: collection privée

même les contributions des citoyens.⁵² Cela faisait suite à la guérison d'une petite fille de 4 ans qui ne marchait que sur les genoux. La paroisse voulut ainsi souligner l'heureux événement. Cinq ans plus tard, en 1888, le pendant de cette chapelle fut érigé. Grâce au don d'un habitant du Village des Aulnaies qui désirait conserver l'anonymat, la chapelle dédiée au Sacré-Coeur de Jésus fut érigée. Alors que la première fut édifée par Edmond Patry,⁵³ la seconde le fut par Benoît Gamache.⁵⁴

L'apparence extérieure de l'église faillit être totalement transformée en 1896. Pour des motifs qui demeurent encore imprécis, un architecte de Québec, David Ouellet, soumit trois plans de façade différents au curé Garneau. L'un d'eux aurait coûté \$10,000, pour voir sa réalisation s'accomplir.⁵⁵ La Fabrique, peut-être faute de fonds, ne donna pas suite à ces offres.

⁵² Ibid. Approbation par l'archevêché pour la construction. . . 12 avril 1883.

⁵³ A. F. St-R.: Reçu, 21 sept. 1883.

⁵⁴ A. F. St-R.: Lettre de J. Bte Dupuis à M. Dufour, 13 janv. 1888.

⁵⁵ A. F. St-R.: Lettre de David Ouellet au curé Garneau, 25 janv. 1896.



Projet de modification de la façade,
signé par David Ouellet

Photo: QQANQ

En fait, l'idée de remettre au goût du jour une façade ancienne à cette époque n'est pas propre à cette église. Ouellet, pour ne citer que cet architecte, refit la façade de l'église de Lotbinière, en 1888⁵⁶ et celle de Saint-Joachim, Montmorency, en 1895.⁵⁷ Plus près de nous, il en érigea une à l'église de L'Islet, en 1884.⁵⁸

Nous ne nous attarderons pas à toutes les menues réparations que l'édifice a pu subir. Il ne s'agit là que de l'entretien normal. Dans un climat rigoureux comme le nôtre, les réparations mineures sont monnaie courante. En 1945 cependant, l'église subit une restauration assez complète: le crépi fut réparé; les portes du portail furent refaites, plus basses que les précédentes; le plancher fut repris en merisier, etc. Les bancs d'origine, au nom du confort et du pseudo-progrès, furent malheureusement enlevés de la nef puis mutilés et naturellement détruits. L'intérieur fut entièrement repeint par la maison Jean Ferland, de Sainte-Marie-de-Beauce.⁵⁹ Les devis et plans de cette restauration, la dernière qu'ait subie l'église, furent préparés par J. S. Bergeron, architecte de Québec.⁶⁰

Telle qu'elle se présente à nous aujourd'hui, l'église paroissiale de Saint-Roch-des-Aulnaies nous apparaît être un jalon captivant de l'évolution de l'architecture religieuse du Québec. Edifiée au début de l'apparition du néo-gothique au pays, à sa manière, par les techniques de construction qui furent employées et son mode de réalisation, elle témoigne de la tradition architecturale québécoise et par son style, de l'ouverture du Québec sur le monde, dès avant 1850.

LE MORCELLEMENT

En notre région, de 1760 à 1840 environ, presque toutes les terres cultivables des seigneuries sont occupées. Suite à des arrangements de famille, des terres ont été divisées outre mesure. Les grands mouvements de colonisation ne sont pas encore amorcés et on est littéralement entassé dans les anciennes seigneuries.

A cause des conditions politiques défavorables, la colonisation avance bien lentement sur le territoire dit "de la Couronne". En 1856, le curé de Saint-Roch, M. Têtu, écrit qu'il y a dix familles dans le rang I d'Ashford et quatre dans le rang II.

En 1825, un groupe de cinquante-trois associés de Saint-Roch et des environs obtient une concession globale dans les trois premiers rangs d'Ashford. Cette concession, "aux conditions ordinaires de milice", avait été précédée d'une autre, moins considérable, à Louis-Basile Pinguet.

Les points d'établissement des premières familles de Saint-Damase peuvent être localisés grâce à un plan de Charles-François Fournier daté de 1854. Ce plan révèle la présence d'un moulin sur la rivière Trois-Saumons, près du pont actuel au village; un pointillé sur la rivière indiquerait qu'on la traversait seulement à gué.

Les familles des rangs III et IV de Saint-Roch sont donc très éloignées de l'église actuelle, située près du fleuve. Cet éloignement

⁵⁶ Gérard Morisset. *Les églises et le trésor de Lotbinière*, p. 35.

⁵⁷ Luc Noppen. *Les églises du Québec (1600-1850)*, p. 248.

⁵⁸ *Ibid.*, p. 132.

⁵⁹ A. F. St-R.: *soumission pour la restauration*, 1945.

⁶⁰ *Ibid.*

dont ils souffrent pendant près des trois quarts de l'année les incitera à demander la formation d'une nouvelle paroisse. Sainte-Louise sera d'abord formée en 1856, puis, trente ans plus tard, Saint-Damase-des-Aulnaies. Ce "démembrement" n'affecta pas à proprement parler la seigneurie. Quoique le système seigneurial fut aboli depuis 1854, le nom de seigneurie des Aulnaies sera utilisé jusqu'au début du XXe siècle et les trois paroisses couvrant son territoire gardent toujours cette appellation.

L'établissement de colons dans les terres a donc marqué la formation de nouvelles paroisses sur le territoire des plus anciennes. Dès janvier 1848, une requête de la majorité des habitants du 2^e rang et des rangs III et IV de la paroisse de Saint-Roch-des-Aulnaies, "demeurant sur leurs propriétés, (demande) la Division de la dite Paroisse".⁶¹ Quelques jours plus tard, "des propriétaires de terre de partie des 3^e et 4^e rangs des paroisses de St-Roch et St-Jean Port-Joly, demandent un démembrement de ces deux paroisses et l'érection d'une nouvelle. . .".⁶² Ces requêtes ne furent pas approuvées. L'année suivante, l'évêque envoya M. F.-X. Delage pour faire enquête au sujet de la division projetée à Saint-Roch. "Ma détermination de ne point faire actuellement la dite division étant principalement appuyée sur la raison que la population ainsi que les revenus ne sont point suffisants pour former une paroisse séparée. . .".⁶³ de régler M. Delage.

Mais la détermination des habitants ne tarda pas à se manifester de nouveau. Le curé Têtu, dans une lettre envoyée à son évêque en décembre 1849, déclare que ses paroissiens des 2^e et 3^e rangs, malgré le rapport de Delage, ". . . travaillent à sortir le bois et se préparent à commencer au printemps une chapelle dans l'espérance qu'une fois terminée, V.g. (Votre grandeur) ordonnera de la bénir et donnera aux intéressés un Defservant. Leur but est toujours d'avoir une partie du Second rang".⁶⁴ Toutefois cette chapelle ne fut, selon toute vraisemblance, jamais construite.

En 1853, l'abbé Têtu se rallie à la cause des requérants. Il est d'avis qu'il sera bientôt nécessaire ". . . de faire une Division de cette paroisse car on a déjà commencé à ouvrir des terres sur la cinquième concession, déjà il y a environ 70 personnes à une distance de quatre lieues un quart de l'église actuelle".⁶⁵ La même année, des habitants de Saint-Jean-Port-Joly présentaient une requête demandant la formation d'une paroisse avec les rangs III et IV de Saint-Jean et les rangs I et II du Canton Fournier. L'église de la nouvelle paroisse devait être vis-à-vis de celle de la paroisse-mère. Érigée en 1856, il s'agit de la paroisse de Saint-Aubert.

L'histoire de Sainte-Louise commence en quelque sorte avec la concession de la seigneurie des Aulnaies à Nicolas Juchereau de Saint-Denis le 1^{er} avril 1656. C'est sous l'administration de M. Têtu (1839-1875) que la paroisse de Sainte-Louise fut érigée. Le projet de diviser Saint-Roch pour former une nouvelle paroisse avait été amorcé en 1848. Finalement, l'approbation des autorités pour le démembrement (1856) exigeait qu'on laisse les deux premiers rangs à Saint-Roch et qu'on intègre à la nouvelle paroisse les rangs I et II d'Ashford, canton en haut de la seigneurie. Cette dernière condition ne sera jamais réalisée. Puis, une autre requête est adressée à Mgr Turgeon. Les signataires étaient cette fois au nombre de 156. Le rapport

⁶¹ A. P. La P., St-R.; Dossier I.

⁶² Ibid.

⁶³ Ibid.

⁶⁴ Ibid.

⁶⁵ Ibid.

du délégué, M. F. Chr. Cazeau, fut cette fois favorable à l'érection de la nouvelle paroisse. "Le décret canonique d'érection est daté du 21 décembre 1856".⁶⁶ C'est le curé Tétu de Saint-Roch qui préside à la bénédiction de la pierre angulaire de la future église en août 1857.

Le site de la nouvelle église avait particulièrement préoccupé l'évêque. Selon lui, il fallait qu'elle soit à une bonne distance du second rang (rang Saint-Joseph actuel) afin que ces habitants n'abandonnent pas Saint-Roch. Malgré cette intention, on dut, pour une raison ou une autre, placer l'église vis-à-vis celle de Saint-Roch. Dans une lettre adressée au curé Tétu, l'évêque s'exprime en ces termes:

Je vois qu'on s'est entendu pour la mettre dans un endroit tellement voisin de la partie Nord-Est de votre 2e rang qu'il faudra nécessairement renfermer tôt ou tard cette même partie dans la dite paroisse (. . .) Il s'en suit donc encore que s'il était adopté, on réduirait à trop faibles proportions la paroisse de S. Roch; que votre grande église serait privée des secours d'une bonne partie de ceux qui doivent contribuer à payer ses dettes et à la soutenir.⁶⁷

L'évêque avait sûrement raison mais il n'y avait pas vraiment d'autres sites possibles que celui choisi et "... les cultivateurs du IIIe rang, promoteurs du projet, auraient préféré rester à Saint-Roch",⁶⁸ si l'emplacement avait été autre. Sans eux la nouvelle paroisse n'aurait pas été viable. La nouvelle église devait donc être construite à l'endroit choisi par les habitants et sur de plus grandes dimensions que celles désignées par M. Cazeau, ce, pour procurer de la place aux gens du rang Saint-Joseph. Les travaux durèrent deux ans.



Eglise de Sainte-Louise
Photo: collection privée

⁶⁶ Adrien Caron, *Sainte-Louise des Aulnaies*, p. 8.

⁶⁷ A. F. St-R.

⁶⁸ Adrien Caron, *Sainte-Louise des Aulnaies*, p. 10.

Selon le décret d'érection de 1856, la nouvelle paroisse avait été mise sous le patronage de Sainte-Louise. Ce nom avait été adopté en reconnaissance des bienfaits de Madame Paschal-Amable Dionne, Louise Boisseau, seigneuresse des Aulnaies. A cette époque, sainte Louise était au rang des bienheureux, mais ceux-ci ne peuvent être titulaires d'une paroisse. L'évêque demanda alors de bénir l'église sous le patronage de saint Louis, roi de France.⁶⁹

La paroisse devait s'étendre entre les limites de Saint-Aubert et de Sainte-Anne, depuis le fronteau entre le 2e et le 3e rang jusqu'à l'arrière-ligne de la seigneurie des Aulnaies, entre celle-ci et le canton Ashford. Cependant, dès octobre 1859, une requête réclame l'annexion à la nouvelle paroisse de la partie nord-est du 2e rang de Saint-Roch. Suit une contre-requête des gens de Saint-Roch dans laquelle on souligne que l'église fut construite "belle et grande et capable de contenir beaucoup plus que les habitants des deux rangs".⁷⁰ A partir de ce moment, requêtes et contre-requêtes se bousculaient vers l'évêché. C'est le 1er août 1881 que le "village Saint-Joseph" est finalement annexé à Sainte-Louise. La dette de la fabrique de Saint-Roch aurait été le principal motif de cette lenteur. On accusa même cette fabrique de contracter de nouvelles dettes pour avoir un prétexte de reculer l'époque du démembrement.

En 1886, autre annexion de territoire à la paroisse de Sainte-Louise. Les habitants du 2e rang avaient loué des emplacements sur le haut de leurs terres, favorisant l'établissement d'un petit village autour de la nouvelle église. Malgré l'opposition des citoyens de Saint-Roch de voir ces terres séparées, un décret du Cardinal Taschereau (1886) accorde cette partie de la seigneurie à Sainte-Louise. Les limites paroissiales de Sainte-Louise furent donc fixées cette année-là et ne furent que très peu modifiées par la suite.

Quelques mots maintenant sur la "dernière-née" de la seigneurie des Aulnaies, Saint-Damase, paroisse de contrastes, presque de contradictions. Dans son nom d'abord: jusqu'en 1955, Saint-Damase-des-Aulnaies correspondait à la municipalité du canton Ashford. C'est une parcelle ou lisière de deux milles en superficie qui a été prise à Sainte-Louise dans la seigneurie des Aulnaies,

connue sous le nom de Restes, qui valut à Saint-Damase comme un titre de vieille noblesse canadienne: St-Damase-des-Aulnaies. . . Si minime que soit la proportion des Aulnaies englobée dans St-Damase, il se trouve que le sommet des Aulnaies, auquel Raoul Blanchard donne une altitude de 1666 pieds est sur la Restes, donc dans St-Damase.⁷¹

C'est le curé de Saint-Roch d'abord, puis celui de Sainte-Louise qui ont vu au bien spirituel des colons établis dans ces cantons éloignés. Des missions s'ouvrent avec la permission de l'Archevêque: le curé est autorisé à dire la messe dans une des maisons des colons. Un brave homme du 5e rang, M. Pierre Ouellet, dignement secondé par sa femme Justine Bard et son frère Damase, offre généreusement sa maison pour y dire la messe. Damase (1826-1908) et Pierre Ouellet (1827-1922) avaient été élevés à Saint-Roch dans le 2e rang, étant fils de Louison Ouellet, potier, et de Françoise Saint-Pierre. Damase a laissé son nom à la paroisse, mais c'est bien dans la maison de Pierre que la messe fut dite pendant sept ans. Les frères Ouellet, avancés en âge, quittèrent Saint-Damase pour venir finir

⁶⁹ Ibid., pp. 12-13.

⁷⁰ A. F. St-R.

⁷¹ Adrien Caron. *Les débuts de Saint-Damase*, . . . p. 5.

Maison de Ouellet . Elle servit de
chapelle à Saint-Damase
Photo: collection privée



leurs jours "près de l'endroit où ils avaient été élevés au Deuxième rang de St-Roch".⁷² Ils s'y construisirent une maison (1901) à partir des pièces du carré et des formes de la "chapelle" de Saint-Damase.

Cette mission fut longtemps dans l'esprit des habitants des rangs V et VI le site proposé pour la future église de Saint-Damase. Ceci explique un peu les débuts très lents de la paroisse: le site actuel choisi pour l'église amena un mécontentement qui dura longtemps. De plus l'habitude de descendre à Sainte-Louise pour la messe dominicale a sans doute retardé l'évolution de la nouvelle paroisse. Le premier curé de la mission de Saint-Damase fut l'abbé Cantin (1889), mais l'érection canonique de la paroisse a été retardée jusqu'en 1924.



Pierre Ouellet dit "Maringouin"
Photo: collection privée

⁷² Ibid., p. 58.

Album des photographies



LES BELLES ANNEES DE LA SEIGNEURIE

Amable Dionne, membre du Conseil Législatif de la province du Canada, domicilié dans la paroisse de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, prit possession de la seigneurie des Aulnaies (1833 et 1837) en vue d'y établir son fils, Paschal Amable.

Sous la direction de l'architecte Charles Baillaigé membre de l'illustre famille, les travaux furent menés de 1850 à 1853. Tout comme les réalisations qu'il avait déjà à son crédit, le manoir des Aulnaies est coloré de néo-classicisme: pilastres corinthiens, frontons décorés de volutes et rosettes. Bois, plâtre, fonte ont servi à monter et à décorer le pavillon. C'est par son élévation, que le manoir contraste le plus du style de Baillaigé; peut-être à cause des exigences de son client. Le monumental édifice, bordé de deux tourelles polygonales est érigé sur une place de choix: un promontoir au confluent de la rivière Ferrée et du Bras. L'aménagement paysager réalisé aux alentours rehaussa encore le charme de la somptueuse demeure.

La luxueuse propriété seigneuriale, vendredi, le 5 août 1892

Photo: collection privée, Charlesbourg





Monsieur Amable Dionne, seigneur des Aulnaies de 1833 à 1852. Il fit construire le manoir.
(Toile d'Antoine Plamondon)
Photo: Musée du Québec / Luc Chartier



L'épouse du seigneur Dionne, Catherine Perreault.
(Toile d'Antoine Plamondon)
Photo: Musée du Québec / Luc Chartier



M. le sénateur Arthur M.-Deschênes, l'un des propriétaires du manoir (1894-1902)
Photo: collection privée

Coin ouest du moulin banal. Le moulin était un centre stratégique de la vie seigneuriale. Celui-ci fut construit en 1842, par Edward Ennis de Saint-Pascal
Photo: QQIBC





On profite du beau temps et du site pittoresque de l'étang du manoir des Aulnaies.
Photo: collection privée

DEUX PAROISSES, TROIS VILLAGES

Le coeur du Village des Aulnaies au début du siècle. En évidence, le moulin à carder et la maison de M. Auguste Dupuis (actuellement, Jalbert). Le village était alors un véritable "petit centre industriel".

Photo: collection privée



La couleur ferreuse des schistes dans lesquels la rivière creuse son lit expliquerait le qualificatif qu'on lui a donné. Et un pont de fer la traverse. . . cette rivière "Ferrée". A gauche, le bâtiment de pierre avait été construit pour l'Institution royale (début du XIXe siècle).

Photo: collection privée



Un trait caractéristique du Village des Aulnaies: ses arbres majestueux. Au centre de l'agglomération, le bureau de télégraphe et la maison de pierre Deschênes (actuellement, Paradis).

Photo: collection privée



Le pont de béton (construit en 1921) autour duquel sont regroupés école du village (portion de mur à gauche), magasin Hamel (au centre), les moulins banal et à carder.

Photo: collection privée

Le groupement de maisons autour de l'église n'était pas chose facile. En 1889, il fut même décidé que la fabrique louerait des terrains pour permettre à des villageois de s'installer. Les habitants déjà en place refusaient de céder des emplacements. Mais vers 1930, les choses avaient changé. . .
Photo: collection privée



Autre vue du Village de l'Eglise. A droite, la longue maison de Louis Gagnon où il y eut bureau de poste et boulangerie (actuellement, maison Pelletier).
Photo: collection privée

Le village de Sainte-Louise à ses débuts. (Photo sur plaque de zinc).
Photo: collection privée



Secteur est du village de Sainte-Louise vers 1925. Au centre, la boutique de forge appartenant à M. Georges Pelletier.
Photo: collection privée

Près de l'église du même village, le hangar et la maison d'Ernest Dufour (premier plan à droite) puis la boulangerie Pelletier. . .
Photo: collection privée



De l'église on remarque à gauche la haute demeure construite au début du siècle par Magloire Francoeur (propriétaire, J. Gamache).
Photo: collection privée

LES EGLISES

L'église et le presbytère de Saint-Roch vers 1905. Ces deux monuments sont à leur état original. L'église a toujours ses premières flèches et le presbytère son petit portique.

Photo: collection privée

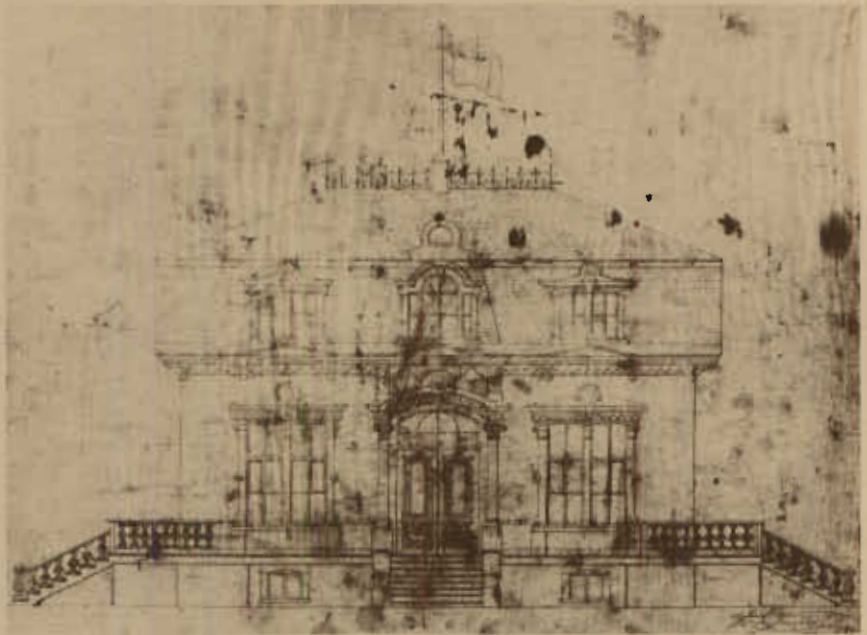


L'abbé David-Henri Tétu, curé de Saint-Roch de 1839 à 1875. C'est sous son initiative que fut érigée sur la Grande-Pointe l'immense église.

Photo: collection privée

Plan du presbytère (1888), oeuvre de l'architecte David Ouellet. Il réalisa aussi le presbytère de la Rivière-Ouelle. De style "Second Empire" avec son toit mansardé, sa profusion dans le décor, sa fenêtre serlienne à l'étage, sa galerie et sa petite balustrade de fonte coiffant le toit, tous ces éléments marquent bien son appartenance à l'"époque victorienne". Ce nouveau presbytère fut construit dans le jardin, au nord-est de l'ancien. Le tout premier presbytère de Saint-Roch avait été érigé en 1745.

Photo: collection privée



Vers 1918, le presbytère est orné d'une véranda. A l'église, une toiture de tôle avait remplacé le vieux bardeau en 1901.

Photo: collection privée



On commence la restauration des clochers. A l'avant, on remarque le monument du Sacré-Coeur érigé depuis 1919.
Photo: collection privée



De nouvelles flèches ajoutent de la noblesse à la façade. Celle-ci sera modifiée une dernière fois en 1945, alors que les portes seront changées.
Photo: collection privée



Intérieur de l'église tel qu'il se présentait entre 1875 et 1924. On aperçoit les lustres de cristal achetés en 1892. La peinture de saint Roch, derrière le maître-autel, perdit cette "place de privilège" en 1945. Cette même année disparurent les "bancs à panneaux".

Photo: collection privée



LA VIERGE, sculpture sur bois de Louis Jobin (1883).

Photo: collection privée



VISION DE SAINT ROCH, tableau de l'abbé Jean-Antoine Aide-Créquy, acquis en 1777 pour l'ancienne église. Il y a des rapprochements à faire avec L'ANNONCIATION (1776) de l'église de L'Islet qui est du même artiste. L'église de Saint-Roch conserve aussi d'autres toiles de grands maîtres: des L'égaré, des Baillaigé, une de Eugène Hamel, etc.

Photo: collection privée

Choeur de l'église, vers 1930. Les lampes à l'huile et les chandelles ont fait place aux lustres électriques. Le maître-autel est une oeuvre de Sabas Thibault, en 1875.

Photo: collection privée



Décoration de l'église Saint-Roch à l'occasion des premières messes des abbés Henri Fortin et Roland Pelletier, en 1933.

Photo: collection privée



Vers 1918-1920, assemblée des paroissiens, présidée par le curé Armand Proulx.
Photo: collection privée

Vue de la Salle Paroissiale et des battures. Cette salle fut construite en 1854 avec les matériaux de l'ancienne église. Elle disparut en 1953.
Photo: collection privée



Photo: collection privée



Le Bedeau (plaque de zinc).
Photo: collection privée



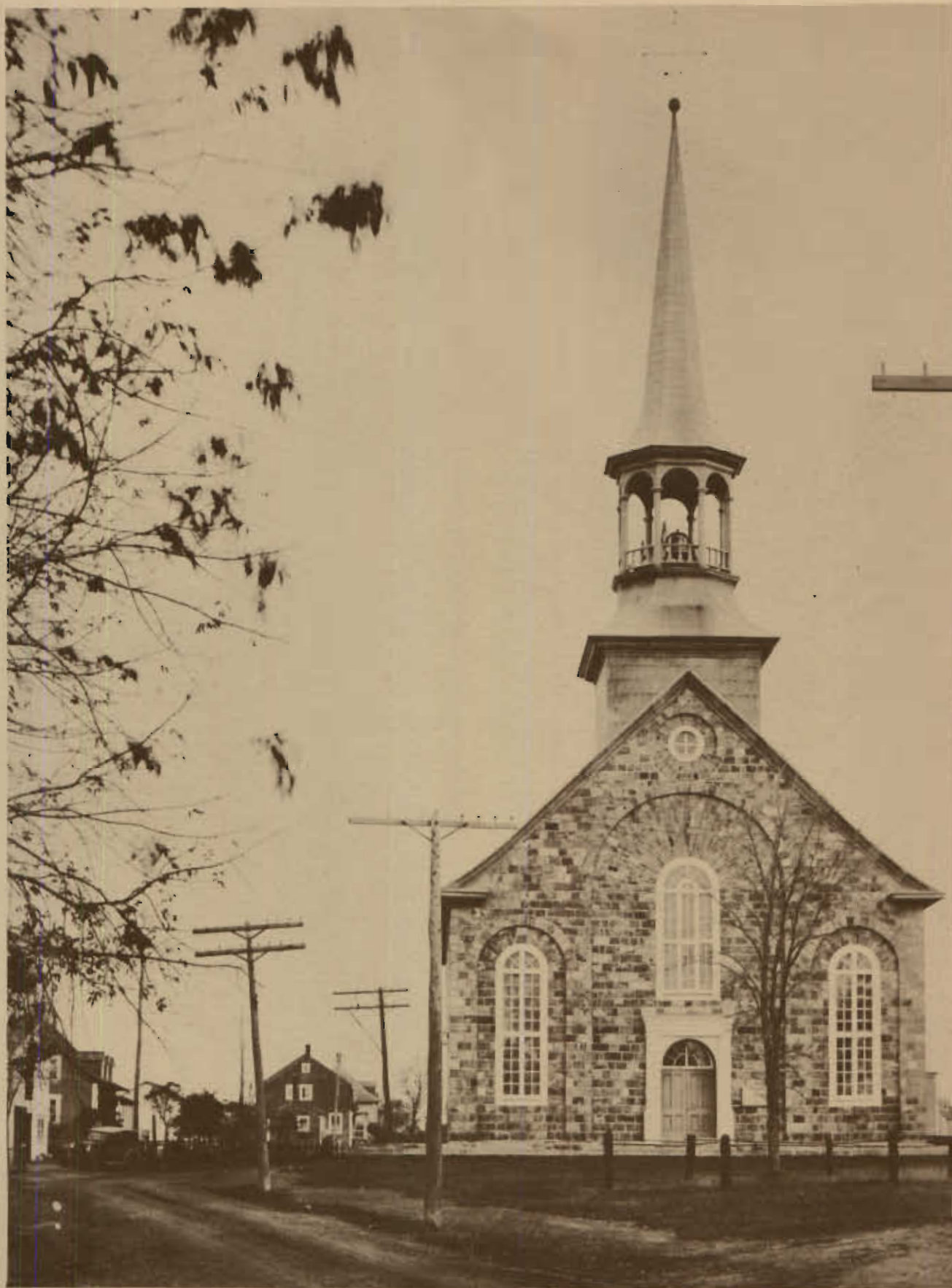
Voiture funèbre utilisée à partir de 1902. Auparavant, le corbillard était celui acheté par une société fondée par le curé Têtu. Il était alors loué aux gens qui n'étaient pas souscripteurs (et prêté aux pauvres).

Photo: collection privée



Eglise de Sainte-Louise construite entre 1857 et 1859 à la suite de nombreuses requêtes des gens des rangs III et IV.

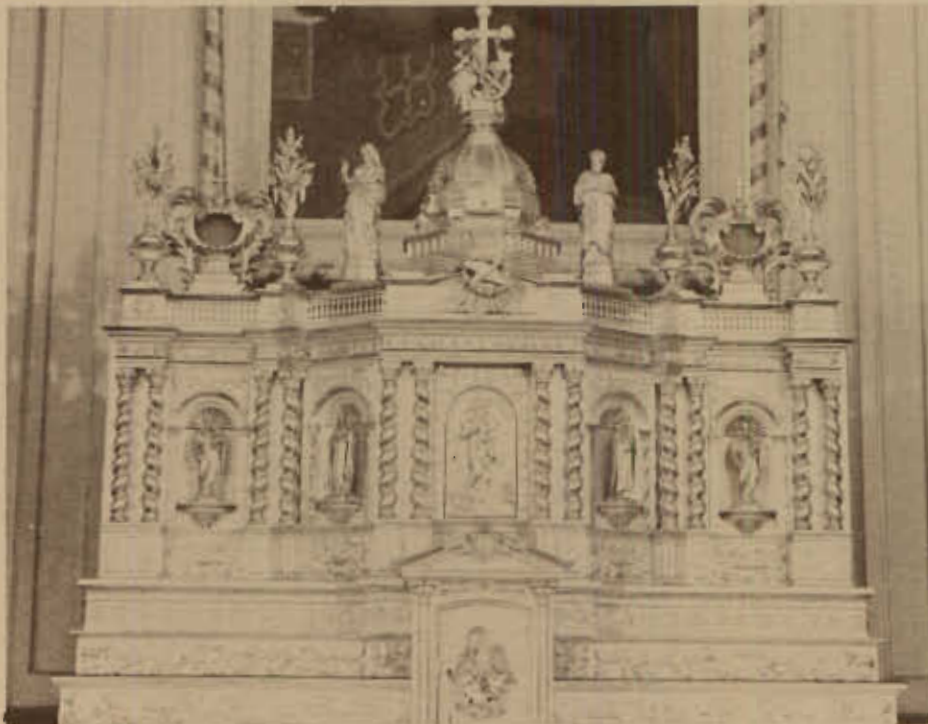
Photo: collection privée





Intérieur de l'église (1939)
Photo: collection privée

Ancien maître-autel de l'église de Saint-Roch.
Photo: collection privée



En 1792, le curé Verreau passait un marché avec Jean Baillaigé pour la réalisation du tabernacle. Le sculpteur soumit le même plan de base qu'à Maskinongé (1790). Le sieur Baillaigé réalisa celui que vous voyez avec l'aide de ses fils, Pierre-Florent et François. Ce dernier sculpta les statuettes et le Bon Pasteur de la monstre. Modifié en 1822 (haussé d'un gradin) il est offert à la fabrique de Sainte-Louise une cinquantaine d'années plus tard (1875). 33

Plan du maître-autel signé par Pierre-Florent Baillaigé.
Photo: Musée du Québec





Chaire et son abat-voix sculptés par François Baillairgé pour l'ancienne église de Saint-Roch.

Photo: collection privée



Presbytère de Sainte-Louise.

Photo: collection privée



CHAPELLE DE PROCESSION

Les petites chapelles que l'on rencontre le long de nos chemins et qu'on connaît sous l'appellation de "chapelles de procession" sont d'origine lointaine - tout comme le cite M. Gérard Morisset:

"Peut-on les faire remonter au fondateur même, de Québec? Peut-être; et la petite chapelle où Champlain a été inhumé, si elle n'a pas servi de reposoir, a peut-être attiré à son portail par les beaux soirs de mai, les habitants de la misérable bourgade qu'était alors Québec".¹

Et que d'autres encore construites au cours du XVIII^e siècle. On peut citer les chapelles de Beaumont et Neuville construites vers les années 1730, celles de Lauzon en 1789 et 1820 et bien sûr celle de Saint-Roch-des-Aulnaies érigée vers la fin de ce siècle.

Certains auteurs mentionnent l'année 1792, pour la construction de cette dernière mais il n'existe aucun relevé de construction dans les livres de comptes entre 1781 et 1795. La date de 1792 a probablement été avancée à cause d'une affiche au-dessus de la porte, que l'on voit d'ailleurs sur certaines photos et qui indique 1792. Toutefois, il existe dans les archives de l'évêché une lettre écrite par le curé Pierre Huet de la Valinière du 22 février 1778 qui demande à son supérieur la permission de dire la messe dans une petite chapelle et nous citons: "Si j'osois demander à votre grandeur la permission de dire la messe dans une petite chapelle que je ferai bâtir, je prie votre grandeur de me dire si elle me l'accorderait."² Il est donc difficile d'avancer une date exacte pour la construction de cette chapelle. Il est aussi à noter que c'est pendant la cure de M. de la Valinière que fut acheté le magnifique tableau de saint Roch, oeuvre de Aide-Créquy.

Il est possible que la construction fut retardée et que ce soit grâce à l'initiative d'un autre curé de Saint-Roch, Joseph Verreault (1780-1818) et à la générosité de Jean-Baptiste Pelletier, député du comté de L'Islet au Parlement canadien que fut construite la chapelle.³ Les paroissiens de l'époque auraient fourni la pierre et le bois. On l'appelait à ce moment, la chapelle de saint Louis, roi de France. Sa fête fut d'obligation et jour chômé depuis 1684 jusqu'en 1745 environ.

En 1878, on a dû faire une grande restauration, effectuée pendant la cure du Rév. M. Ed. Dufour. Il est à noter que déjà, à ce moment, on avait le souci de la conservation puisqu'il fut proposé:

de réparer la chapelle de cette paroisse ou de la faire disparaître à cause de vétusté. Après avoir pris en considération la fin pieuse pour laquelle elle avait été érigée aux frais presque en entier d'une famille respectable de cette paroisse (voilà ce qui prouve le geste de J.-Bte Pelletier. . .). Il a été décidé: le De réparer cet ancien monument que chacun doit se faire un devoir de respecter. . .⁴

¹ Gérard, Morisset, Chapelle de procession.

² A. E. La P., St-R.: Dossier I.

³ Lucien Castonguay. Travail inédit.

⁴ A. F. St-R.: Contrat entre les fabriciens et Joseph Gagné, le 30 mai 1878.

La petite chapelle devait être en bien mauvais état. Les travaux, confiés à un ouvrier de Saint-Roch, Joseph Gagné, furent nombreux. Passant de la maçonnerie, à la toiture et à la peinture. Gagné devait aussi "plafonné en planches de pin et peindre en blanc, (. . .) Refaire le petit clocher plus élégamment et au goût du dit Gagné (. . .) placer à la place du Coq l'ornement qui lui sera fourni. . . ." Le petit clocher fut probablement refait semblable à l'ancien, mais la silhouette du monument changea tout de même quelque peu: un larmier de dix-huit pouces fut ajouté. Les coûts furent de \$75.00.

M. Jean-Baptiste Dupuis, marchand et député du comté de L'Islet à la Législature "avait obtenu la permission de faire descendre à Saint-Roch-des-Aulnais, deux religieuses du Convent de Jésus-Marie pour peindre sur toile, au fond de la chapelle, un simili rocher représentant tant bien que mal la célèbre grotte de Lourdes en France."⁵ A la suite de ces rénovations, on a dédié cette chapelle à Notre-Dame-de-Lourdes. Depuis lors, celle-ci fut utilisée tout particulièrement pour les processions de la Fête-Dieu.

Les dernières rénovations ont été effectuées en 1976 grâce à la participation et à la générosité du Club de l'Age d'Or de la paroisse. Ont été rénovés: le toit, le plancher et les joints. On a remplacé la toile peinte vers 1880 par une grotte en pierre des champs. On a aussi refait le rocher coiffé d'un coq gaulois.

Cette petite chapelle si gracieuse et raffinée démontre bien le souci de l'art de nos ancêtres. C'est donc un monument à conserver de façon à évoquer aux générations futures le charme des chapelles de procession.



A l'entrée ouest du Village de l'Eglise, la chapelle vous accueille. A peu de distance, la résidence du médecin.

Photo: collection privée

⁵ Lucien Castonguay. Travail inédit.



Dessin de l'architecte David Ouellet. Ce plan aurait pu être fait soit pour les réparations de la chapelle (1878), soit pour la construction d'une nouvelle.
Photo: collection privée



Le dimanche de la Fête-Dieu, la procession se dirige vers la chapelle.
Photo: collection privée



Les lieux sont décorés pour la circonstance.
Photo: collection privée

Toile représentant la grotte de Lourdes, peinte au fond de la chapelle.
Photo: collection privée



On vient y vénérer le Saint-Sacrement.
Photo: collection privée

UNE HISTOIRE DE BEDEAU

Voici une histoire de bedeau, telle que relatée dans le compte-rendu d'une assemblée d'anciens et nouveaux marguilliers.

M. Pierre Filteau (ancien bedeau) accuse le bedeau actuel, Jean-Baptiste Gamache, de prendre du bois débité, dans les boîtes de l'église et de le transporter dans les salles publiques à la place de celui qu'il devait lui-même fournir pour les chauffer.

Pour trouver les preuves accablantes, Filteau se rendait le matin dans la cour de M. le Curé et là, il guettait. . . avec son témoin, une demoiselle Avila Pelletier qui se trouvait dans le chemin couvert de l'église. . .

Une assemblée fait venir Gamache qui avoue avoir pris du bois dans les boîtes, mais seulement les restes du bois que M. Désiré Castonguay avait apporté pour le mariage de sa fille. On demande à M. Castonguay de témoigner. Il affirme qu'il a bien remis ce bois à Gamache pour servir à l'acquittement de sa part au chauffage des salles publiques. L'assemblée se disperse et M. Filteau l'accusateur qui voulait avoir la place de Gamache

se plaint qu'on ne lui rende pas justice. . . – Quelle justice voulez-vous? – Que vous renvoyez le bedeau Gamache!! (Une voix en arrière, et qu'on vous prenne à sa place). L'assemblée ne pouvant le satisfaire a déclaré que l'année suivante, le bois de l'Eglise servirait aussi à chauffer les poêles des salles publiques et que la Visite du Bédreau par la paroisse pour l'indemnisation du chauffage des poêles serait abolie.⁶

⁶ A. F. St-R.

LES GENS DE CHEZ NOUS



Photo: collection privée

Trois générations.
Photo: collection privée



Photo: collection privée





Le docteur Gosselin de Saint-Roch. Il construit la maison située à l'arrière de la chapelle.

Photo: collection privée

Anciens combattants de Saint-Roch (1914-1918), photo prise en Angleterre.
De gauche à droite: 1e rangée: Aimé Pelletier, Joseph Gamache, Lucien Pelletier.

2e rangée: Euclide Picard, Thomas Pelletier (Saint-Damase), Jos-Auguste Castonguay, Elzéar Gagnon (Sainte-Louise), Ernest Gagnon, Jos Eugène Létourneau.

Absents: Alfred Pelletier, Arthur Daigle, Horace Fournier, Raoul Pelletier, Arthur Miville Deschênes.

Photo: collection privée





Descendants de Jean Pelletier,
M. et Mme Joseph-Alexis Pelletier de Saint-Roch.
Photo: collection privée



M. et Mme Joseph Saint-Pierre ayant comme
ancêtre Pierre Saint-Pierre.
Photo: collection privée



Réunion des familles Pelletier et Deschênes. A la deuxième rangée, à gauche,
Mme Alfred Miville-Deschênes.
Photo: collection privée



Famille Jean-Baptiste Castonguay lors de l'ordination de M. Luc Castonguay.
Photo: collection privée

Départ de la famille Anctil pour les Etats-Unis en 1916.
Photo: collection privée



*J'avais toujours rêvé d'une amitié de choix
Qui serait un appui pour mes jeunes années
D'une sainte amitié forte et douce à la fois
Qui me révélerait des cimes ignorées*

*Je voulais une amie à l'esprit très ouvert
Cultivé par l'étude et par l'expérience
Un esprit pénétrant qui sonde et qui voit clair
Bien avant qu'on ait dit un mot de confiance*

*Je voulais un cœur sain, tendre mais réservé
Qui ne se livre pas pour toujours se reprendre
Un cœur qui marche droit vers l'idéal rêvé
Et qui m'aide à monter si je tends à descendre*

*Et je voulais une âme apte à la sainteté
Qui connaîtrait la vie et l'art de la souffrance
Une âme de droiture et de sérénité
Joignant à la vertu l'exquise bienveillance*

*Un jour, sur mon chemin, lasse, j'ai rencontré
Cette femme idéale au visage tranquille
Mon Dieu soyez béni, j'avais enfin trouvé
Ce trop rare trésor dont parle l'Évangile.⁷*



⁷ Archives de M. André Pelletier, 7/10/1923.

Mme Alfred Miville-Deschènes (Marie-Eugène) naquit à Saint-Roch-des-Aulnaies le 2 février 1855. Elle épousa le 22 février 1877, M. Alfred Miville-Deschènes et ils eurent 10 enfants. Elle mourut plus que centenaire.

Photo: collection privée



La maison Mercier datant de la fin du régime français début du régime anglais. C'est la maison ancestrale des Miville-Deschènes.

Photo: QQIBQ





La maison Alexandre, là où 18 familles hivernèrent en 1759. Une des rares maisons que les Anglais n'ont pas incendiées lors de la conquête. Cela ne reste tout de même qu'une tradition orale puisqu'aucune preuve n'existe à ce sujet. (Photo avant modification).

Photo: collection privée

Maison Caron construite vers 1840. Ses murs étaient en pierre puis furent recouverts de bois. Elle fut incendiée en 1950 alors que M. Albert Chamard en était propriétaire.

Photo: collection privée



La maison Soulard fut possiblement construite dans les années suivant l'incendie de la Côte-du-Sud. Ici, quelques traces de son ancien crépi sont toujours visibles sur la façade. Elle fut incendiée en 1975 et par la suite fit l'objet d'une restauration des plus réussies.

Photo: QQIBC



Maison Létourneau construite par François Létourneau (terminée en 1801).
Cette photo a été prise avant que ne soient faites les modifications au toit.
C'est une construction monumentale érigée suivant l'influence anglaise.
Photo: QQIBC



Petite maison de pierre du XVIII^e siècle, appartenant à Mme Jean Pelletier.
Elle fut construite sur la terre concédée au premier colon, Jean Pelletier.
Photo: QQIBC

Hangar de pierre anciennement sur la terre de M. Louis Dionne et démolì lors du passage de la route 20.

Photo: QQIBC



Maison Jean-Baptiste Jalbert construite vers 1867 tout près de l'Ecole royale. On aperçoit à l'arrière-plan le domaine seigneurial.

Photo: collection privée



La résidence de M. Joseph-Louis Pelletier (démolie) reflétait bien l'allure sobre de nos anciennes demeures.
Photo: collection privée



Maison ayant appartenu à M. Joseph Francoeur qui se servait du hangar pour travailler le bois. Avec son frère Michel, il avait exploité le moulin banal entre 1881 et 1886.
Photo: collection privée





M. Amable Morin,
notaire de Saint-Roch (1793-1877).
Photo: collection privée

Demeure monumentale du notaire Amable Morin (vers 1905). Il y tint son étude ainsi qu'un magasin et un bureau de poste. Le notaire avait suivi la "nouvelle vague" architecturale apportée par les Anglais: symétrie dans le plan et dans l'élévation, caractère monumental. M. Morin avait saisi le côté pittoresque et l'ouverture à la nature amenés par le palladianisme colonial. Malgré quelques éléments tirés de la tradition, l'immense galerie et la terrasse faitière montrent bien le renouveau qui s'était amorcé. . .

Photo: collection privée





Hangar construit par M. Morin en 1830. "Ce hangar a été utilisé comme entrepôt pour les marchandises du magasin et la conservation des pommes (. . .) et aussi pour la conservation des anguilles vivantes".⁸

Photo: collection privée



Maison de M. Georges Lizotte sise en face de l'église. Elle fut démolie pour l'élargissement de la route. Bel exemple de l'époque victorienne. Elle est directement d'inspiration américaine. M. Lizotte s'était rendu aux U.S.A., avec M. Alfred Picard pour en voir le modèle.

Photo: collection privée

⁸ Roland Martin, *Amable Morin*, . . . , p. 71-72.



Une autre belle "québécoise", la maison Deschênes.
Photo: collection privée



Cette maison de pierre, avec son toit en croupe, son large larmier, est un autre bel exemple du style palladien. Elle aurait été construite vers 1785 et fut la propriété d'un marchand, M. Pierre Miville-Deschênes, de 1832 à 1859.
Photo: collection privée



Maison monumentale qui fut construite au Village des Aulnaies, en 1859, par
M. Jean-Baptiste Dupuis, député du comté de L'Islet.
Photo: collection privée

L'AGRICULTURE: INSTALLATION ET EQUIPEMENT

Transport de bois pour une corvée de construction d'une grange.
Photo: collection privée



Maison et dépendances ancestrales. Elles reflètent la personnalité de nos fermiers d'hier et d'aujourd'hui. Cette ferme occupe une partie de la terre de l'ancêtre, Jean Pelletier.
Photo: collection privée





Moulin à vent. Source d'énergie des anciens.

Photo: collection privée

Poney et bidons à lait, un transport laitier qui ne manque pas d'originalité.

Photo: collection privée



Pendant que le semeur rêve de sa future moisson, les quatre chevaux blancs prennent un repos bien mérité.

Photo: collection privée





Photo: collection privée

L'époque de la fenaison. Récolte sur les battures.

Photo: collection privée



Voyage de foin, Une pleine charrette de beau foin qu'on a péniblement chargé à l'aide de simples fourches.

Photo: collection privée





La moisson est abondante. La moissonneuse-lieuse aide à la récolte du précieux blé.
Photo: collection privée



Batteuse actionnée par un cheval (horse power). Des amis sont réunis pour la corvée. On se repose un moment. . .
Photo: collection privée



La mécanisation. A partir d'une automobile usagée, on a monté un tracteur de ferme très utile.
Photo: collection privée



On recueille la bonne eau d'érable avec un boeuf (1905).
Photo: collection privée



Une sucrerie spécialisée où les gens de chez nous allaient apprendre tous les secrets du métier. Située à Sainte-Louise, elle fut la propriété de M. Luc Dupuis.
Photo: collection privée



Toute la famille participe aux travaux. On fait les préparatifs (seaux, raquettes, etc.) C'est la première récolte de l'année.
Photo: collection privée



LES BATTURES.

En 1746, les habitants de Saint-Roch-des-Aulnaies ayant des terres le long du fleuve ont présenté une requête aux autorités. Jusqu'à ce moment tous les gens avaient le droit de faire passer ou de faire pacager leurs animaux sur la grève et ce, en tout temps. On demandait donc, pour pouvoir récolter sur une plus grande superficie, qu'on abolisse cette permission. Etant donné que pendant ces années les récoltes étaient insuffisantes, on acquiesça à cette demande. Une ordonnance fut émise le 28 juin 1746 par l'intendant Hocquart interdisant le droit de passage et de pacage des animaux sur la grève du 1er avril jusqu'à la fête de saint Michel. Tous ceux qui étaient pris à défier cette ordonnance se voyaient imposer une amende de 3 livres pour un cheval et de 2 livres pour une bête à cornes. Les amendes étaient payables à la fabrique.



L'ENSEIGNEMENT



Ecole de la Fabrique, uniquement pour les garçons.
Photo: collection privée



Elèves de l'école de la Fabrique avec leur institutrice Mme Joseph Lebel.
Photo: collection privée

Ecole du Village des Aulnaies vers 1915. Au XIX^e siècle, elle avait servi de magasin à M. Pierre Miville-Deschênes.
Photo: collection privée



Une jolie classe de petits mouses du Village des Aulnaies.
Photo: collection privée



Les écoliers du haut de la paroisse en 1914 accompagnés de leur institutrice Mme Amanda Jean.

Photo: collection privée

Elèves de l'Ecole modèle pour filles. Leur enseignante était Mme Georges Marier en 1920.

Photo: collection privée





Mlle Mélanie Dupont avec ses élèves de l'école no 6 du deuxième rang (1915).
Photo: collection privée



Ecole du bas de la paroisse.
Photo: collection privée



Dernière école du Village des Aulnaies construite à la fin
des années '30.
Photo: collection privée

L'APOGÉE INDUSTRIEL

En 1816, "le gouvernement a reçu des rapports alarmants sur la détresse qui existe dans les paroisses au-dessous de Québec, entre St-Roch et Rimouski".⁹ Le gouverneur s'informe auprès des curés afin de savoir si la réserve en blé sera suffisante pour passer l'hiver et semer au printemps. Plusieurs années de mauvaises récoltes conduisirent à une famine pendant l'hiver 1836-37. Les terres sont surdivisées et sur-exploitées.

On décide de diversifier les cultures: en plus du blé, on sème de l'avoine et des pommes de terre. Mais le peu de terres disponibles et la situation toujours difficile forcent la population à se tourner vers d'autres métiers.

Un recensement permet de vérifier qu'il y avait à Saint-Roch en 1831, outre les agriculteurs et journaliers, pêcheur, navigateur, cantonnier, institutrice, bedeau, boucher, charpentier, menuisiers, maçon, cordonnier, médecins, notaires, potiers, marchands. Il y avait au total dans la paroisse: 2,654 habitants, 352 maisons. . .¹⁰ Après la conquête de 1759, l'Angleterre ayant un besoin vital de bois pour développer sa flotte, les investissements contribuèrent à développer l'industrie du bois au pays. Ainsi, il y eut au total cinq (5) moulins à scie établis le long de la rivière Ferrée et de ses bras. Le bûchage était une activité très importante.

La surpopulation et le manque de terres entraîneront l'exode d'une partie de la population vers les nouvelles concessions de la région de Saint-Alexandre (fin du XIXe siècle) et plus tard vers le Saguenay Lac Saint-Jean qu'on commençait à exploiter. Quelques familles se rendirent aussi aux États-Unis.

⁹ QQANQ. Rapport de l'archiviste, 1932-33.

¹⁰ A. F. St-R.



Derrière le moulin banal, il y eut longtemps un moulin à scie. Au début du XXe siècle, les instruments pour carder et fouler la laine complétaient les services offerts au moulin banal.

Photo: QQIBC

LE MOULIN A CARDER

Le moulin à carder la laine et fouler l'étoffe fut construit en 1839 par Louis-Philippe Chiniquy, neveu du seigneur des Aulnaies, Amable Dionne. L'eau qui fait tourner les meules du moulin à farine est utilisée à sa sortie par la carderie. Bien que n'ayant qu'une production locale et artisanale, ce moulin occupa une place importante à une époque où presque chaque ferme possédait quelques moutons. En 1870, le moulin est vendu successivement à MM. J. Esther Pelletier et Amable Lévesque. Ce dernier, après l'avoir transformé en atelier de menuiserie vers 1900, le cède à Mme Joseph Gamache. Enfin, M. Pantaléon Ouellet, artisan dans la fabrication de rouets à Sainte-Anne, devient le propriétaire en 1918. Avec son fils, Lucien, il s'emploie à faire des rouets d'abord pour l'utilité, puis pour leur charme décoratif.



Moulin à carder. Les habitants venaient faire carder la laine de leurs moutons au Village des Aulnaies. Ce fut par la suite un moulin à scie et une fabrique de rouets.

Photo: QQIBC



C'est dans cette maison que M. Thomas Bouchard commença sa première tannerie vers 1920.

Photo: collection privée

La tannerie Bouchard a toujours progressé. En 1935, les frères Bouchard s'associèrent et prirent le nom de Bouchard et Frères en 1941. On y fabriquait: attelages de chevaux, courroies de toutes sortes, sacs d'école, etc.

Photo: collection privée



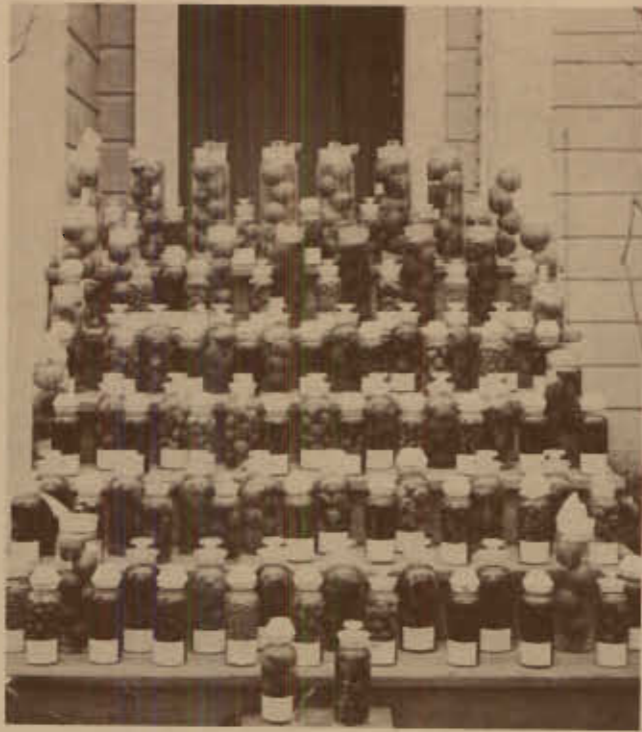
Homme d'initiative, M. Auguste Dupuis fut chef du service de l'horticulture à Québec et le promoteur de la culture fruitière dans le Bas de Québec grâce à sa pépinière du Village des Aulnaies.

Photo: collection privée

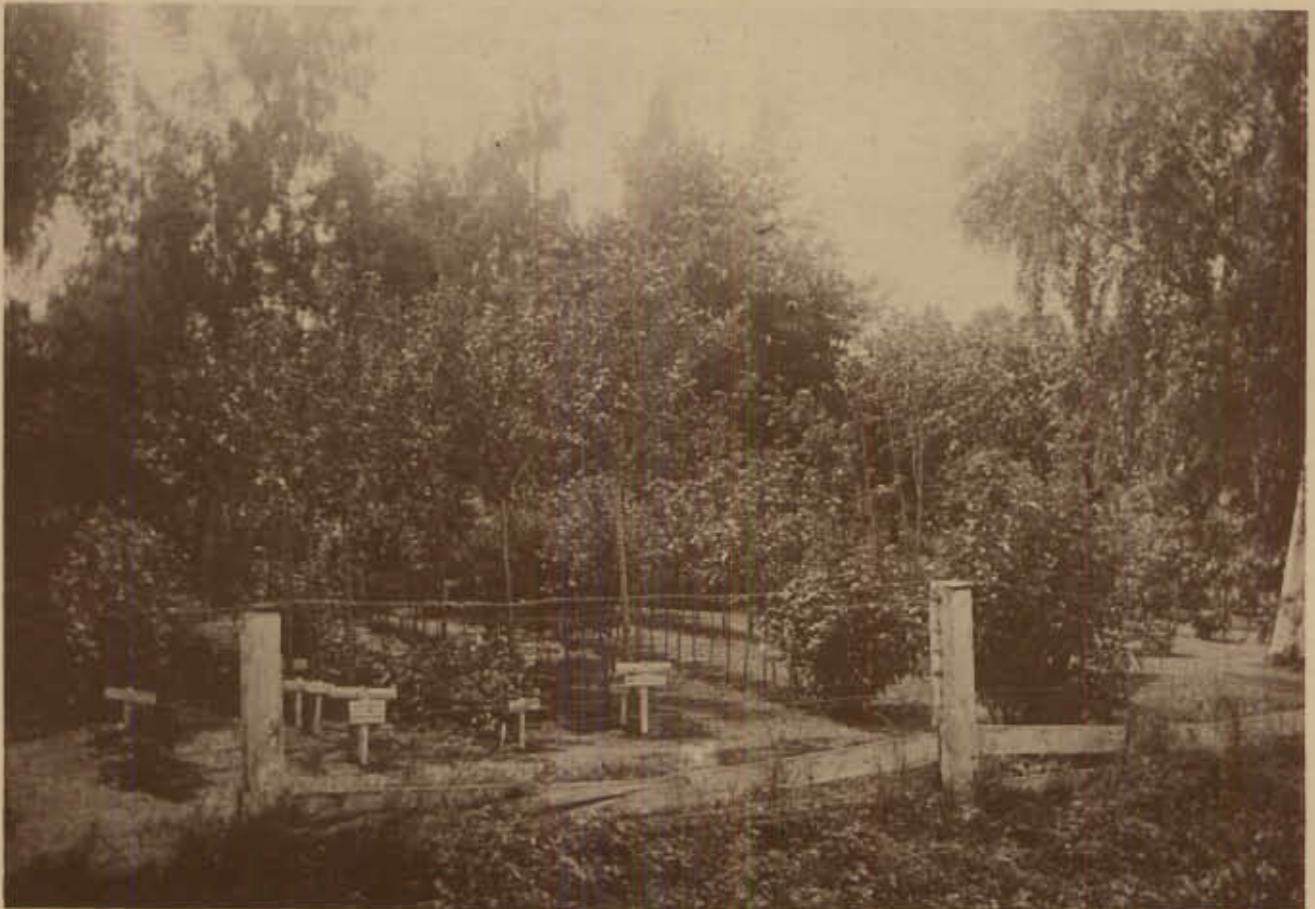


C'est en 1860 que cette pépinière prit naissance au Village des Aulnaies.

Photo: collection privée



Variété de fruits en conserve présentés à l'Exposition de Paris en 1900 par M. Auguste Dupuis, délégué du gouvernement canadien.
Photo: collection privée



Plantation luxuriante d'arbres fruitiers et ornementaux.
Photo: collection privée



Demeure du fondateur de la pépinière. Il l'avait eue de son père, M. J.-Bte Dupuis, qui y avait tenu un magasin.

Photo: collection privée



Maison du neveu adoptif et successeur de M. Dupuis à la pépinière: M. Albert-D. Verreault qui dirigea l'entreprise de 1922 à 1948.

Photo: collection privée



Au Village des Aulnaies, après que la beurrerie de M. Arthur Francoeur eut passé au feu et qu'une autre, construite sur un banc de sable, fut brisée par les grandes marées, la troisième (présentée ici) fut exploitée à partir de 1924 par M. Lucien Pelletier, aidé plus tard de ses fils.

Photo: collection privée



Au début du siècle, il y avait à Saint-Roch trois beurreries. Voici celle de la Route Elgin où était amené le lait des fermes d'une partie du 2e rang, de l'ouest de Sainte-Louise et de la Côte Deschênes. Elle fut en service de 1899 à 1964.

Photo: collection privée



Conserverie Thériault dans le haut de la paroisse. Fondée par M. Ernest Thériault en 1930, l'industrie permit aux gens de la région d'écouler sur place les légumes de leurs jardins et ce, pendant plus de vingt ans.

Photo: collection privée



De nombreux citoyens de Saint-Roch sont propriétaires de lots à bois à Sainte-Louise. A compter des années 30, on pouvait faire transformer et préparer son bois au moulin à scie du village (présenté ici) et au moulin Lord.

Photo: collection privée



Moulange, fromagerie, moulin à scie actionné à la valeur, voilà autant de fonctions assurées dans ce moulin du 2e rang. Il desservait un vaste territoire s'étendant jusqu'à Saint-Damase,

Photo: collection privée

LES TRANSPORTS



Bien avant les chevaux, le boeuf fut utilisé pour les divers travaux de la ferme.
Photo: collection privée



Cheval attelé sur un "mikado".
Photo: collection privée



Deux garçons de la paroisse, vêtus de leurs habits du dimanche, semblent bien fiers de leur "Concord" joliment attelé.
Photo: collection privée



L'épicier du village voisin, Sainte-Louise, passait dans le deuxième rang de Saint-Roch pour livrer les commandes.

Photo: collection privée



Durant la belle saison, ayant de la difficulté à conserver la viande, la visite du boucher était bienvenue pour varier le menu.

Photo: collection privée



Pour des amies rien de plus reposant qu'une belle promenade en carriole.

Photo: collection privée



Les employés de la voirie dans les années "30", la pelle était leur seul outil de travail.

Photo: collection privée



Ce "Boghei" et sa belle monture est le symbole de fierté et d'honneur pour son conducteur.

Photo: collection privée



Machine à concasser qui a servi à la construction des routes vers 1941.
Photo: collection privée



Usine construite près de la route du bas de la paroisse confectionnant des matériaux pour les premiers chemins modernes.
Photo: collection privée



Voiture des années 1915.
Photo: collection privée



L'évolution apporte aussi des déboires comme le prouve cette automobile de 1933.

Photo: collection privée



Photo: collection privée



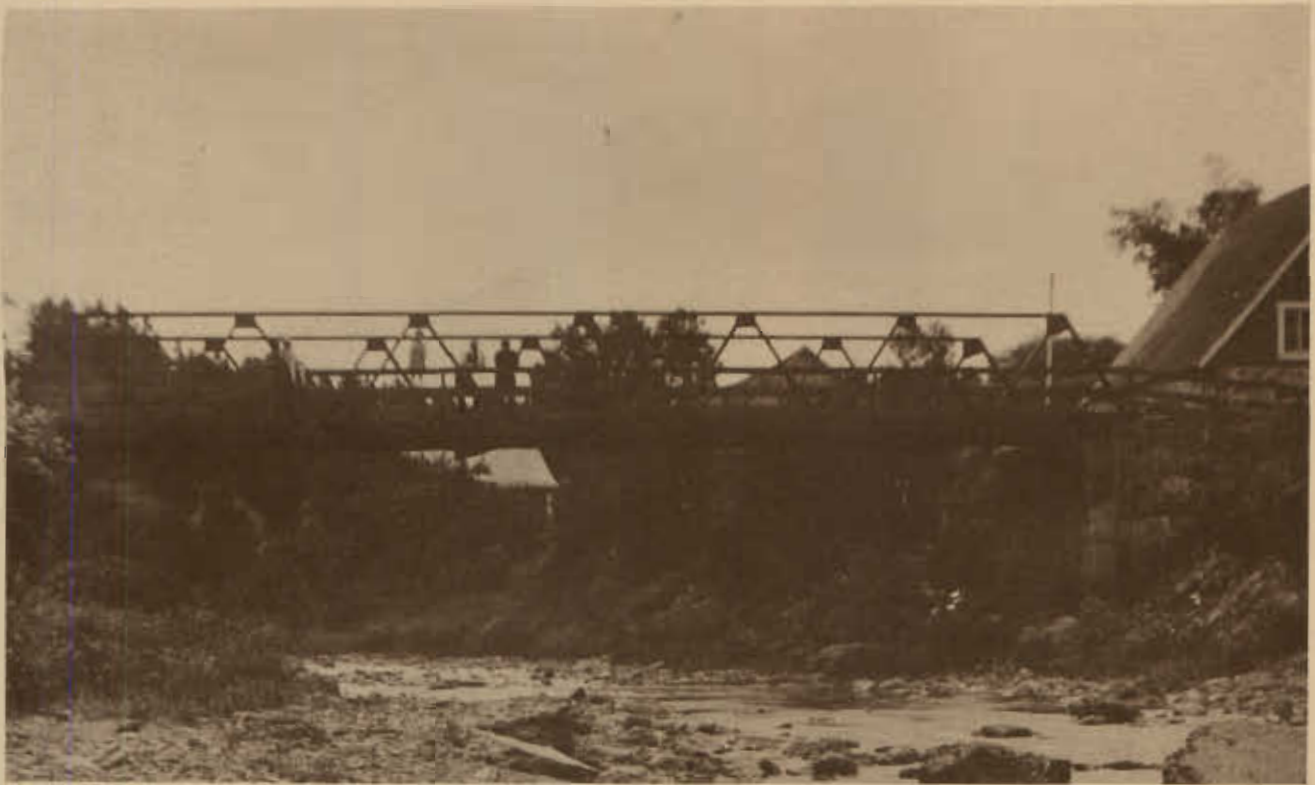
En 1937, ce jeune enfant avait aussi un moyen de transport, "un carrosse", fabriqué par son père...
Photo: collection privée



Gare de Sainte-Louise construite en 1858 selon les plans de Pierre Gauvreau, l'architecte de l'église de Saint-Roch.
Photo: collection privée

Selon les dires de certains anciens, ce serait ici le premier pont de béton construit vers les années 1900. Soutenu au centre par une cage remplie de pierres et des piliers de bois. Malheureusement ce pont s'écroula avant même qu'il n'ait servi.
Photo: collection privée





Par la suite on construisit un pont de fer vers les années 1903-04. Ce pont tomba le 4 janvier 1921. Temporairement, on installa un pont de broche pour les piétons et un de bois pour les voitures.

Photo: collection privée



Pont Deschênes construit de béton en 1921. C'est le pont actuel, cette photo a été prise avant son élargissement.

Photo: collection privée

Deuxième quai construit vers 1880. Au premier plan, la "Marie-Blanche", goélette du capitaine Louis-Albert Fournier.

Photo: collection privée



Avant l'ouverture du chemin de fer Intercolonial et avant la construction du quai actuel, vers 1880, dans le prolongement d'une petite pointe de terre en front des terres du domaine, l'embouchure de la rivière Ferrée servit pendant longtemps de hâvre pour les goélettes. A l'occasion des grandes marées, elles pénétraient dans la rivière jusqu'au voisinage du pont actuel pour y décharger des effets de commerce pour les marchands de l'endroit. Elles en repartaient chargées de grains, de patates, de beurre, de viandes et de nombre d'autres produits de la ferme et de la petite industrie.

Des quais avaient été aménagés en bordure des écores de de la rivière en face des hangars du magasin de Pierre Miville Deschênes et un peu plus tard de l'autre côté, vis-à-vis du magasin de Monsieur Jean-Baptiste Dupuis.¹¹

C'est en 1842 que fut commencé le premier quai à Saint-Roch. Jusqu'à ce moment, les goélettes devaient échouer à marée haute dans les petites anses abritées ou dans la rivière pour décharger leur marchandise. Vu les inconvénients qu'entraînait cette situation, plusieurs paroissiens (cultivateurs, marchands) se cotisèrent et commencèrent la construction du quai. Mais plusieurs années consécutives de mauvaises récoltes ont rendu impossible l'achèvement de sa construction. C'est pourquoi en 1846, une requête fut présentée aux autorités afin que le quai soit parachevé par celles-ci.

La requête demandait à son excellence le Lieutenant Général de l'Amérique Britannique d'envoyer un délégué pour juger de la

¹¹ Lucien Castonguay. Travail inédit.

nécessité d'achever la construction du quai ou bien pour fixer un endroit plus convenable pour sa construction. Des fonds ont été accordés à cet effet quoiqu'il semble que d'autres localités telles Berthier, Rivière-du-Loup, La Malbaie, Baie St-Paul et l'Île-aux-Grues aient été mieux adaptées à cette fin.

Ce n'est que vers 1880 qu'il se construisit un quai permanent à Saint-Roch, au même endroit que le quai actuel. Des corvées furent organisées dans la paroisse et avec l'entrain habituel dans peu de temps les premières goélettes purent venir s'amarrer au nouveau quai.

À la suite de l'arrivée de ce nouveau port d'attache, l'économie de la paroisse ainsi que la construction des goélettes prirent de l'expansion. Nombre de goélettes furent construites à la fin du XVIII^e siècle et au début du XIX^e siècle à Saint-Roch. ("Charles", 1792, Charles Guinet cap.; "Marée", 1793, Charles Lizotte cap.; "Catherine" 1795, Jean Garneau cap.; "Victoria", 1842, Joseph Miville cap.; "Saint-Roch", 1845, Louis Bernier cap.). On y remarque entre autre "Marie-Priscille" construite en 1842, son propriétaire et capitaine fut Célestin Lizotte, résident de Saint-Roch.

Au moment où la navigation se fit plus dense dans le chenal du sud, on dut améliorer les phares qui balisaient ce passage. On les appela alors "traverse du haut" et "traverse du bas". C'est en 1899 que l'on remplaça le phare flottant par une pile en coffrage. Elle coûta \$43,869.10 et ne fonctionnait que pendant la période de navigation. C'était la "traverse d'en haut. . ."¹² En 1900, on construisit une tour sur pilier de bois dans laquelle il y eut un logement pour le gardien. C'est en 1904 que l'on acheva et mit en fonction la "traverse d'en bas", vis-à-vis l'église de Saint-Roch. Elle était rectangulaire avec des murs de béton et toit mansard. Cette traverse fut remplacée par un bateau-phare.



Premier bateau des frères Fournier, "Le Guide".
Photo: collection privée

¹² Données transmises par le Musée Maritime de L'Islet.



Retour d'une promenade en bateau sur la rivière Ferrée. De gauche à droite: Gilbert Miville-Deschênes (devenu ministre au provincial), Michel Francoeur (propriétaire et meunier du moulin de 1881 à 1905), Luc Dupuis (propriétaire de la sucrerie-école), Edouard Fafard. En arrière-plan, maison et hangar ayant appartenu à M. J.-B. Dupuis.

Photo: collection privée 126



Navigateurs à bord du "Guide". Les quatre frères Fournier (Antoine, Léonce, Charles et Luc) de Saint-Roch.

Photo: collection privée



Photo: collecton privée



Phare de Saint-Roch construit en 1899 et emporté par les glaces en 1937. (Traverse d'en haut).

Photo: collection privée

UNE CHASSE A LA BALEINE

Un événement dont on se souvient encore avec beaucoup de fierté dans certaines familles de Saint-Roch-des-Aulnaies, c'est celui de la chasse à la baleine, le 9 août 1903.

En effet, vers les cinq heures, ce dimanche après-midi, les jeunes gens des familles Pelletier et Caron aperçurent sur le fleuve, une sorte de monstre qui lançait en l'air de volumineuses colonnes d'eau. C'est alors que les jeunes Pelletier (Armand et Arthur) alertèrent leur père (Joseph Théodore).

S'armant d'une hache et de carabines à balles, ils s'embarquent dans l'unique chaloupe du coin. Leur dessein consiste à contourner l'animal et à lui barrer le passage du retour au chenal du fleuve: c'était tenter un coup d'audace et d'intrépide hardiesse. Au mépris du péril et de la mort, l'embarcation gagne le large; les coups de feu résonnent à intervalles rapprochés, effrayant le cétacé doux et peureux de sa nature. Peu à peu, en l'espace de deux à trois heures, l'animal est dirigé de loin, vers la rive où il finit par s'échouer. Là, dans l'anse à l'est du quai et à marée baissante, il n'a plus la profondeur nécessaire pour la natation et le retour.

A ce moment le brave père Pelletier, brandissant sa hache, entreprit d'entailler le cou de l'animal. Il atteignit à force de coups répétés, l'artère carotide, et "deux tonnes de sang" - pour user de son langage - jaillirent à gros bouillons en rougissant l'onde environnante.

Ainsi, sans harpon, sans dard, sans crochet, la capture était assurée; l'animal, bientôt à sec sur la vase, agonisait aux premières lueurs de l'aube, le 10 août, fête de saint Laurent.

A la marée montante, l'immense cadavre put flotter. On lui attacha un gros câble à la queue, et, à l'aide d'un treuil, on hala l'énorme masse au quai de Saint-Roch, où affluèrent durant cinq jours de deux à trois mille curieux. La baleine mesurait 52 pieds de long sur 7 pieds de large.

Il est regrettable que ces braves cultivateurs, devenus pêcheurs de circonstance, ne purent obtenir de conseil sur l'exploitation d'une si belle capture. Que faire de la viande, de la graisse, des fanons, de la tête, du squelette de ce monstre? Ces pauvres gens ignorent l'art de réaliser les richesses qu'ils ont sous la main, mais ressaisissant leur courage, ils travaillent nuit et jour à fondre le lard, épais d'un pied environ, malgré les émanations nauséabondes et caustiques, qui s'exhalent autour d'eux et empestent l'atmosphère. Huit cent gallons d'huile: tel est à peu près l'unique résultat et la récompense d'une entreprise héroïque!¹

¹ Revue littéraire de l'Université d'Ottawa, 1903.



M. Joseph Théodore Pelletier
Photo: collection privée



Baleine capturée le 9 août 1903
Photo: collection privée

AU SERVICE DE LA POPULATION



Maison construite en 1852, par M. Pierre Filteau bedeau, sur un terrain appartenant à la fabrique. Elle fut la résidence des bedeaux qui s'y succédèrent jusqu'à M. Charles Maurais. Ce fut le dernier bedeau résidant dans cette maison. Il y eut aussi le service des postes pendant plus de 35 ans.

Photo: collection privée



Ancien magasin général Fortin. Le propriétaire du temps était Euclide Chouinard.
Photo: collection privée



Magasin de Charles Dupuis au Village des Aulnaies. Ce fut aussi le bureau de poste pendant plusieurs années.
Photo: collection privée



Vue du village Sainte-Louise vers 1930. Au premier plan, le magasin général Marier.
Photo: collection privée



Maison de pension, propriété de M. Michel Francoeur vers 1912. Auparavant, celui-ci avait tenu ce service de chambres et pension dans la maison de trois étages près de l'église.

Photo: collection privée

Il y avait aussi un service de restauration. . .

Photo: collection privée





Premier poste d'essence au Village des Aulnaies, propriété de la famille Caron.
Photo: collection privée



Garage Alphonse Pelletier au Village de l'église.
Photo: collection privée



Hôtel Cloutier détruit par les flammes dans les années '50.
Photo: collection privée

LES HEURES DE LOISIR



On part en voyage!
Photo: collection privée



Sur l'étang du manoir.
Photo: collection privée



Au premier plan: Jeu de tennis, propriété de M. Albert Verreault. A l'arrière-plan: maison où le notaire Pierre Thémistocle Dupont avait son étude de 1843 à 1911. (maison Darisse).

Photo: collection privée



Le violoneux!

Photo: collection privée

HISTOIRE DU BASEBALL

C'est vers 1920 qu'un groupe d'étudiants de Saint-Roch qui fréquentaient le Collège de Sainte-Anne décidèrent de former un club de baseball. Impossible de fournir noms et photos de ces joueurs. Ce sport devint très populaire, car, d'autres clubs s'organisèrent en 1927 et 1930.

En 1932, quelques joueurs de Saint-Roch s'affilièrent avec le Club de Saint-Jean-Port-Joli pour former la ligue de L'Islet.

Les succès remportés par la ligue de Montmagny en 1933 incitèrent les gagnants du baseball du Comté de L'Islet à s'intéresser au baseball amateur organisé. Ces deux comtés se réunirent dans une même ligue au printemps de 1934 et quatre clubs en firent partie: Montmagny, Saint-Jean-Port-Joli, L'Islet et Tourville. Le nom du circuit fut changé pour la Ligue Montmagny-L'Islet.

A cette époque, cette ligue prit une certaine importance puisque deux coupes ont été offertes l'une par l'honorable Adélar Godbout et l'autre par Henry Ford.



Equipe de joueurs de baseball vers 1927. En avant de g. à d.: MM. Joseph E. Létourneau, Lorenzo Gagnon, Paul-Emile Pelletier, Adrien Caron. En arrière: Aimé Pelletier, Roland Pelletier, Roland Caron, Alphonse Gauthier, Charles Létourneau.

Photo: collection privée



Club de baseball. Equipe 1930. 1ère rangée, g. à d.: MM. Jean-Baptiste Pelletier, Louis Lizotte, Pierre Garneau, Raymond Pelletier, Roland Pelletier. 2e rangée: Michel Pelletier, Aimé Pelletier, Georges Pelletier, Lucien Caron, Gérard Castonguay, Napoléon Dubé, Oscar Landry.

Photo: collection privée



A la glissade, on s'en donnait à coeur joie.
Photo: collection privée



Glissade du bas de la paroisse vers 1925. Chez M. Jos. E. Pelletier, aujourd'hui
chez Denis, son fils.
Photo: collection privée

PLAISIRS D'HIVER

Vers les années 1923-25, les gens du Bas de la Paroisse organisèrent une "glissade" pour égayer leurs longues soirées hivernales.

Tracée sur un terrain actuellement propriété de Denis Pelletier, elle s'étendait depuis le nord du Chemin du Roi jusqu'au fleuve Saint-Laurent après avoir franchi un cap d'une trentaine de pieds de hauteur grâce à une "dalle" construite à partir de grosses pièces de bois.

Vu la rapidité vertigineuse de la descente, l'accès en était réservé aux personnes adultes; parfois, on tolérait la présence des plus jeunes accompagnés de leurs parents.

De fabrication artisanale, les robustes et solides "traînes à glace" d'une longueur approximative de huit pieds, prouvaient l'habileté de leurs concepteurs.

De nombreux résidents des deux villages de Saint-Roch et même de Sainte-Louise invités à participer à cette activité se joignaient souvent au groupe. En guise de remerciement, certains d'entre eux organisaient soit une soirée suivie d'un succulent réveillon, soit une partie de sucre.

Cependant, les plaisirs de cette glissade furent assombris par les rapports de certaines personnes scrupuleuses, très soucieuses du salut des âmes, qui y voyaient des "occasions de péchés" et qui firent part de leurs appréhensions aux autorités religieuses paroissiales.

Par la suite, la glissade fondit à jamais, laissant des souvenirs mémorables, bien ancrés dans l'esprit des personnes qui vécurent cette joyeuse période.

En parallèle, les célibataires masculins du Bas de la Paroisse se réunissaient au "Club" (petite maison) et s'adonnaient à de tardives parties de cartes ou de dames. Même le tremblement de terre de 1925 les surprit à leur passe-temps favori.

De nouveau, ce divertissement bien innocent fut dénoncé du haut de la chaire par un prédicateur de retraites mal informé. Cette fois-ci, les gens passèrent outre à ces remarques et poursuivirent leurs rencontres quotidiennes au Club, réunions qui se clôturaient par les prévisions météorologiques pour le lendemain.

Heureuse époque où tous et chacun se récréaient simplement, gratuitement. . .



Photo: collection privée



Photo: collection privée



On revient en berline, d'une randonnée en ski dans le bas de la paroisse.
Photo: collection privée



Photo: collection privée



Patineurs sur la rivière, non loin de M. Joseph Marier vers 1926.

Photo: collection privée

Une fête aux sucres vers 1926.
Photo: collection privée



Une équipe de hockey: de g. à d.: MM. Alexandre Morin, Gérard Morin, Camille Pelletier, Raymond Pelletier, Roger Dupuis, Roland Pelletier, Alphée Pellerin, Lorenzo Gagnon, Alphonse Gamache. Patinoire à l'arrière du Manoir.
Photo: collection privée

BIBLIOGRAPHIE

I - SOURCES MANUSCRITES

1. Privées

Archives de Guy Castonguay, Marguerite Bélanger, Marie-Anne M.-Deschênes, Corinne Dupuis, Angelo Francoeur, Michel Lebel, Marcel Létourneau, André Pelletier, Hector Pelletier.

2. Publiques

Archives de l'Evêché de La Pocatière (A. E. La P.)
Archives de la Fabrique de Saint-Roch-des-Aulnaies (A. F. St-R.)
Archives Nationales du Québec (QQANQ),
Cahiers d'Intendance, vol. II;
Greffes des notaires G. Audouart, L. Chambalon, E. Janneau,
G. Rageot, P. Vachon;
Procès-verbaux des Grands-Voyers;
Ordonnances des Intendants.
Archives de l'Université Laval (QQAUN).
Inventaire des Biens Culturels (QQIBC),
Artistes et Artisans, documentation de N. Déry, G. Fortin,
P. Gauvreau, J.B. Hébert, P.-F. Trépanier;
Fonds Morisset;
Inventaire Canadien des Bâtiments Historiques;
Inventaire des Oeuvres d'Art.

II - VOLUMES

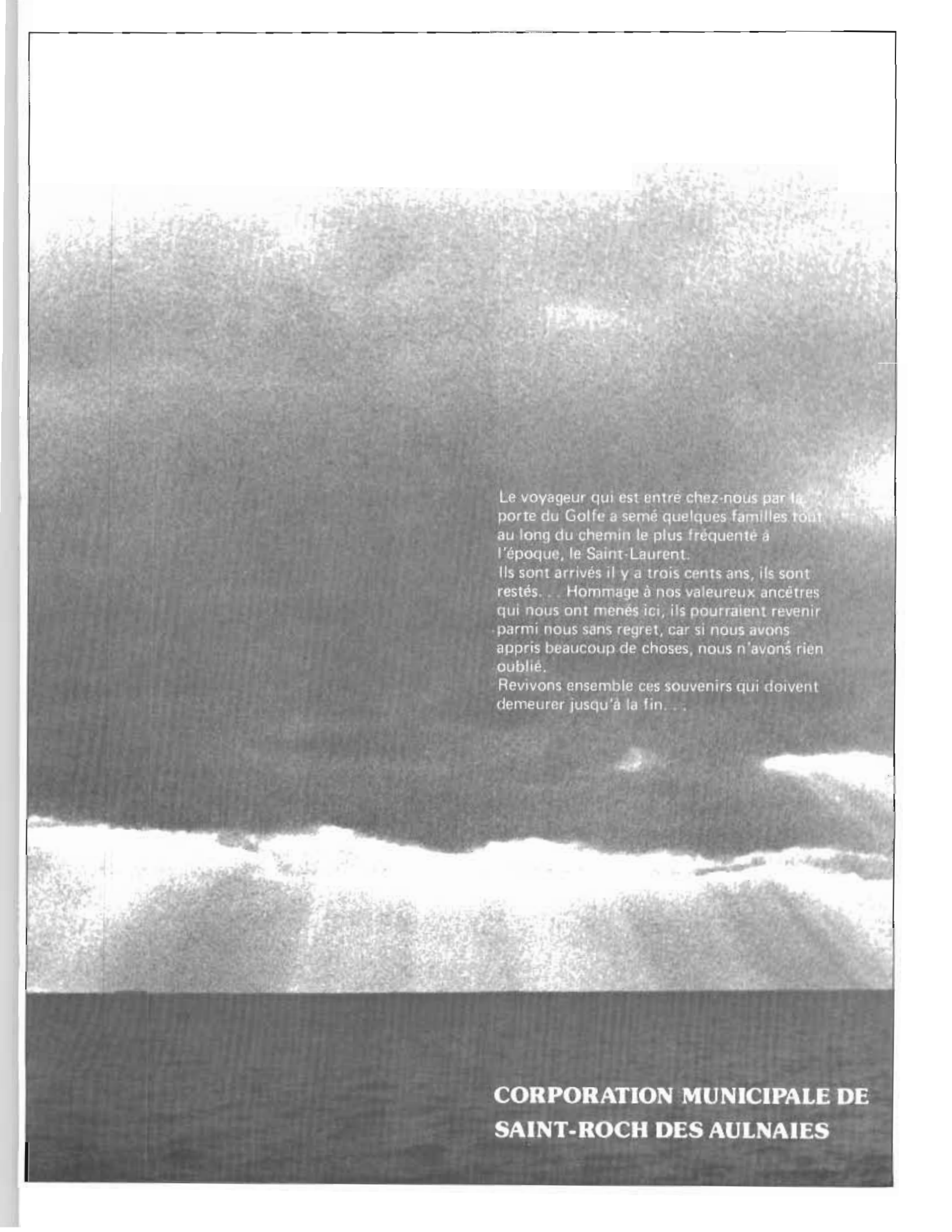
- Audet, Louis-Philippe. *Le système scolaire de la province de Québec. Tome III, L'institution Royale, les débuts: 1801-1825.* Québec, Les Presses universitaires Laval, 1952. 323 p.
- Baillairgé, Charles. 1826-1906. Québec, MAC, 1979. 24 p.
- Bélanger, Léon. *L'Islet 1677-1977.* Montmagny, Editions Marquis Ltée, 1977, 191 p.
- , *L'église de L'Islet 1768-1979.* 2e éd., La Pocatière, 1979. 115 p.
- Bergevin, Hélène. *L'architecture des églises protestantes des Cantons de L'Est et des Bois-Francs au XIXe siècle.* Thèse de maîtrise, Université Laval, Etudes no 3, mars 1981. 127 p.
- Bouchette, Joseph. *Description topographique de la province du Bas Canada, avec des remarques sur le Haut Canada et sur les relations des deux provinces avec les États-Unis de l'Amérique.* Londres, W. Fadew, 1815. 664 p.
- Brymner, Douglas. *Rapport sur les archives canadiennes, 1900.* Ottawa, S. E. Dawson, 1901. 562 p.
- Campeau, Lucien. *Les Cent associés et le peuplement de la Nouvelle-France, 1633-1663.* Cahiers d'histoire des Jésuites no 2, Montréal, Les Editions Bellarmin, 1974. 174 p.
- Caron, Adrien. *Sainte-Louise des Aulnaies.* La Pocatière, SHCS, Bulletin 11, juillet 1959. 36 p.
- , *Les débuts de Saint-Damase comté de l'Islet, de 1861 et 1880 jusqu'en 1924.* La Pocatière, SHCS, 1965. 86 p.
- Comité du tricentenaire de l'Islet. *L'Islet, 1677-1977.* S.l., s.n., 1977. 148 p.
- Comité du tricentenaire de Saint-Jean Port-Joli. *Saint-Jean Port-Joli, 1677-1977.* La Pocatière, Imprimerie Fortin Ltée, 1977. 174 p.
- Comité Directeur des Fêtes du 150e. *1827-1977, Saint-Pascal se raconte.* S.l., Imprimerie Dorchester, 1977. 213 p.
- Commission des Monuments Historiques de la Province de Québec (CMHPQ). *L'île d'Orléans.* Québec, s.n., 1928. 505 p.
- Dictionnaire biographique du Canada, de l'an 1000 à 1700.* Vol. premier, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1966. 774 p.
- Edits, ordonnances et arrêts relatifs à la tenure seigneuriale.* Québec, E. R. Fréchette, 1852. 308 p.
- Edits et ordonnances,* 3 vol. Québec, E. R. Fréchette, 1854-1856.
- Filteau, Cyrille et Francine Adam-Villeneuve. *Les moulins à eau de la vallée du Saint-Laurent.* Montréal, Les Editions de l'Homme, 1978. 476 p.
- Gauthier, Raymonde. *Les tabernacles anciens du Québec des XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles.* Québec, MAC, 1974. 111 p. Coll. "Civilisation du Québec".
- , *Les manoirs du Québec.* Québec, Editeur officiel du Québec/Fides, 1976. 244 p. Coll. "Loisirs et Culture".

- Gowans, Alan. **Church architecture in New France**. Toronto, University of Toronto Press, 1955. 162 p.
- Hamelin, Jean et al. **Histoire du Québec**. Toulouse, Edouard Privat Editeur, 1976. 538 p. Coll. "Univers de la France et des pays francophones".
- Hudon, Paul-Henri. **Rivière-Ouelle, 1672-1972**. Montréal, Comité du tricentenaire, Ateliers des Sourds, 1972. 495 p.
- Jugements et délibérations du Conseil Souverain de la Nouvelle-France**. Vol. 1, Québec, Imprimerie A. Côté et Cie, 1885. 1083 p.
- Karel, David, Luc Noppen et Claude Thibault. **François Baillairgé et son oeuvre (1759-1830)**. Québec, s.n., 1975. 85 p.
- Lebon, Mgr Wilfrid. **Histoire du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Le premier demi-siècle, 1827-1877 et le second demi-siècle, 1877-1927**. Québec, Charrier et Dugal Ltée, 1948-49.
- Lévesque, Hubert. **Le fief Saint-Denis**. La Pocatière, SHCS, Cahier d'histoire no 4, 1971. 72 p.
- Magnan, Hormisdas. **Dictionnaire historique et géographique des paroisses, missions et municipalités de la province de Québec**. Arthabaska, L'Imprimerie d'Arthabaska Inc., 1925. 737 p.
- Marsan, Jean-Claude. **Montréal en évolution**. 2e éd., Montréal, Fides, 1974. 423 p.
- Martin, Roland. **Les premiers seigneurs de Sainte-Anne-de-la-Pocatière**. La Pocatière, SHCS, Cahier d'histoire no 7, 1973. 148 p.
- . **Saint-Roch des Aulnaies, les seigneurs, le manoir, le moulin banal, les maisons de pierre**. La Pocatière, SHCS, Cahier d'histoire no 10, 1975. 159 p.
- . **Amable Morin, notaire de chez-nous, premier tabelion résident de Saint-Roch des Aulnaies**. La Pocatière, SHCS, Cahier d'histoire no 11, 1976. 104 p.
- Morisset, Gérard. **Les églises et le trésor de Lotbinière**. Québec, Charrier Dugal, 1953. 70 p. Coll. "Champlain".
- Noppen, Luc. **Les églises du Québec (1600-1850)**. Québec, Editeur officiel du Québec/Fides, 1977. 298 p. Coll. "Loisirs et Culture".
- Ouellet, Gérard. **Ma Paroisse, Saint-Jean Port-Joly**. Québec, Editions des Piliers, 1946. 348 p.
- . **Sainte-Anne-de-la-Pocatière, 1672-1972**. La Pocatière, Imprimerie Fortin Ltée, 1973. 397 p.
- Pelletier, Maurice. **Guillaume Pelletier, 1598-1657 et son fils Jean. Histoire et généalogie**. Montréal, s.n. 1976. 24 p.
- Pièces et documents relatifs à la tenure seigneuriale 1851**. Québec, Imprimerie E. R. Fréchette, 1852. 484 p.
- Rapports de l'archiviste de la province de Québec**. Québec, s.n., 1920-1973.
- Richard, Edward. **Supplément du rapport du Dr Brymner sur les Archives canadiennes, 1899**. Ottawa, S. E. Dawson Imprimeur du roi, 1901. 533 p.
- Roy, Léon. **Les terres de la Grande-Anse des Aulnaies et du Port-Joli**. Lévis, s.n., 1951. 304 p.

- Roy, Pierre-Georges. *La famille Juchereau-Duchesnay*. Lévis, s.n., 1903. 456 p.
- . *Les noms géographiques de la province de Québec*. Lévis, s.n., 1906. 514 p.
- . *Bulletin des recherches historiques*. Vol. 19, 28 et 45, Lévis, s.n., 1913-1939.
- . *Inventaire des concessions en fief et seigneurie, foies et hommages, aveux et dénombrement*. Vol. I et II, Beauceville, L'Eclaireur Ltée, 1927-1932.
- . *Papier terrier de la compagnie des Indes Occidentales 1667-1668*. Beauceville, L'Eclaireur Ltée, 1931. 378 p.
- . *Index des jugements et délibérations du Conseil Souverain de 1663 à 1716*. Québec, Archives de la paroisse de Québec, 1940. 287 p.
- . *Toutes petites choses du régime français*. 1ère et 2e séries. Québec, Editions Garneau, 1944. 304 p.
- Saint-Pierre, Angéline. *L'église de Saint-Jean-Port-Joli*. Québec, Editions Garneau, 1977. 217 p.
- Sulte, Benjamin. *Histoire des Canadiens-Français, 1608-1880*. Tomes IV et V. Montréal, Wilson et Cie, 1882-1884.
- Tanguay, Cyprien. *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes depuis la fondation de la colonie jusqu'à nos jours*. Vol. VI et VII, Montréal, Eusèbe Sénéchal et Fils, 1975.
- Tétu, Henri. *L'abbé David-Henri Tétu, curé de St-Roch des Aulnaies*. Québec, Dussault et Proulx Imprimeurs, 1898. 94 p.
- Tétu, H., C.-O. Gagnon. *Mandements, lettres pastorales et circulaires des Evêques de Québec*. Vol. I et II, Québec, Imprimerie Générale A. Côté et Cie, 1887-1888.
- Trudel, Marcel. *Histoire de la Nouvelle-France, III, la seigneurie des cent-Associés, I. Les événements*. Montréal, Fides, 1979. 489 p.
- Turcotte, Gustave. *Le Conseil Législatif de Québec, 1774-1933*. Beauceville, L'Eclaireur Ltée, 1933. 324 p.
- Vaugeois, Denis et al. *Canada, Québec synthèse historique*. Montréal, Editions du Renouveau Pédagogique Inc., éd. corrigée et mise à jour, 1976. 625 p.
- Voyer, Louise et al. *Eglises disparues*. Québec, Libre Expression, 1981. 168 p. Coll. "Patrimoine du Québec".

III - PERIODIQUES

- Lacoursière, Jacques et al. "En canot ou à cheval". *Nos racines, l'histoire vivante des Québécois*, chap. 29, Les Editions Transmo Inc., 1979. pp. 561-580.
- . "L'échec américain (1776)". *Nos racines, l'histoire vivante des Québécois*, chap. 36, Les Editions Transmo Inc., 1979. pp. 701-720.
- Trudel, Marcel. "Les églises ont-elles souffert de la conquête." *Revue d'histoire de l'Amérique Française*, Vol. 8, no 1, (juin 1954). pp. 25-71.



Le voyageur qui est entré chez-nous par la porte du Golfe a semé quelques familles tout au long du chemin le plus fréquenté à l'époque, le Saint-Laurent.

Ils sont arrivés il y a trois cents ans, ils sont restés. . . Hommage à nos valeureux ancêtres qui nous ont menés ici, ils pourraient revenir parmi nous sans regret, car si nous avons appris beaucoup de choses, nous n'avons rien oublié.

Revivons ensemble ces souvenirs qui doivent demeurer jusqu'à la fin. . .

**CORPORATION MUNICIPALE DE
SAINT-ROCH DES AULNAIES**



Situé à l'entrée de la Capitale de l'artisanat
Saint-Jean-Port-Joli Sortie 414 Rte 20 (418) 598-6240
Souvenirs Ouvert 24 heures.

Restaurant accueillant doté d'un service rapide
Cuisine québécoise Salle à manger licenciée

Bienvenue aux groupes organisés et aux autobus

Station-service ouverte 24 heures
(Essence et Diesel)

A proximité de lieux historiques et
de bâtiments d'époque.

Saint-Roch des Aulnaies Sortie 430 Rte 20 354-2950

Vue panoramique sur le fleuve.

Endroit idéal pour vacances.

18 unités modernes Salle à manger licenciée

Reconnu comme relais gastronomique

Spécialités: steaks sur charbon - fruits de mer

Votre bonne table au Québec.



TRAMEC

SOCIÉTÉ D'AMÉLIORATION DES TERRES
ST-AUBERT

Nous sommes fiers de nous unir à la population de
St-Roch-des-Aulnaies qui exprime sa reconnaissance
aux gens d'hier qui ont bâti notre aujourd'hui.

Trois cent vingt-cinq ans!

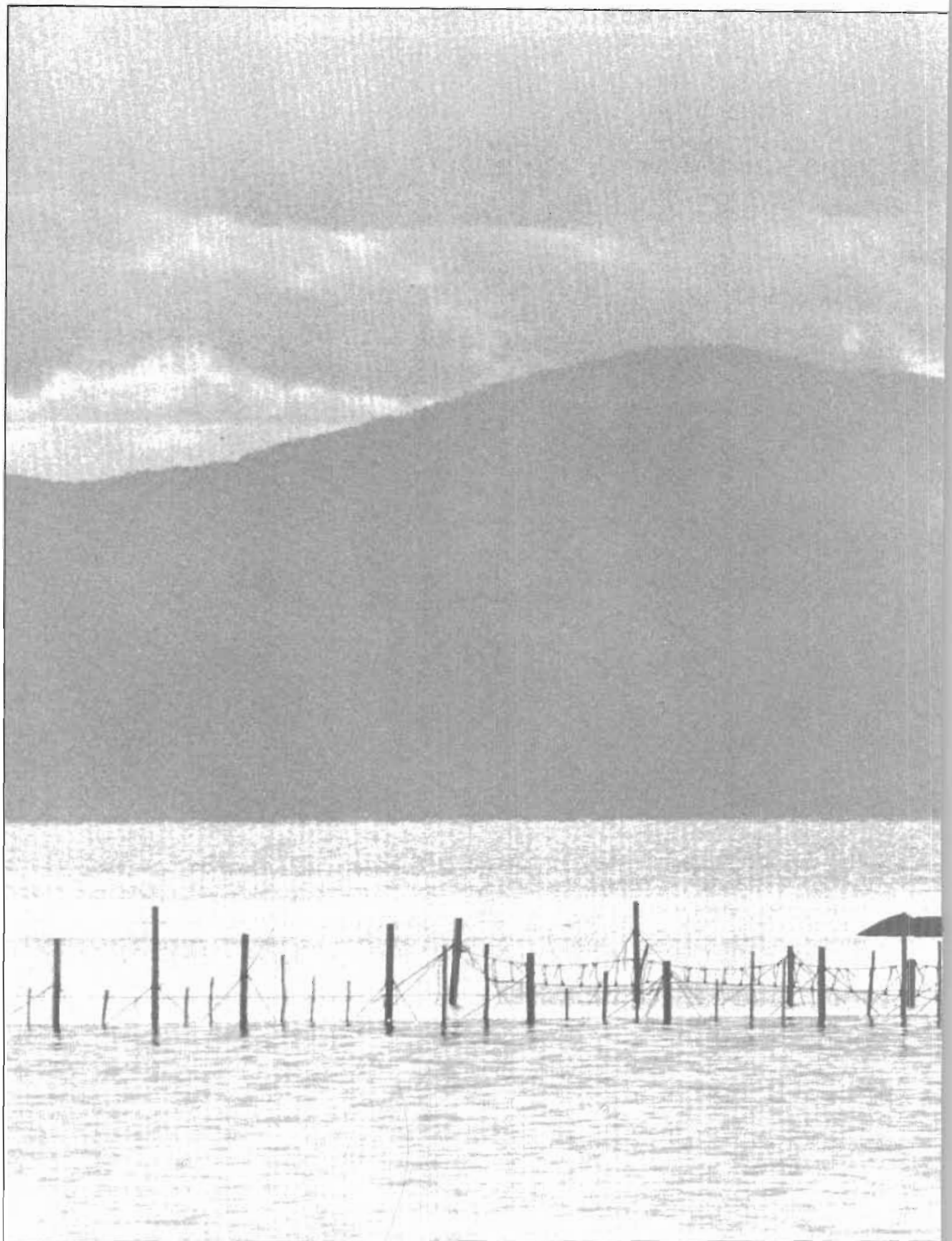
A VOTRE SERVICE DEPUIS 35 ANS

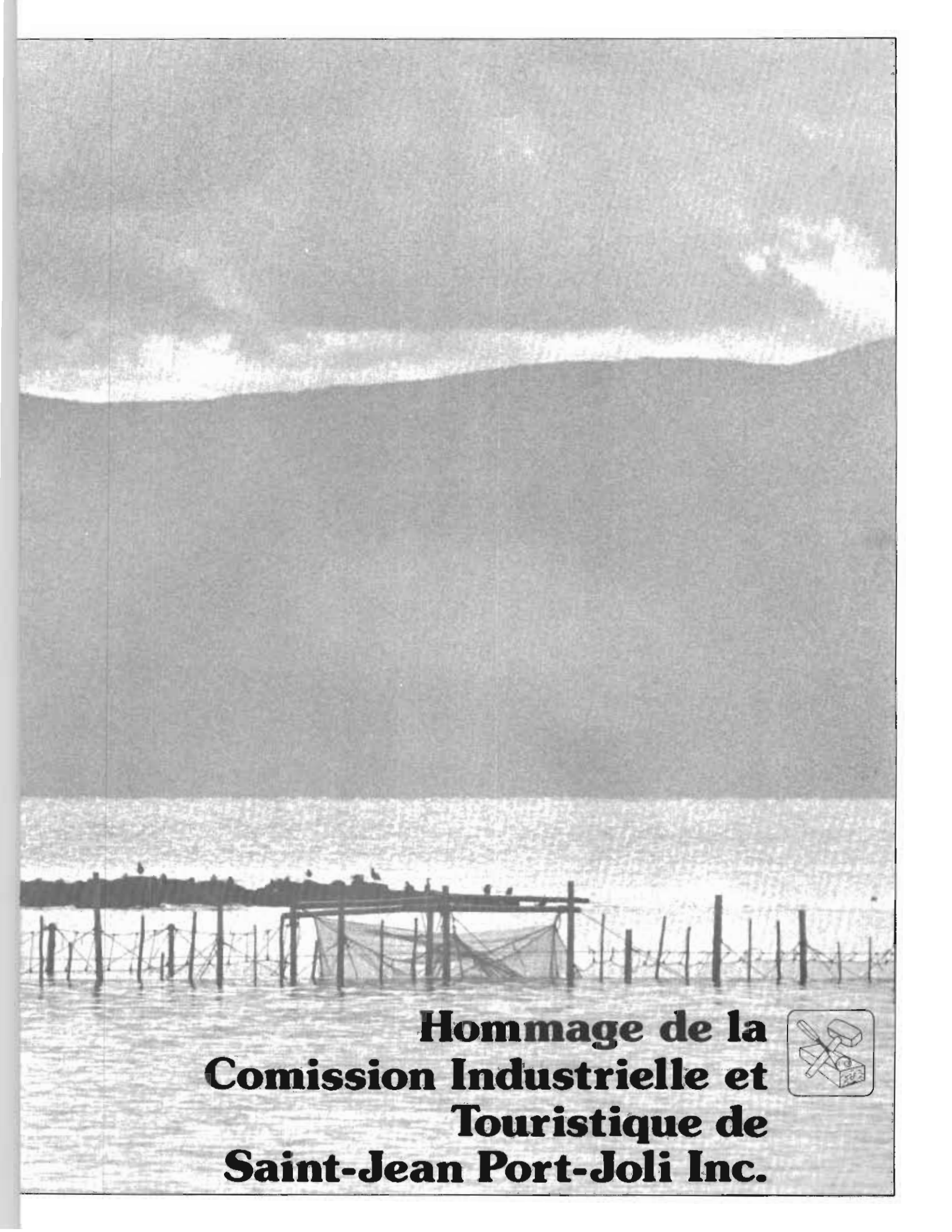
Spécialités

Travaux de ferme

Excavations

Forêts





**Hommage de la
Comission Industrielle et
Touristique de
Saint-Jean Port-Joli Inc.**





**Comme l'oiseau, notre caisse est
fière, présente, attentive, tenace**



**LA CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE
ST-ROCH DES AULNAIES**

Siège social
C.P. 10, St-Roch-des-Aulnaies
(L'Islet), Québec
G0R 4E0
(418) 354-2511



Rousseau Metal inc.

Imprimerie Fortin Itée.

906, 4e AVENUE, LA POCATIERE 856-2324

L'Imprimerie Fortin fut fondée le 17 janvier 1941. Elle compte 40 ans d'expérience dans le domaine de l'impression et 15 ans d'expérience dans l'impression par le procédé offset.

Historique de l'Imprimerie

Louis-de-Gonzague Fortin, professeur à l'école d'agriculture de Sainte-Anne-de-la-Pocatière désirait depuis longtemps éditer un journal pour les agriculteurs du comté de Kamouraska, "La Gazette des campagnes".

Avec l'aide de ses deux fils, Maurice et Jos., ils sont allés chercher en janvier 1941, en sleigh, le matériel de l'imprimerie Dionne de St-Pascal de Kamouraska au prix de 700,00 \$ et cela comprenait une presse typographique, des caractères d'imprimerie et le papier.

L'imprimerie a débuté ses opérations le 17 janvier 1941, en imprimant "La Gazette des campagnes" à toutes les deux semaines dans la cuisine de la maison paternelle.

En septembre 1941, Fortin & Fils faisait bâtir par l'atelier de menuiserie du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière (M. Napoléon Bernier) un petit atelier de 18 x 25 qui fut installé à côté de la maison de Louis-de-Gonzague Fortin. En 1946 s'érigait le local qu'occupe l'imprimerie présentement, une bâtisse de 35 x 50 de 2 étages.

De 1941 à 1956, Fortin & Fils ont imprimé "la Gazette des campagnes", 3 jours par semaine, ce qui donnait du travail à 4 ou 5 personnes. Les deux autres jours, ils imprimaient le commercial. En 1956, l'imprimerie arrêta d'éditer "La Gazette des campagnes" et se consacra à réaliser des travaux commerciaux.

En 1966, Jos., Maurice et Paul, propriétaires de l'imprimerie, ont acheté leur première presse offset, ainsi qu'une caméra et un brûleur de plaque. Après 25 ans de travail en typographie, ils ont réappris un nouveau métier, travailler avec des négatifs et des plaques en aluminium, imprimer sur une presse offset.

Les propriétaires de l'imprimerie, Maurice et André Fortin, vous invitent à venir visiter leur atelier et à cette occasion, nous vous montrerons des exemplaires de différents travaux exécutés à notre atelier, allant jusqu'aux travaux en 4 couleurs: Le portrait de Mgr Charles-Henri Lévesque et du Pape, les dépliants et posters de la Seigneurie des Aulnaies.

Maurice et André Fortin



**la caisse populaire
de ste-anne de la pocatière**

BERNARD TURMEL
Directeur général

siège social
308, 4ème avenue, c.p. 547
la pocatière (kamouraska), quebec
G0R 1Z0
(418) 856-2340



LES COOPÉRANTS
compagnie mutuelle d'assurance-vie

LIONEL CASTONGUAY

représentant

St-Roch-des-Aulnais

Cité L'Islet, Qc

G0R 4E0

Tél. : 354-2075

Nos services

Assurance individuelle


Assurance collective

Assurance générale

L'assureur-vie joue un rôle-clé dans notre société où le citoyen se préoccupe de plus en plus de protéger son avenir et celui des siens. Si les vôtres ne perdent rien en vous perdant, vous n'avez pas besoin d'assurance-vie.

JEAN-GUY CHENARD INC.

**MATERIAUX DE CONSTRUCTION
QUINCAILLERIE ET PLOMBERIE**



**ST-ROCH-DES-AULNAIES, CTE L'ISLET G0R 4E0
TEL.: 354-7738**



Chevaliers de Colomb

Conseil 3454

Ville l'Islet

NOUS SOUHAITONS A LA POPULATION DE LA SEIGNEURIE DES AULNAIES ET
AUX ORGANISATEURS DES FETES DU 325^e ANNIVERSAIRE DE LA CONCESSION
DE LA SEIGNEURIE LE PLUS GRAND SUCCES

EXECUTIF 1980-81

Pierre Dionne, Grand chevalier
Abbé Sarto Lord, aumônier
Abbé Jacques Lajoie, aumônier adjoint
Amédée Morin, député Grand chevalier
Arthur Morin, chancelier
Henri Lafleur, sec.-financier
Marcel Boudreau, sec.-archiviste
Emile Rioux, cérémoniaire
Daniel Dubé, sec.-trésorier
P.-Paul Caron, intendant
Armand Picard, syndic 1er
Maurice Caron, syndic 2e
Dave Pelletier, syndic 3e
Arsène Thériault, avocat
J.-Luc Gagnon, Sentinelle 1er int.
Albert Lemieux, sentinelle 2e int.
Fernand Caron, sentinelle 2e ext.
Léon Chounard, sentinelle 2e ext.
Paul-Henri Thibault, porte-drapeau
J.-Paul Thibault, ex Grand chevalier

RESPONSABLE EQUIPE COLOMBIENNE PAROISSIALE

Ste-Louise, P.-Henri Caron
St-Roch, Marcel Caron
St-Jean Port-Joli, Jean-Paul Morin
St-Damase, St-Aubert, Fernand Caron
L'Islet-sur-Mer, Martin Thibault
Ville L'Islet, Martin Richard
St-Eugène, Lionel Thibault
St-Cyrille, Léo Lord
Cap St-Ignace, J.-Robert Leclerc



Plus de 250 sites
Deux trailers-parcs

PISCINE - MINI-PUT - JEUX DE CROQUET
TABLE DE BILLARD - CASSE-CROUTE - LAVEUSES ET SECHEUSES
DOUCHES A L'EAU CHAUDE - FOYERS INDIVIDUELS



**Situé dans un des plus beaux décors
du Québec**



NOMBREUX AMUSEMENTS SERVICES COMPLETS

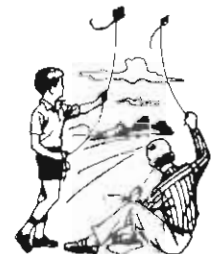
TERRAIN DE BALLE MOLLE
DANSE, BINGO

CINEMA EN PLAIN ET A L'INTERIEUR

Route 132, St-Roch-des-Aulnaies, Cté L'Islet
4 milles à l'ouest de la sortie 430 de la route 20
A mi-chemin entre St-Jean Port-Joli et La Pocatière
60 milles à l'est de Lévis
45 milles à l'ouest de Rivière-du-Loup
4 milles à l'est de la Roche-à-Veillon
4 milles à l'ouest de la Seigneurie des Aulnaies



Votre hôte: Michel Chamard
Propriétaire-campeur
Camping: tél.: 1-418-354-2225
Résidence: tél.: 1-418-833-0529



CAMPER, C'EST BIEN; CAMPER AU CAMPING DES AULNAIES, C'EST PARFAIT



Photo-graphisme



Concept Audio-Visuel,
Diapositives de promotion.

Normand Gagnon-Village des Aulnaies, cté L'islet.GOR 4NO-(354-2897)

HOMMAGES DE LA PAROISSE DE ST-ANTOINE DE L'ILE-AUX-GRUES 1831-1981

Venez chez nous admirer nos paysages tendres, nos battures fertiles, nos fidèles oies blanches. Venez voir notre église chargée de puissants souvenirs et prier Notre-Dame-de-la-Garde qui nous protège depuis 1915. Félicitations à M. le curé et aux paroissiens de St-Roch-des-Aulnaies à l'occasion de leur 325e.

Egide Sénéchal, o.m.i., curé.

HOMMAGES
AUX PIONNIERS

Caron & Lord

MEDECINS – VETERINAIRES
Charles Caron, d.m.v. – René Lord, d.m.v.

L'ISLET, CTE L'ISLET

TEL.: 247-5311

Autobus Rolland Lord Inc.

POUR VOYAGES SPECIAUX
AUSSI SERVICE DE TAXI
ET STATION DE SERVICE IRVING
RES.: 354-2585 BUR.: 354-7783



PAVILLON
PONTIAC BUICK LTEE
LA POCATIERE 856-2946
L'ENDROIT DU BON SERVICE

LA DIRECTION ET LE
PERSONNEL DE
PAVILLON PONTIAC BUICK
SOUHAITENT
DE JOYEUSES FETES
AU 325e ANNIVERSAIRE

GAGNON & FILS

EPICIER-BOUCHER

Ste-Louise, Co. L'Islet, P. Qué.
Tél.: 354-2502



PAUL MARTIN INC.

Entrepreneur général

Route 230, La Pocatière, Québec

Téléphone 418/856-1641

HOMMAGES DE



coop la paix

LA
COOP LA PAIX
REND HOMMAGE AUX BATISSEURS
DE LA SEIGNEURIE DES AULNAIES

EPICERIE-BOUCHERIE-FRUILS & LEGUMES
321 RUE DE L'EGLISE
SAINT-JEAN-PORT-JOLI

RESTAURANT HOTEL

*Au
Bonnet
Rouge* Inc.

PRES.: GREGOIRE BOURDEAU

CHAMBRES – CAMPING
PISCINE

SPECIALITES:
POULET PANE
CUISINE CANADIENNE

SPECIAL
TOUS LES JOURS

76, Rue Gaspé
St-Jean Port-Joli
Cté L'Islet, P. Q. G0R 3G0

1-418-598-6217



la Caisse Populaire de Rivière-Ouelle

Nos plus chaleureuses salutations à toute la population de St-Roch-des-Aulnaies
Puissent les paroissiens de cette si belle paroisse,
conserver à jamais, sur ce coin de continent,
les qualités si grandes léguées par nos ancêtres!

La DIRECTION et le PERSONNEL de la Caisse Populaire de Rivière-Ouelle



la caisse populaire de st-pacôme

siège social
224, boul. bégoin, c.p. 68
saint-pacôme, (kamouraska), québec
G0L 3X0
(418) 852-2812

Personnel à votre entière disposition:

Ludovic Lévesque, directeur

Yvon Landry, adjoint

Chantal Lévesque, Pauline Ouellet, Mona Milliard



LES PRODUITS LAITIERS PELLETIER INC.

BAR LAITIER "LES AULNAIES"
DEPANNEUR LICENCIE
SPECIALITE: CREME GLACEE ET FROMAGE
VILLAGE DES AULNAIES, ROUTE 132
Tél.: 354-2915

**MUNICIPALITE DE
ST-DAMASE DE L'ISLET.**

Le patrimoine constitue une richesse culturelle qu'il importe de sauvegarder et de mettre en valeur.



Manoir des Aulnaies



Je suis très heureux, à titre de maire de m'associer à mes collègues du Conseil de Ville de La Pocatière, pour offrir à toute la population de la Seigneurie des Aulnaies nos félicitations et nos meilleurs voeux à l'occasion de ce 325^e anniversaire.

Que ces festivités soient le gage d'un avenir prometteur et la reconnaissance d'un passé glorieux.

Louis-Joseph Gosselin
Maire
Ville de La Pocatière

Aliments équilibrés



BENOIT GIARD INC.

C.P. 57, VILLE DE L'ISLET
CTE L'ISLET, QUE.
G0R 2C0

UN CENTRE A TA MESURE
UN CENTRE TOUT PRES DE TOI



Les Galeries
La Pocatière

Toute
une équipe
à votre service

GASTON BOUCHARD

SERVICE DE PEPINE
TRANSPORT DE GRAVIER DE TOUS GENRES
DENEIGEMENT
INSTALLATION SEPTIQUE

ST-ROCH-DES-AULNAIES, CTE L'ISLET (QUE.) GOR 4E0
C.P. 64 354-2981

Garage

MARCEL LAURENDEAU
MECANIQUE GENERALE
TRANSMISSION AUTOMATIQUE
PEINTURE

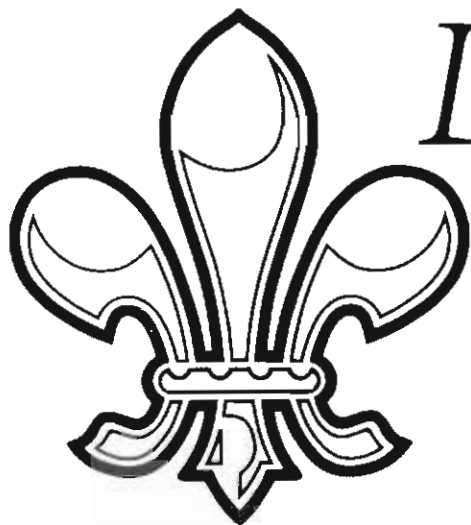
ST-ROCH DES AULNAIES, CTE L'ISLET. 354-2375, GOR 4E0

HOMMAGES à la PAROISSE JUBILAIRE

MUNICIPALITE

de

SAINTE-LOUISE des AULNAIES



*La Seigneurie
des Aulnaies*

“LA CORPORATION DE LA SEIGNEURIE DES AULNAIES
EST FIERE DE RENDRE HOMMAGE
A NOS FONDATEURS ET A NOS BATISSEURS”

P.A. BOUTIN INC

Assurances



VICTORIEN JONCAS



GILLES PELLETIER

St-Roch-des-Aulnaies
354-2352
Résidence fin de semaine:
354-2888

ASSURANCES GENERALES

Automobiles-proprétaires occupants-locataires
occupants-responsabilité-commerciales
cautionnement-marines

ASSURANCE-VIE

-Risques réguliers - Assurance revenu - Risques
aggravés - Assurance santé - Fond de
pension - Assurances accidents

LAUZON
269 St-Joseph

692-0660

QUEBEC
71, St-Pierre



plourde

la pociatière, qué.

TEL.: (418) 856-2621

Vendeur autorisé: CHEVROLET — OLDSMOBILE
CADILLAC — Camion CHEVROLET — DIESEL GMC

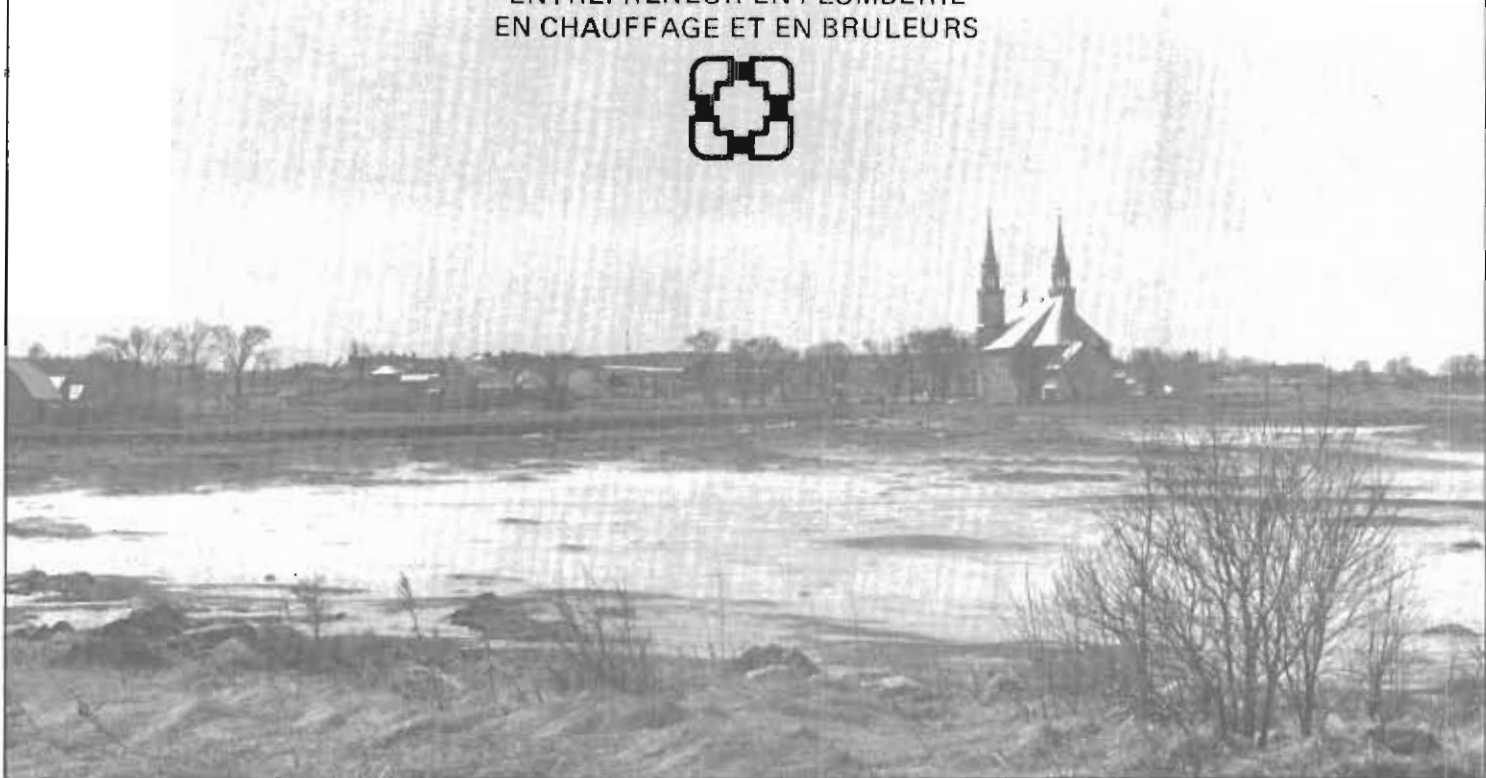
1300, 4e Avenue, LA POCATIERE, Kam.

35 EMPLACEMENTS DE REPARATION, POUR MIEUX VOUS SERVIR
VENDEUR AUTORISE DE TOUTES PIECES GM
SERVICE DE REMORQUAGE ADEQUAT
3 REMORQUES A VOTRE DISPOSITION
LOCATION D'AUTOS ET CAMIONS A COURT ET A LONG TERME
VENDEUR: MAISONS MOBILES, ROULOTTES DE VOYAGE MOTORISEES
VOIR ROGER LABOISSONNIERE, 856-1549

NOUS SOMMES HEUREUX DE NOUS
ASSOCIER AU SUCCES DE CES FETES

Jean-Marc Morin Enr.

ENTREPRENEUR EN PLOMBERIE
EN CHAUFFAGE ET EN BRULEURS



FABRIQUE DE LA PAROISSE DE SAINT-ROCH DES AULNAIES

La première église de pierre fut bâtie vers 1720
L'église actuelle, de style néo-gothique, fut
érigée entre 1849 et 1852, selon les plans de
Pierre Gauvreau.

Julien Giasson Inc.

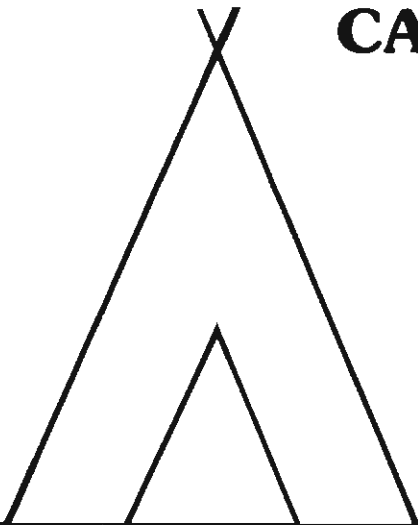
C.P.100, L'ISLET.

TEL.: 247-3931

VOEUX DE SUCCES

CAMPING "LA DEMI-LIEUE"

ACCOMMODATIONS COMPLETES
POUR TENTES ET ROULOTTES



ROUTE 132, ST-JEAN PORT JOLI

Route 20 - Sortie 414

Tél.: (418) 598-6108

J.-LUC CHAMARD, PROP.

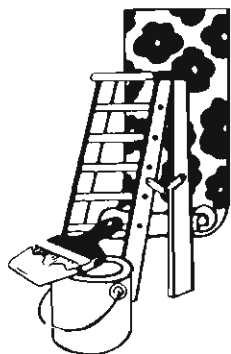


Avec les hommages de:

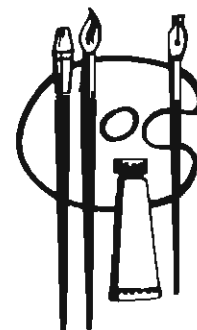
La Fondation Chanoine Fleury

CASIER POSTAL 427
ST-JEAN PORT-JOLI, P.Q.
G0R 3G0

QUINCAILLERIE DE L'ARTISAN



DENIS CARON, ENTR. PEINTRE
DE TOUT POUR LA DECORATION
PEINTURE
TAPISSERIE
CERAMIQUE
PRELART
TAPIS



SAINT-JEAN PORT-JOLI, 598-9249



BOLDUC & FILS INC.
DISTRIBUTEURS AUTORISÉS

TÉL : 248-0330
79, AVE DE LA FABRIQUE
MONTMAGNY, QUÉ G5V 2J3

ROSAIRE BOLDUC, PRÉS
GILLES BOLDUC, VICE PRÉS
LÉANDRE BOLDUC, SEC

GARAGE Donald PELLETIER

SOUDURE GENERALE
REPARATION MACHINERIES AGRICOLES

VENTE de **SAME** (4 Roues Motrices)
TRACTEURS

STE-LOUISE, (L'ISLET) TÉL.: 354-2565

Tél.: 598-6849

LES CONSTRUCTIONS



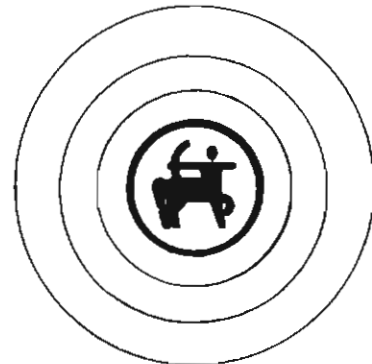
JEAN PELLETIER

ENTREPRENEUR GENERAL EN CONSTRUCTION

St-Aubert, Cté L'Islet, Qué. G0R 2R0

**Garon,
Bérubé,
Dumais, inc.**

COURTIERS EN
ASSURANCES GENERALES
900, 2^e Rue La Pocatière
(418) 856-2281



COMITE DES GERANTS DE LA COTE DU SUD



CAISSES POPULAIRES DE:

Rivière-du-Loup
Montmagny
Kamouraska
L'Islet

VOTRE CAISSE "POP"
Est une Association de personnes qui s'unissent
POUR S'ENTRAIDER



La Caisse Populaire de St-Eugene

TEL.: 247-3971

Hector Tondreau, directeur
St-Eugène, Cté L'Islet, Qué.

Jean-Yves Mignault

Vente & Service
"De Laval
Engrais Nutrite
En vrac et en sacs
Equipements de
ferme Houle

C.P. 695, St-Pascal
(418) 492-2705

Ferme du Bosquet

TROUPEAU AYRSHIRE ENR.

Meilleurs voeux
de succès
à l'occasion des fêtes
du 325e anniversaire

Maurice & René Caron
St-Roch-des-Aulnaies

Auberge la Chaumiere du Port

ST-JEAN PORT-JOLI
DANSES CANADIENNES ET MODERNES

AUTREFOIS: HOTEL PORT-JOLI

RENE BELANGER (PROP.)
Tél.: 598-6094

REJEAN MARQUIS (GERANT)
TEL.: 247-5322

Gagnon Electrique Enr.

ENTREPRENEUR ELECTRICIEN
SPECIALITE: CHAUFFAGE ELECTRIQUE

(Convecteurs, fournaies, etc.)
Vente et service appareils électriques

St-Roch-des-Aulnaies
Tél.: (418) 354-2987



MEILLEURS VOEUX DE SUCCES
LA CORPORATION MUNICIPALE
DE
LA VILLE DE L'ISLET

HOMMAGES
AUX PIONNIERS

Audet & Coulombe inc.



C.P. 1196 LA POCATIERE
Tél.: 354-2547 – 856-3308

MUSEE DES ANCIENS CANADIENS

de St-Jean-Port-Joli et les oeuvres
d'André Bourgault
de renommée mondiale
fondé en 1975 par Maurice Leclerc, prop

Tél: 598-3392 (code 418)
St-Jean-Port-Joli, C.P. 1B6
Cité L'Islet, P.Q. G0R 3G0



la caisse populaire de st-jean port-joli

Charles Fortin, Dir.

siège social
8 est, ave de gaspé, c.p. 458
st-jean port-joli, (l'islet), quebec
G0R 3G0
(418) 598-6464



Heureuses fêtes du 325e

Ferme Pellerat Inc.
Troupeau Holstein pur-sang enregistré
Animaux à vendre en tout temps
St-Roch-des-Aulnaies, Cité L'Islet
418 (354-2575)



Bombardier Limitée
Division du Transport en commun

CP 580
La Pocatière Québec Canada G0R 1Z0
Tél (418) 856 1232 Telex 051 3486

ROLAND GAGNON ING.
VICE-PRESIDENT & DIRECTEUR GENERAL

A. BEAULIEU ASSURANCES ENR.



Alain Beaulieu, C. d'Ass.

Vie - Feu - Auto - Responsabilité - Etc.

ST-PAMPHILE
Cté L'Islet - Que GOR 3X0

Tél - 356-3131



**Chevaliers de Colomb
du quatrième degré
assemblé Evêque
Bruno Desrochers**

**Maison
Marius Pelletier**

Directeur de funérailles

Résidences funéraires
La Pocatière, St-Roch-des-
Aulnaies, Rivière-Ouelle,
St-Gabriel, St-Pacôme,
St-Denis, Kamouraska,
St-Philippe-de-Néri
Mont-Carmel
Services funéraires
Services crématoires
Services ambulanciers
Jour et nuit

BUREAU CHEF
600, 13e rue, La Pocatière
Tél.: 856-3371

Roger Morneau



Whirlpool
Appareils Ménagers

Meubles & Appareils électriques
Admiral - Bélanger - Roy - Simplicity
Tapis, Prélart, Peinture
GUY PELLETIER, prop.

ST-AUBERT, Cté L'ISLET, P.Q.

TEL.: 598-3255

BENDWELL

& associés Itée.

- Génie
- Urbanisme
- Design Urbain
- Gérance de projets
- Aménagement récréatif
- Architecture de paysage
- Zonage et réglementation
- Études socio-économiques
- Études d'impact sur l'environnement

983 Hart, Trois-Rivières, Québec, G9A 4S3, (819) 374-2856

TELEPHONE 354-2360



VILLAGE DES AULNAIS - CTÉ L'ISLET, P.Q.

CAMPS DE VACANCES



TROIS-SAUMONS
(St-Aubert, L'Islet)
MINOGAMI
(Mauricie)

- . Séjours pour enfants de 7 à 16 ans, garçons et filles
- . Programme de Classes vertes pour les étudiants du primaire et des secondaires I & II
- . Séjours pour groupes organisés (Age d'or, groupes sociaux, tenue de stage, etc. . .)

Informations: 11 rue Crémazie est
QUEBEC (Qué.)
G1R 1Y1
Tél.: (418) 529-5323

UNE FLEUR, UNE PLANTE, UN ARBRE...
CA EMBELLIT LA VIE!



(418) 598-3489 (418) 598-9388

844 ROUTE 204
ST-JEAN PORT-JOLI, QUE. G0R 3G0

EN HOMMAGE AUX PIONNIERS
DES FAMILLES PELLETIER



**FERME
BEAUX PRES
PELLETIER & FILS INC.**

BOUTIQUE BELLE ALLURE

VETEMENTS POUR HOMMES, FEMMES, ENFANTS
SPECIALITE: TAILLES FORTES
CADEAUX DE BEBES

VILLAGE DES AULNAIES
SOLANGE B. CARON, PROP. (418) 354-2360

HOTEL - RESTAURANT DOMAINE

HOTEL - RESTAURANT DOMAINE
ST-ROCH-DES-AULNAIES
TAXI
354-9767 ou 354-2581

Tole Gaufree de Québec Inc.

49 MARIE DE L'INCARNATION
QUEBEC, QUE. G1K 7Z8

HOMMAGE A LA POPULATION DE
SAINT-ROCH-DES-AULNAIES
A L'OCCASION
DU 325^e ANNIVERSAIRE DE LA SEIGNEURIE
DES AULNAIES

LE CONSEIL MUNICIPAL
DE
SAINT-PHILIPPE-DE-NERI
COMTE DE KAMOURASKA

Hommages et Meilleurs Voeux

LA CORPORATION MUNICIPALE
PAROISSE ST-PASCAL

M. Jean-Léon Charest, maire

M. Roger Charest, conseiller
M. Jean-Léon Pelletier, conseiller
M. Clément Pelletier, conseiller
M. Marcel Després, conseiller
M. Paul Dionne, conseiller
M. Simon Massé, conseiller
M. Réjean Pelletier, secrétaire-trésorier

LA CHIMÈRE

Atelier, Galerie Multidisciplinaire



Rte. 132 St. Roch des Aulnaies (418) 354-2862

Clément Dubé RADIATEUR Enr.

Vente - Service Réparation - Nettoyage
Radiateurs d'automobiles - Radiateurs de chaufferettes
Route 132 ouest, La Pocatière
B.P. 78 GOR 1Z0
Tél.: (418) 856-4746

AVEC LES COMPLIMENTS DE:

Dr Marc Bernard, D.M.D.

CHIRURGIEN - DENTISTE

EDIFICE DE LA CAISSE POPULAIRE
6, AVENUE DE GASPE, C. P. 730,
SAINT-JEAN, PORT-JOLI,
CÔTE L'ISLET, QUE.
G0R 3G0

TELEPHONE:
BUREAU: 598-3394
RESIDENCE: 598-3678

*Café
La Coureuse
Des Grèves*



300 ROUTE DE L'ÉGLISE
ROUTE 204
SAINT-JEAN PORT-JOLI
(418) 598-9111

restauration - animation - expositions

CONSEILS
5425 et 3454



EQUIPE
PAROISSIALE COLOMBIENNE
DE
ST-ROCH

FRANC SUCCES
POUR LES FETES



DIONNE & FRERE INC.
C.P. 70
ST-JEAN PORT-JOLI

ROLAND PELLETIER, Prop.

Tél. Bureau: 598-3305
Rés. 598-6326

**Avec les hommages
de la
Fédération
des caisses populaires
Desjardins**



de Québec

95 avenue des commandeurs, lévis

*Un 325e anniversaire
ça se fête...*

*Toute l'équipe de votre journal
régional désire exprimer ses
meilleurs voeux de réussite au
comité organisateur ainsi
qu'à la population en général.*

LE PEUPLE
COURRIER DE LA CÔTE
DU SUD

*Bijouterie
L'Anneau D'Or*
enr.



MEMBRE DE LA
CORPORATION
DES BIJOUTIERS



Les bijoutiers
Gemme

2 MAGASINS POUR VOUS SERVIR
SEIKO · BULOVA
DIAMANTS & BIJOUX · GRAVURE
SERVICE COMPLET DE RÉPARATION

856-3676 418 4e AV
LA POC
856-2181 28 RTE 230
LA POC
GALERIES LA POCATIERE

**L'Ordre
des filles d'Isabelle
Cercle Notre Dame
de Bon Secours #880**

L'Islet, Qué.

NOUS SOUHAITONS
LE PLUS GRAND SUCCES
DES

FILLES D'ISABELLES **Saint-Roch des Aulnaies**



Téléphone 598-6116
S T - A U B E R T,
Cité L'Islet, P.Q.

Téléphone 598-6434
ST-JEAN PORT-JOLI,
Cité L'Islet, P.Q.

LA
SAUVEGARDE
COMPAGNIE
D'ASSURANCE SUR LA VIE



VITAL CARON, A.V.A.
ASSUREUR-VIE

32 RUE GERARD OUELLET
ST-JEAN-PORT JOLI
CTÉ L'ISLET, QUE. G0R 3G0
TÉL.: RÉG. : 598-3680 ETÉ. 247-3475
BUR. : 837-8856

**LE CHATEAU DE L'HABIT
ET BOUTIQUE, 4e AVENUE**

LA POCATIERE
856-2535

Weldwood

**Distribution Weldwood
du Canada Ltée**

C.P. 7365 QUEBEC



**la tannerie
bouchard
cie ltée**

Route 132
Village des Aulnaies
Cité L'Islet, P. Q.
G0R 4N0
354-7729



BANQUE NATIONALE DU CANADA

607, 4e ave, La Pocatière

**ELECTRO
GRAPHIE**

Electrographie Enr.
du Grand Portage
Centre d'achats
295, Boul Thériault
Rivière-du-Loup, Qué.
G5R 1L8
Tél.: 862-1110



VENTE ET GRAVURE DE TROPHEES
ET PLAQUES-SOUVENIRS

Gilles Couture
Co-proprétaire

TEL 247 5492

Jean-Claude Caron

PEINTURE — DEBOSSAGE

Remorquage jour et nuit

378, CHEMIN DES PIONNIERS EST, L'ISLET, CTE L'ISLET, QUE.

PROP.: ANDRE GAUDREAU

248-3636



Boucherie Edgar Gaudreau Enr.

EPICERIE BOUCHERIE

VIANDES POUR CONGELATEUR

SERVICE D'ABATTOIR B

185 ST-IGNACE

MONTMAGNY

CENTRE MEDICAL
1200 6E AVENUE
C P 1390, LA POCATIÈRE, G0R 1Z0

TEL. BUR.: 856-3020
RES.: 856-4353

Docteur MAGELLA DIONNE, B.A., D.M.D.

CHIRURGIEN - DENTISTE

HEURES DE BUREAU:

DU LUNDI AU VENDREDI
9 H. A.M. À 12 H. A.M. 2 H. P.M. À 5 H. P.M.

AVEC HOMMAGES AUX HOTES DE BON CHOIX

Tél. 492-2149

TOYOTA

GARAGE

Robert Auto enr

VILLE ST-PASCAL, KAM.

ROBERT LANDRY, prop.
Tél Rés 492-3143

538 Boul Hébert

FELICITATIONS DE
DR FERNAND LIZOTTE

69, avenue de Gaspé est
St-Jean Port-Joli G0R 3G0
Tél.: (418) 598-3268

ERABLIÈRE DES COPAINS

ROGER CHOUINARD, PROP.
FETES AU SUCRE & SOIREEES RECREATIVES
BONS SUCCES POUR LE 325e ANNIVERSAIRE

STE-LOUISE

GAZ PROPANE
Paul Deschênes Gaz Propane Enr.

VENTE ET SERVICE
LA POCATIERE - C.P. 1750



Tél.: La Pocatière: 856-2827
Tél.: St-Jean Port-Joli: 598-6996



Plastiques Gagnon

Moulage de plastique par injection

Jean-Marie Gagnon
Vice-président

Saint-Jean Port-Joli, P. Q.
G0R 3G0 (418) 598-3361



JACQUES MORNEAU AUTOMOBILES INC.

JACQUES MORNEAU, PRES.

874, DE L'EGLISE

ST-JEAN PORT-JOLI, CTE L'ISLET, P.Q.

TEL.: 598-3081 598-3082

TEL 856-1582

NOËL CARON ENR.

ANTONIO GENORON, PROP

NÉGOCIANT EN GROS

TABAC - CIGARETTES - BONBONS - ETC.

—
LA POCATIERE, P.Q.

TÉL.: 856-4166

ME LOUIS GARON

NOTAIRE ET CONSEILLER JURIDIQUE

802, 6^E AVENUE
C.P. 1207 LA POCATIERE GOR 1Z0

Tél: 598-3328

C.P. 12

Salon Funéraire Dubé Enr.



St-Jean Port-Joli, P. Qué.

Tel.. (418) 856-4450



Motel Restaurant
Cap martin

Route 132 ouest, LA POCATIERE, P.Q.
Sortie 436, route 20,
C.P. 577, GOR 1Z0



J. Claude Anctil, prés.

Martinet Motel Restaurant

La Pocatière P.Q.

Sortie autoroute No. 436
Jonction routes 132 et 230

Rest. 856-1432
Motel 856-2111

Compliments pour les fêtes du 325e

RAYMOND CARON
ST-ROCH-DES-AULNAIES

BON SUCCES

CLAUDE BELANGER
COMMERCANT D'ANIMAUX
STE-LOUISE
354-2327

Meilleurs voeux et félicitations
à l'occasion de votre 325e anniversaire

ALPHONSE LORD

SCIE MECANIQUE
SOUFFLEUSE A NEIGE
BECHEUSE, TONDEUSE A GAZON
STE-LOUISE 354-2548

FERME LANDRYVILLE
LUC LANDRY ET FILS INC.
STE-LOUISE, CTE L'ISLET
354-2235

MEILLEURS VOEUX POUR LE 325e ANNIVERSAIRE

L.P. MARIER, GARAGISTE ET VENDEUR
D'AMEUBLEMENT DE BUREAU USAGE

STE-LOUISE 354-2443

FERME POINTE-ROUGE
DENIS PELLETIER
ST-ROCH-DES-AULNAIES
354-2227

GARAGE DONALD CARON

DEBOSSELAGE,
PEINTURE, ANTIROUILLE A L'HUILE
STE-LOUISE DES AULNAIES 354-2822

FERME PIRALY - RAYMOND PICARD, PROP.
VILLAGE DES AULNAIES
354-2218

Boutique de Sculpture

Noël Guay

Spécialité
Animaux & Pièces Exclusives

Rte. 132 B.P. 1910
St-Jean Port-Joli

Tél. 418 - 598-3716
Québec Can. G0R 3G0

Marcellin Leclerc
Courtier d'assurances agréés

J E LECLERC & FILS ENR.
Assurances générales
SAINT-JEAN-PORT-JOLI, P.Q.
G0R 3G0 598-6050



Membre de l'association
des courtiers d'assurances
du Québec.

GEORGES & MICHEL, PROP.

LES RESTAURANTS GRAND PRIX

METS CANADIENS - ORIENTAUX - ITALIENS
BAR SALON - SALLE À DINER
SALLE DE RÉCEPTION, 150 PERSONNES
DANSE & SPECTACLES

SORTIE 414, AUTOROUTE 20,
ST-JEAN-PORT-JOLI, CTÉ L'ISLET

(418) 598-3630

SORTIE 177 N, AUTOROUTE 20
DRUMMONDVILLE

(819) 472-1382

Pièces et Accessoires St-Jean Inc
305 route de l'Église, C.P. 1
St-Jean-Port-Joli, Québec
Québec G0R 3G0
Téléphone (418) 598-3388



Paul E. Gauvin

Tél. mag.: 598-6130

Tél. rés.: 598-6730

Boucherie Charles Chouinard & Fils Enr.

Roger Chouinard, prop.
Viande pour congélateur
Fruits de mer

St-Jean Port-Joli, Cté L'Islet, Qué. G0R 3G0

ATLAS

BERTRAND BÉLANGER

Tél. Bur.: 598-6484
Tél. Rés.: 598-6740

ST-JEAN PORT-JOLI, Cté L'Islet.



LA LAURENTIENNE,
COMPAGNIE MULTISÉCTORIELLE

MICHEL ROBIN
886-2011

C.P. 206 - 24 rue Fectin
Saint-Jean-Port-Joli (Québec)
Tél. 598-3465

SALON SUZANNE ENR.

MLLE ALINE BELANGER, PROP.

310 rue Verreault, Saint-Jean-Port Joli
Permanente - Teinture - Coiffure de tout genre
598-6450



pelletier

ELECTRIQUE enr.

St-Jean-Port-Joli, Qué.
598-3340

ENTREPRENEUR ELECTRICIEN

Roger Pelletier, m.el.

DÉTAILLANT



Jean-Guy Deschenes, Prop.

RÉPARATIONS GÉNÉRALES

STATION SERVICE TEXACO

St-Jean Port-Joli, C. P. 291, Côté L'Islet, Qué. G0R 3G0

Tél. 598-3828

**Laurendeau
& FRÈRES INC**

Rue des Artisans St-Jean Port-Joli
G0R 3G0 (418)598-3348

- PORTES ET FENÊTRES:
STYLES CANADIEN ET MODERNE

A. DIONNE Enr.

CHEVRONS PREFABRIQUES POUR MAISONS ET INDUSTRIES



USINE 289 Blvd BEGIN
St-Pacôme, Tél.: 852-2566

Résidence: 334 Blvd BEGIN
St-Pacôme, Tél.: 852-2553

TÉL.: 856-2153



**ouellet
ferblanterie inc.**

402 - 101ÈME AVENUE
C.P. 1002

LA POCATIÈRE, QUÉ.
G0R 1Z0



Bélanger Rembourrage

VENTE DE MEUBLES NEUFS ET AUSSI RÉPARATION

TÉL.: 598-3933

RUE ERMITAGE
ST-JEAN PORT JOLI, QUÉ.

Pour rendez-vous: 598-6128 — 598-6248

Dr Denis Ouellet, o.d.

OPTOMÉTRISTE

8A, Ave de Gaspé Ouest,
St-Jean-Port-Joli, Côté L'Islet



SUR RENDEZ-VOUS
SEULEMENT

706-4ÈME AVENUE
(ÉDIFICE LEBEL)
LA POCATIÈRE G0R 1Z0
TÉL.: 856-3592 - 4113

Robert Létourneau, d.d.

DENTUROLOGISTE

563 BOUL. HÉBERT, ST-PASCAL ET KAMOURASKA
TÉL.: 492-6514



Chauffage de Luxe inc.

2580, Dalton, Ste-Foy P.Q. - G1P 3S4
Tel (418) 656-0832

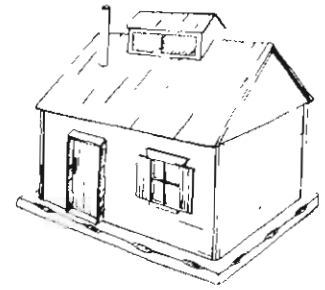


DISTRIBUE PAR:
JEAN-MARC MORIN ENR.
354-2948

ARTISANAT

BiJo

Contenants Cadeaux
Lina Binet
Armand Jobin



Spécialités:
CONTENANTS POUR LES PRODUITS
DE L'ERABLE

St-Roch-des-Aulnaies
Tél.: 354-2239

HOMMAGES A NOS
ANCETRES

**LE CONSEIL MUNICIPAL
DE TOURVILLE**
Fernande Fournier
maire

Avec les hommages
de la

FABRIQUE DE STE-LOUISE-DES-AULNAIES

MEUNERIE AVICOLE REGIONALE LTEE

124, Ave de la Gare
La Pocatière Cté Kam.
G0R 1Z0

Moulées à volailles
J.-Claude Dumais, directeur général

MME ALFRED ANCTIL

Spéc.: Vêtements de base
Ajustement après "Mastectomie"
Fine lingerie, maillots de bain
Uniformes d'infirmières

715, 4e av. 856-1675

**CORPORATION MUNICIPALE DE
ST-PACOME**

Maire: M. Lionel Drapeau
Secrétaire-trésorier: M. Yves Lévesque

Conseillers:
M. René Royer
M. Marcel Lévesque
M. Jean-Marie Bois
M. J.-Ernest Drapeau
M. Florent Lavoie
M. Rosaire Thériault

**JEAN-JULIEN BOURGAULT
SCULPTEUR
SAINT-JEAN PORT-JOLI**

**MME AMEDEE PELLETIER
ST-ROCH-DES-AULNAIES**

**ATELIER
LUCIEN LECLERC ENR.**

CONSTRUCTEUR DE BATEAUX MINIATURES
390, AVE DE GASPE OUEST
ST-JEAN PORT-JOLI, P. QUÉ.
TEL.: (418) 598-3277

Tél.: 248-1459
248-0533



**IMPRIMERIE NOUVELLE
MAGNYMONTAISE INC.**

IMPRESSION COMMERCIALE
ARTICLES ET CADEAUX PUBLICITAIRES

7 Rue du Peuple, Montmagny, P.Q. G5V 3A7

Compliments de



BISCUITS MONTMAGNY INC.

Biscuits, bonbons, chocolats
35, 4e rue, Montmagny, Qué.
Tél.: 248-1050

FERME JEANDON INC.

ST-ROCH-DES-AULNAIES
CTE L'ISLET, P.Q.
ELEVEUR HOLSTEIN
TEL.: (418) 354-2861



ME MICHEL MALTAIS

NOTAIRE ET CONSEILLER JURIDIQUE
78-C, AVENUE DE GASPE
ST-JEAN PORT-JOLI
CTE MONTMAGNY-L'ISLET, QUE.
C.P. 100 - TEL.: 598-3542
G0R 3G0

Bon succès aux fêtes du 325e



"FERME AYR-GUAY"
Michel Castonguay
Village des Aulnaies
Cté L'islet, P. Qué.
G0R 4N0
(418) 354-2469



DEPUIS 1932

LAMBERT PEAT MOSS INC.

RIVIERE-OUELLE, KAMOURASKA, QUEBEC

Tél.: (418) 852-2885



**HOMMAGES DU
COLLEGE DE SAINTE-ANNE-DE-LA-POCATIERE**

Secondaire privé
Externat, pensionnat - Filles, garçons
100, 4e avenue, La Pocatière, Qué. G0R 1Z0



Atelier d'Art Marcel Guay

BIENVENUE
A L'ATELIER
OUVERT
EN TOUT TEMPS

RUE DES PIONNIERS
ST-JEAN PORT-JOLI
CAPITALE DE L'ARTISANAT
QUÉBEC - CANADA

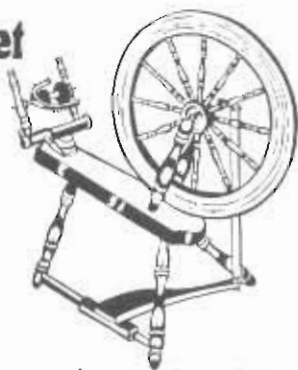
STUDIO DU PORT-JOLI

CONRAD TOUSSAINT, PHOTOGRAPHE

Saint-Jean Port-Joli
cté l'Islet, Qué.
(418) 598-6650
GOR 3G0

Les rouets Ouellet

Depuis 1796



Guy Ouellet inc.

2200, RUE BOURBONNIÈRE, QUÉBEC G1T 1B3
TÉL.: 1 (418) 683-3895



TÉL.: 354-2522

C. André LEVESQUE Enr.

FERBLANTIER

Ent. PLOMBERIE & CHAUFFAGE
- Brûleurs à l'huile -

*

STE-LOUISE - G0R 3K0



ALIMENTATION ST-ROCH ENR.

BERNARD LAURENDEAU, PROP.
ÉPICIER LICENCIÉ
St-Roch Des Aulnaies, Cté L'Islet
TÉL.: 354-2518



Tel. 248-3345

JEAN-CLAUDE BLOUIN Inc.

Entrepreneur en plomberie et chauffage

Vente - Installation - Réparation

150, Ave, Ste-Brigitte, Montmagny, Qué. G5V 2Y8

FELICITATION

TEL 656-1492

C.P. 637



NOUVEAUTÉS POUR DAMES - MERCERIE POUR HOMMES
LA POCATIÈRE, KAM, P.Q.

FELICITATION

ATELIER
P.E. CARON ENR.
SCULPTURES SUR BOIS

B.P 1768
212, Ave de Gaspé Q
Saint-Jean Port-Joli
GOR 3G0
(418) 598-6688



**P. MARCHAND
C. ROBITAILLE**
PHARMACIENS

TEL (418) 856-1522

André Nadeau, O.D.
OPTOMETRISTE

1000, 6e AVE
LA POCATIERE
856-3744

445, Rue de l'Eglise
ST-JEAN PORT-JOLI
598-3071

C.P. 921
CENTRE MEDICAL
1200 6ème AVE.

LA POCATIERE, KAM, G0R 1Z0

Bureau: 359-2244

Bureau: 359-2245



CHRYSLER - CHARGER-CORONET - DART
CORDOBA - CHARGER S.E - COLT
MONACO - ASPEN - CAMIONS DODGE



GARAGISTES - INDUSTRIELS

C.P. 159, Tourville, Côté L'Islet, Qué. G0R 4M0

LAURENT LORD, représentant, Tél.: 359-2926



Claude Arsenault inc.
173, 3e AVE, VILLE LISLET G0R 2C0

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

TÉL BUR. 247-3941

Claude Arsenault, Prés.



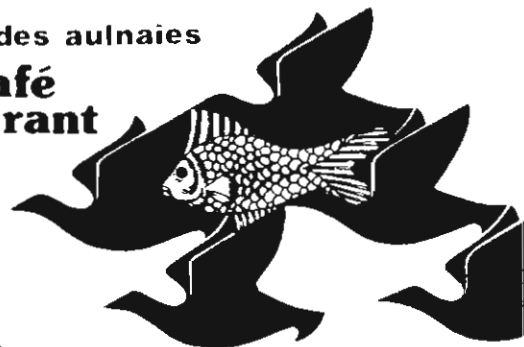
Ralston Purina
Canada Inc.

Tél.: 354-2557

DENYS BELANGER
STE-LOUISE, L'ISLET
G0R 3K0

COUVOIR ET FERME D'ELEVAGE
Poussins, Dindes, Oies, Canards, Faisans, Cailles.

rte 132,
st-roch des aulnaies
**bar-café
restaurant**



**LA
RUMEUR**

354-2882

Lucien Harton

SERVICE SANITAIRE
ÉPURATION DES FOSSES SEPTIQUES

TÉL.: 354-7711

ST-ROCH DES AULNAIES, QUÉ.

MARIETTE ST-PIERRE – AUTOBUS SCOLAIRE

STE-PERPETUE, L'ISLET, QUE.

HOTEL & MOTEL
CENTRE CIVIQUE MONTMAGNY INC.

MONTMAGNY



Avec tous nos compliments
**COOPERATIVE AGRICOLE
DE LA COTE-SUD**
Entreprise de Services
de la région de la Côte-du-Sud

St-Jean Port-Joli
598-3321

St-Pascal
492-6340

St-Alexandre
492-6838

856-1531

495-2014

St-Philippe-de-Néri

La Pocatière

498-2366

856-3807

598-3167

598-3017



LIVRAISON A DOMICILE
SUN CREST – 2 WAY – KEBEC COLA

La caisse de 24 btles de 10 ozs

La caisse de 12 btles de 28 ozs

Mélanger la caisse à votre choix

Vendeur: Hermel Boucher

Tél.: 354-7730

L'EXCELSIOR, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE

Adrien Guay, p.a.i.v.

Conseiller en assurances

et planification successorale

800, Place d'Youville, Suite 2000

Québec, G1R 3P4

Bur.: 694-9535

Rés.: 623-4880

LES PUIITS ARTESIENS DESCHENES
RIVIERE-OUELLE INC.

RIVIERE-OUELLE, KAMOURASKA

Contracteur Puits artésiens

Tél.: (418) 856-3471 – 856-2128

ST-PAMPHILE 356-3067

VENTE SERVICE PIECES
MACHINES AGRICOLES

GARAGE

J.C. HUDON

La Pocatière Kamouraska

TEL.: 418-856-2427



J.-C. HUDON, prop.



MCKERLIE MILLER QUEBEC INC.

54 RTE KENNEDY, LEVIS
PIECES & ACCESSOIRES D'AUTO

ATELIER MECANIQUE

EQUIPEMENT DE GARAGE

837-9324



DISTRIBUTEUR EN ALIMENTATION

ST-AUBERT, CTE L'ISLET

Tél.: (418) 598-3371 – 1-800-463-7014

LUC LACOURSIERE & RAYMOND BERNIER
CHIRURGIENS-DENTISTES

565 rue Taché
St-Pascal, Kam.
492-3810

MARCEL CARON

ST-ROCH-DES-AULNAIES
354-2553

REJEAN PELLETIER,
BOULANGERIE LA POCATIERE

907, 12 AVE, APP. 401, LA POCATIERE
856-2544

LA BOULANGERIE LA POCATIERE ENR.

505, 8e AVENUE, LA POCATIERE
GOR 120 856-1935

ALPHONSE MAURAS ENR.

4e AVENUE, LA POCATIERE
856-1202

MAGASIN CO-OP

STE-LOUISE
CTE L'ISLET, P.Q.
354-2545

CAISSE POPULAIRE DE STE-LOUISE

STE-LOUISE, CTE L'ISLET
(418) 354-2595

CORPORATION MUNICIPALE ST-MARCEL

ST-MARCEL, CTE L'ISLET, P.Q.
GOR 3R0 356-2391



la caisse d'établissement

la caisse d'établissement des alléghanys

204, 4e avenue, c.p. 1088,
la pocatière, cté kamouraska,
p.q. G0R 1Z0
tél.: (418) 856-3263

J. ARSENAULT J. DALLAIRE



PHARMACIENS

LA POCATIERE (CENTRE-VILLE) 856-3094

LA POCATIERE (CENTRE MEDICAL) 856-1009

SAINT-JEAN PORT-JOLI 598-3003



MONTMAIGNY

C.P. 218 MONTMAIGNY P.Q. G5G

Tel. 248-1442

succursales

MONTRÉAL, 5680 St. Laurent

Te. 273-8827

QUÉBEC, 1401 D'Estimarié

Tel. 667-7751

J. BERCHMANS PELLETIER

SCIES-A-CHAÎNE HOMELITE — TONDEUSE A GAZON
BECHÉUSE A JARDIN - SOUFFLEUSE A NEIGE "ARIENS"
VENTE et RÉPARATION

Ville St-Pamphile, Cté L'Islet Tél.: 356-3823

Léandre Boutin inc.
23 ouest, rue de gaspé
st-jean port-joli G0R 3G0
tel. bur. : (418) 598-3041
rés. : (418) 246-5510



Léandre Boutin, clu
assureur-vie



l'assurance-vie des jardins
siège social, lévis (québec)



LA CAISSE POPULAIRE
DE L'ISLET

Marcel Fortin
DIRECTEUR

BUREAU:
20 RUE DES PIONNIERS,
L'ISLET, QUE.
TEL.: 247-5031

COMPTOIR:
MAGASIN CO-OP
93, 7^e RUE, L'ISLET (VILLE)
TEL.: 247-3567

TEL. (418) 492-3813
RES. 492-6603

C.P. 1028

Tannerie des Ruisseaux Inc.

ST-PASCAL, KAM., P. QUE.
G0L 3Y0



Tel : 598-6332

guy
dupont

ÉPICIER
BOUCHER
LICENCIÉ

ST-DAMASE, CTÉ L'ISLET, QUE. — — — G0R 2X0

LUCIEN D. CARON

REFRIGERATION & AIR CLIMATISE
ST-JEAN PORT-JOLI, QUE.
TEL.: 598-3810

EDOUARD DE LA DURANTAYE & FILS

DIRECTEURS DE FUNERAILLES
SERVICE D'AMBULANCE
RESIDENCES FUNERAIRES
CAP ST-IGNACE
BUR.: 246-5337
RES.: 246-5525
L'ISLET-SUR-MER VILLE DE L'ISLET
TEL.: 247-5571 TEL.: 243-5733
URGENCE, TEL.: 246-5571
AMBULANCE ROUTIER, TEL.: YP4-6982

LES SOUHAITS LA POCATIERE ENR.

Normand Lemieux, prop.
615 rue Hudon, La Pocatière
GOR 1Z0 856-3019

ARTISANART CHAMARD ENRG.

Artisanat de tout genre
Jacques Chamard, propriétaire
Saint-Jean Port-Joli
Cté de L'Islet, P.Q.
60 milles à l'est de Québec
Tél.: (418) 598-3425

Meilleurs voeux de succès

MARCEL LETOURNEAU, agronome

ST-ROCH-DES-AULNAIES
354-2970

C.P. 43

TEL.: 492-3132
492-6080
492-2664

ELZ. BEAULIEU & FILS ENR.

MANUFACURIERS DE
MONUMENTS FUNERAIRES
EN MARBRE ET EN GRANIT
CANADIEN - AMERICAIN - EUROPEEN
STATUES EN MARBRE D'ITALIE
LETTREGE DANS LES CIMETIERES
STE-HELENE, CTE KAM., P. Q.

EPICERIE DUMAS

EPICIER-LICENCIE – CHARCUTERIE
FRUITS ET LEGUMES
ST-AUBERT, CO. L'ISLET, QUE.

TEL.: 598-6170
SERVICE PROMPT ET COURTOIS

NOS HOMMAGES AUX PIONNIERS
ET AUX ORGANISATEURS DU 325e

DENISO LABEL INC.

St-Joseph, Kam. 493-2097
Squateck, Témis. 855-2197
Rivière-du-Loup 867-1695

ATELIER. 598-6795

Artisanat
Claudette Brunet
Tissage de tous genres
Poterie - Emaux sur cuivre

AVE DE GASPE, B.R. 2102
ST-JEAN PORT-JOLI, Clé L'Islet

Jannine Caron-Giasson, M. S. C.
Comptable Agrée

ST-JEAN PORT-JOLI BUR 598-3338
26, CHEMIN DU ROY EST

PAUL-EMILE HUDON
ASSUREUR-VIE

d.

L'ASSURANCE-VIE DESJARDINS
C. P. 293, 403, 65 AVENUE (PILOTE), LA POCATIÈRE, KAMOURASKA.
TÉLÉPHONE (418) 856-2230

Centre de Décoration

TEL. 856-1245
C.P. 698

MEUBLEMENTS
SOUUCY INC.

ACCESSOIRES ELECTRIQUES
1322, 4^e AVENUE, LA POCATIÈRE, CTÉ DE KAM.

J.-A. SOUCY, PRÉSIDENT



TEL: 598-6760
598-6755



LAITERIE CITE

JEAN CHOUINARD ET FILS INC.
DISTRIBUTEUR PRODUITS LAITIERS

jus FBI, comptoir crème glacée molle
126 avenue Gaspé ouest St-Jean Port-Joli

Corriveau, Bujold, Lavole
Madore & Associés

Comptables agréés

15 Ave St-Magloire, Montmagny Tél 248-1303

ASSOCIÉS RÉSIDENTS:

Lionel Corriveau C.A. Roland Pouliot C.A.
Gaston Bérubé C.A. Conrad Guérette C.A.

Les Galeries La Pocatière Tél 856-2547

ASSOCIÉ RÉSIDENT:

Louis-Marie Dionne C.A.
AUTRES BUREAUX: Rivière-du-Loup, Métené, Ste-Anne des Monts,
Chandler, New Richmond

Tél.: 598-6310



Bernier Fleuriste Enr.

FLEURS NATURELLES
MEMBRE U.F.C. et F.I.D

Saint-Jean Port-Joli, Clé L'Islet, Qué. G0R 3G0

ANDRÉ Dubé
ENR.
612 4 AV LA PO

CHOIX ET
AJUSTEMENTS
COMPLETS DE CHAUSSURES
POUR TOUTE LA FAMILLE
VENTE DE CHAUSSURES ORTHOPÉDIQUES
SACS A MAIN • BOTTES
BOTTES DE TRAVAIL POUR HOMMES
NOTRE NOUVEAU SERVICE
"LA CORDONNERIE" **856-1834**



ROGER & CLEMENT DUBE

Sculpteurs animaliers
St-Roch-des-Aulnaies
Cté de l'Islet, Qué. G0R 4E0

(418) 354-2333
(418) 354-2917

MARCEL CASTONGUAY

St-Roch-des-Aulnaies

MANOIR DES ERABLES (1975) ENR.

220, DU MANOIR
MONTMAGNY

AVEC LES HOMMAGES DE

**CORPORATION MUNICIPALE
DE
MONT-CARMEL**

**HOMMAGE DU CONSEIL MUNICIPAL
ET DES CITOYENS DE
ST-EUGENE**

CORPORATION MUNICIPALE DE ST-ONESIME

**ST-ONESIME, CTE KAMOURASKA G0R 3W0
856-3018**

**AVEC LES HOMMAGES
DU CERCLE DES FERMIERES
DE ST-ROCH-DES-AULNAIES**

LACROIX (QUEBEC) INC.

**57, RUE COMMERCIALE, LEVIS, QUEBEC
G6V 6P7 (418) 837-4711**

PRODUITS PÉTROLIERS J.G.B. INC.

C.P. 386
16 DE LA STATION ST-JEAN PORT JOLI

BUR.: 598-3034

RÉS.: 598-6234

C.P. 272

TEL.: 598-5531

A. B. Camirand Ltée

TRANSPORT DE PIERRE A CHAUX

ST-JEAN PORT-JOLI, CTE DE L'ISLET
GOR 3G0



CHIASSON, THOMAS
NADEAU & TREMBLAY

ARPENTEURS GEOMETRES

65, King-George
Kénogami
Ville de Jonquière
Tél. 542-7533

54, rue Racine Est
Chicoutimi
Tél. 549-5455

371, rue Bagot
Ville de la Baie
Tél. 544-2861
544-1811

803, 4e Avenue,
LA POCATIERE
GOR 1Z0

Tél.: 856-1123

Clinique Chiropratique La Pocatière

MARCEL BERNIER, B.A., D.C.
JEAN-PIERRE RAYMOND, D.E.C., D.C.

N.B.: Rendez-vous sur appointment seulement.

* *Coiffure*

Bernadette Enr.



733, 4e Avenue,
La POCATIERE.

Bernadette Landry, prop.
Tél.: 856-3191

TEL. 598-6162

C.P. 182

CENTRE D'ARTISANAT

Fondé Par André Bourgault en 1936
Berthier Beauregard, Prop.

Sculpture sur bois, lampes, art paysan, figurines, etc. . . .
spécialité: lampes - foyer

St-Jean Port-Joli

Cté. L'Islet, Qué.



Tél.: 598-6162

Sculpture G. Fortin

Berthier Beauregard, prop.
Reliefs, Art-paysan, lamps, figurines, etc.
OUVERT A L'ANNEE

145, Ave. de Gaspé,
St-Jean Port-Joli,

Cté L'Islet, Qué.
GOR 3G0

ATELIER DE DESSIN CLEMENT MORNEAU

Plan de maison
Dessin mécanique
Aspirateur central
Installation vente et service

449 Route 132
Village des Aulnaies
354-7729
GOR 4N0

Bernier Case postale 56 G0R 4E0
Graphisme Saint-Roch-des-Aulnaies (418) 354 2927